

POLITIQUE AFRICAINE

Concepts critiques en science politique

Autres titres de cette série

Revolution

Edited avec une nouvelle introduction par Rosemary HT O'Kane 4 volume
set

Nationalisme

édité avec une nouvelle introduction par John Hutchinson et Anthony D. Smith 5 volumes

Relations internationales

Édité avec une nouvelle introduction par Andrew Linklater 5 volume
set

Libéralisme

Edité avec une nouvelle introduction par GW Smith 4 volume
set

Socialisme

Edité avec une nouvelle introduction par Jeremy Jennings 4
volume set

Gouvernance mondiale

Édité avec une nouvelle introduction par Timothy J. Sinclair Ensemble
de 4 volumes

Le bien-être et l'État

Edité avec une nouvelle introduction par Nicholas Deakin,
Ensemble de 5 volumes Catherine Jones Finer et
Bob Matthews

Fascisme

Édité avec une nouvelle introduction de Roger Griffin n avec Matthew Feldman 5 volume set

Politiques comparées

Édité avec une nouvelle introduction par Howard Wiarda 6 volume
set

Terrorism

Edited avec une nouvelle introduction par David C. Rapoport 4 volume
set

Droits humains

Edité avec une nouvelle introduction par Hilal Elver, Richard Falk et Lisa
Hajjar 5 volumes

Démocratie

Édité avec une nouvelle introduction par Michael Saward 4
volume set

Études sur la paix

Édité avec une nouvelle introduction par Matthew Evangelista 4 volume
set

War

Edited avec une nouvelle introduction par Alex J. Bellamy 4
volume set

Civilisation

Édité avec une nouvelle introduction par Brett Bowden 4
volume set

L'Union européenne

Édité avec une nouvelle introduction par Simon Usherwood 5 volume
set

International Political Economy Edité

avec une nouvelle introduction par Benjamin J. Cohen 4 volumes

Pensée politique islamique et gouvernance

Édité avec une nouvelle introduction par Abdullah Saeed 4
volume set

L'Occident et le Moyen-Orient

Édité et avec une nouvelle introduction par Barry Rubin 4 volume
set

Al-Quaïda

Édité et avec une nouvelle introduction par Paul Cruickshank 5 volume
set

Connaissance politique

Édité avec une nouvelle introduction par Jeffrey Friedman et
Shterna Friedman 4 volume
set

Droit et politique

Édité avec une nouvelle introduction par Keith Whittington 4 volume
set

Politique et Internet Edité

avec une nouvelle introduction par William H. Dutton Ensemble de 4
volumes

Mouvements politiques et sociaux islamiques

Édité avec une nouvelle introduction par Barry Rubin 4
volume set

Citoyenneté

Édité avec une nouvelle introduction par Richard Bellamy et
Coffret Madeleine Kennedy-Macfoy
4 volumes

À venir

Les Nations Unies

Édité avec une nouvelle introduction par David Travers 5
volume set

Démocratisation

Édité avec une nouvelle introduction par Ronald Inglehart et
Christian Welzel 4 volume
set

Terrorisme et droits de l'homme

Édité avec une nouvelle introduction par Alex Schmid 4
volume set

Gouvernance mondiale

Édité avec une nouvelle introduction par David Coen et Tom Pegram 4 volume set

Postcolonial Politics Édité

avec une nouvelle introduction par Sanjay Seth, Francisco
Carballo et David L. Martin Ensemble de 4 volumes

POLITIQUE AFRICAINE

Concepts critiques en science politique

Édité par
Nic Fromager

Tome I

L'Afrique et le monde :

Souveraineté, dépendance et extraversion

Première publication 2016
par Routledge
2 Park Square, Milton Park, Abingdon, Oxon OX14 4RN

et par Routledge
711 Troisième Avenue, New York, NY 10017

Routledge est une empreinte du groupe Taylor & Francis, une entreprise d'information

Matériel éditorial et sélection © 2016 Nic Cheeseman; les propriétaires individuels conservent le droit d'auteur sur leur propre matériel.

Tous les droits sont réservés. Aucune partie de ce livre ne peut être réimprimée ou reproduite ou utilisée sous quelque forme que ce soit ou par tout moyen électronique, mécanique ou autre, maintenant connu ou inventé ultérieurement, y compris la photocopie et l'enregistrement, ou dans tout système de stockage ou de récupération d'informations, sans autorisation écrite, de la part des éditeurs.

Avis de marque : les noms de produit ou de société peuvent être des marques ou des marques déposées, et ne sont utilisés qu'à des fins d'identification et d'explication, sans intention de contrefaçon.

Données de catalogage avant publication de la British Library
Une notice de catalogue pour ce livre est disponible à la British Library

Données de catalogage avant publication de la Bibliothèque du Congrès
Une notice de catalogue pour ce livre a été demandée

ISBN : 978-1-138-90165-0 (Ensemble)
ISBN : 978-1-138-90166-7 (Volume I)

Composition en 10/12pt Times NR MT
par Graphicraft Limited, Hong Kong

Note de l'éditeur

Les références dans chaque chapitre sont telles qu'elles apparaissent dans l'ouvrage complet original.

Pour Juliette, qui rend tout possible

CONTENU

TOME I L'AFRIQUE ET LE MONDE :

SOUVERAINETÉ, DÉPENDANCE ET EXTRAVERSION

Remerciements de l'éditeur	xix
Remerciements	xxi
Tableau chronologique des articles et chapitres réimprimés	xxiii

Introduction à la politique africaine et tome I	1
---	---

PARTIE 1

La domination coloniale et son héritage	27
---	----

1 La traite négrière et les origines de la méfiance en Afrique	29
--	----

2 Au-delà du colon et de l'autochtone comme identités politiques : surmonter l'héritage politique du colonialisme	71
---	----

3 Héritage colonial britannique et développement politique	85
--	----

PARTIE 2

Souveraineté, dépendance et extraversion	109
--	-----

4 L'économie politique des prêts du FMI en Afrique	111
--	-----

5 L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion	141
6 Extraversion, vulnérabilité aux donateurs et libéralisation politique en Afrique	190
PARTIE 3	
L'aide et l'agenda de la gouvernance	213
7 Aide étrangère, institutions et gouvernance en Afrique subsaharienne	215
8 Le pouvoir des partenariats dans la gouvernance mondiale	247
9 Conditionnement des effets de l'aide : politique de la guerre froide, crédibilité des donateurs et démocratie en Afrique	265
PARTIE 4	
La diaspora africaine et l'essor des envois de fonds	283
10 La mondialisation par le bas : conceptualiser le rôle des diasporas africaines dans le développement de l'Afrique	285
11 Flux transnationaux de ressources et paradoxes de l'appartenance : réorienter le débat sur le transnationalisme, les envois de fonds, l'État et la citoyenneté en Afrique	318
12 diasporas africaines : vers une histoire globale	341
PARTIE 5	
Panafricanisme, Union africaine et intégration régionale	359
13 Expliquer le conflit et concilier les intérêts des grands acteurs de la création de l'Union Africaine	361

14 Mondialisation et régionalisation en Afrique : réactions aux tentatives de régionalisme néolibéral	380
---	-----

PARTIE 6

L'essor de la Chine et un monde "multipolaire"	401
--	-----

15 Hégémons concurrents? Gééconomie chinoise contre américaine stratégies en Afrique	403
---	-----

16 Le passé au présent : lignées historiques et rhétoriques dans les relations de la Chine avec l'Afrique	430
--	-----

TOME II L'ETAT AFRICAIN : LA LUTTE CONTRÔLER LES PERSONNES ET L'ESPACE

Remerciements	ix
---------------	----

Introduction au tome II	1
-------------------------	---

PARTIE 1

L'État postcolonial et ses limites	15
------------------------------------	----

17 La fin de l'État post-colonial en Afrique ? Réflexions sur l'évolution des dynamiques politiques africaines	17
---	----

18 Citoyenneté et ethnicité : un examen de deux moments de transition dans la politique kenyane	44
--	----

19 La logique de l'échec de l'État : apprendre de l'Afrique de la fin du siècle	81
---	----

20 Répondre à la défaillance de l'État en Afrique	102
---	-----

PARTIE 2	
Chefs traditionnels, « institutions hybrides » et espaces non gouvernés	125
 21 Décentralisation démocratique et autorité traditionnelle : les dilemmes de l'administration foncière en Afrique du Sud rurale	 127
 22 Les racines de la résilience : explorer le soutien populaire aux autorités traditionnelles	 146
 23 Institutions crépusculaires : pouvoir public et politique locale en Afrique	 169
 24 La politique de protection : perspectives sur le vigilantisme au Nigeria	 191
 PARTIE 3	
Néo-patrimonialisme, économies clandestines et corruption	207
 25 Le néopatrimonialisme reconsidéré : revue critique et élaboration d'un concept insaisissable	 209
 26 Une économie morale de la corruption en Afrique ?	 233
 27 Économies clandestines, violence et États en Afrique	 260
 PARTIE 4	
Patrimonialisme développemental et États développementalistes	283
 28 Réflexion sur les États développementalistes en Afrique	 285
 29 Néo-patrimonialisme, rente et développement : aller dans le sens du poil ?	 318
 30 Patrimonialisme développemental ? Le cas du Rwanda	 325

PARTIE 5	
Fiscalité et contrat social	349
31 Autorités fiscales et autorité publique en Afrique subsaharienne	351
-	
32 Taxez-moi si vous le pouvez : géographie ethnique, démocratie et la fiscalité de l'agriculture en Afrique	369
33 Les origines de la conformité volontaire : attitudes envers la fiscalité dans les zones urbaines du Nigeria	398
 VOLUME III POLITIQUE IDENTITAIRE, CONFLIT ET LOGEMENT : CLASSE, RELIGION ET ETHNICITÉ	
Remerciements	ix
Introduction au tome III	1
 PARTIE 1	
Classe et inégalité	17
34 Démocratie et répartition dans des économies fortement inégalitaires : le cas de l'Afrique du Sud	19
35 Les origines institutionnelles des inégalités en Afrique subsaharienne	45
36 « Un palimpseste de contradictions » : ethnicité, classe et politique en Afrique	73
 PARTIE 2	
La politique de la religion	91
37 Religion et politique : prendre au sérieux les épistémologies africaines	93

38 Transformer la politique, dynamiser la religion : la politique de la religion impact dans l'Afrique contemporaine	109
39 De la polémique à la négociation : construire la démocratie en Contextes musulmans africains	126
PARTIE 3	
Ethnicité, citoyenneté et développement	149
40 L'importance politique de la différence culturelle : pourquoi Chewas et Les tumbukas sont des alliés en Zambie et des adversaires au Malawi	151
41 De la citoyenneté limitée à la citoyenneté fl exible : les leçons de l'Afrique	183
42 Tribu ou nation ? Édification de la nation et biens publics au Kenya contre la Tanzanie	196
PARTIE 4	
Identité, terre et confl it	231
43 La politique de la réforme agraire au Zimbabwe	233
44 Autochtonie et citoyenneté : nouveaux modes de lutte pour appartenance et exclusion en Afrique	255
45 Régimes fonciers et structure de la politique : modèles de confl its liés à la terre	268
PARTIE 5	
Guerre civile et violence ethnique	285
46 Pourquoi y a-t-il tant de guerres civiles en Afrique ? Compréhension et prévenir les conflits violents	287

47 Sur l'incidence de la guerre civile en Afrique	309
48 guerres finissent ! Changer les modèles de violence politique en Afrique sub-saharienne	327
PARTIE 6	
Consolidation de la paix, partage du pouvoir et accommodement interethnique	349
49 Paix et partage du pouvoir en Afrique : une relation pas si évidente	351
50 Clientélisme et stabilité politique en Afrique	370
51 Le fédéralisme en Afrique : l'expérience nigériane dans une perspective comparative	392
VOLUME IV L'AUTORITARISME ET LA LUTTE POUR LA DEMOCRATIE : SOCIÉTÉ CIVILE, REPRÉSENTATION POLITIQUE ET ÉLECTIONS	
Remerciements	ix
Introduction au tome IV	1
PARTIE 1	
Autoritarisme contemporain	15
52 Coups d'État et conflits en Afrique de l'Ouest, 1955-2004 : première partie, perspectives théoriques	17
53 L'éventail des régimes en Afrique	38
54 Le visage changeant de l'autoritarisme en Afrique : le cas de l'Ouganda	52

55 Idéologie, autorité civile et armée zimbabwéenne	77
PARTIE 2	
Partis politiques et systèmes de partis	99
56 Évaluation des systèmes de partis africains après la troisième vague	101
57 Capital et opposition en Afrique : constitution de coalitions dans les sociétés multiethniques	122
PARTIE 3	
Clientélisme et mobilisation politique	159
58 Intentions de vote en Afrique : ethniques, économiques ou partisans ?	161
59 « C'est à nous de « hacher » » : les élections en Afrique nourrissent-elles le néo-patrimonialisme plutôt qu'elles ne le contrecarrent ?	187
60 Clientélisme et comportement électoral : preuves d'une expérience de terrain au Bénin	206
PARTIE 4	
Le pouvoir des élections	229
61 La signification surprenante des élections africaines	231
62 Les élections africaines comme vecteurs de changement	245
PARTIE 5	
Responsabilité horizontale et institutionnalisation politique	261
63 L'institutionnalisation du pouvoir politique en Afrique	263

64 présidents indomptés	277
65 Législatures en hausse ?	291
66 Retravailler les modèles stratégiques des relations exécutif-judiciaire : perspectives des nouvelles démocraties africaines	305
PARTIE 6	
Société civile, genre et représentation politique	329
67 Société civile et développement démocratique	331
68 Religion et démocratisation en Afrique	354
69 Femmes en mouvement : transformations des paysages politiques africains	377
70 Quotas de genre, démocratie et représentation des femmes en Afrique : quelques idées du Botswana démocratique et du Rwanda autocratique	401
Indice	424

REMERCIEMENTS DE LA RÉDACTION

Je suis reconnaissant aux auteurs inclus dans ces quatre volumes pour l'autorisation de reproduire leur travail, à Gabrielle Lynch et Justin Willis pour leurs idées et leurs conseils concernant l'introduction, et à Moizza Sawar et Claire Elder pour leur excellente aide à la recherche. Rita Abrahamsen, Peter Von Doepp, Lauren Harrison, Dan Paget, Rachel Beatty Riedl et Nicolas van de Walle ont fourni des commentaires précieux et généreux sur la sélection des chapitres. Toutes les erreurs ou omissions restantes sont les miennes.

REMERCIEMENTS

Les éditeurs tiennent à remercier les personnes suivantes pour la permission de réimprimer leur matériel :

American Economic Association et les auteurs pour la permission de réimprimer Nathan Nunn et Leonard Wantchekon, « The Slave Trade and the Origins of Mistrust in Africa », *American Economic Review*, 2011, 101, 7, 3221–3252.

Cambridge University Press pour l'autorisation de réimprimer Mahmood Mamdani, "Beyond Settler and Native as Political Identities: Overcoming the Political Legacy of Colonialism", *Comparative Studies in Society and History*, 2001, 43, 4, 651–664.

Elsevier pour la permission de réimprimer Matthew K. Lange, « British Colonial Legacies and Political Development », *World Development*, 2004, 32, 6, 905 – 922.

Cambridge University Press pour l'autorisation de réimprimer Randall W. Stone, « The Political Economy of IMF Lending in Africa », *American Political Science Review*, 2004, 98, 4, 577–591.

Oxford University Press pour l'autorisation de réimprimer Jean-François Bayart, « L'Afrique dans le monde : une histoire de l'extraversion », *Affaires africaines*, 2000, 99, 395, 217–267.

Oxford University Press et les auteurs pour la permission de réimprimer Caryn Peiffer et Pierre Englebert, « Extraversion, vulnérabilité aux donateurs et libéralisation politique en Afrique », *Affaires africaines*, 2012, 111, 444, 355 –378.

The University of Chicago Press et les auteurs pour l'autorisation de réimprimer Deborah A. Bräutigam et Stephen Knack, « Aide étrangère, institutions et gouvernance en Afrique subsaharienne », *Economic Development and Cultural Change*, 2004, 52, 2, 255 –285 .

Taylor et Francis et l'auteur pour la permission de réimprimer Rita Abrahamsen, « The Power of Partnerships in Global Governance », *Third World Quarterly*, 2004, 25, 8, 1453 –1467.

Cambridge University Press et l'auteur pour l'autorisation de réimprimer Thad Dunning, « Conditioning the Effects of Aid: Cold War Politics, Donor Credibility, and Democracy in Africa », *Organisation internationale*, 2004, 58, 2, 409 – 423.

Taylor et Francis et les auteurs pour la permission de réimprimer Giles Mohan et AB Zack-Williams, 'Globalisation from Below: Conceptualising the Role of the African Diasporas in Africa's Development', *Review of African Political Economy*, 2002, 29, 92 , 211–236 .

Taylor et Francis et les auteurs pour la permission de réimprimer Ebenezer Obadare et Wale Adebawo, 'Transnational Resource Flow and the Paradoxes of Belonging: Redirecting the Debate on Transnationalism, Remittances, State and Citizenship in Africa', *Review of African Political Economy*, 2009 , 36 , 122, 499-517.

Cambridge University Press pour l'autorisation de réimprimer Paul Tiyambe Zeleza, 'African Diasporas: Toward a Global History', *African Studies Review*, 2010, 53, 1, 1–19.

Oxford University Press et l'auteur pour la permission de réimprimer Thomas Kwasi Tieku, 'Explaining the Clash and Accommodation of Interests of Major Actors in the Creation of the African Union', *African Affairs*, 2004, 103, 411, 249 –267.

Taylor et Francis et l'auteur pour la permission de réimprimer Ian Taylor, « Mondialisation et régionalisation en Afrique : réactions aux tentatives de régionalisme néolibéral », *Review of International Political Economy*, 2003, 10, 2, 310 –330.

Elsevier pour la permission de réimprimer Pádraig R. Carmody et Francis Y. Owusu, « Competing Hegemons? Stratégies géo-économiques chinoises contre américaines en Afrique », *Géographie politique*, 2007, 26, 504 –524.

Cambridge University Press et l'auteur pour la permission de réimprimer Julia C. Strauss, « The Past in the Present : Historical and Rhetorical Lineages in China's Relations with Africa », *The China Quarterly*, 2009, 199, 777–795.

Clause de non-responsabilité

Les éditeurs se sont efforcés de contacter les auteurs/titulaires des droits d'auteur des œuvres réimprimées dans *African Politics (Critical Concepts in Political Science)*. Cela n'a pas été possible dans tous les cas, cependant, et nous serions heureux de recevoir une correspondance de la part des personnes/entreprises que nous n'avons pas pu tracer.

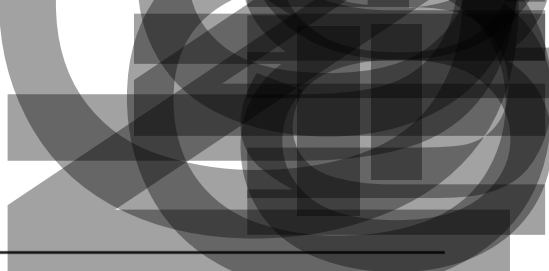


Tableau chronologique des articles et chapitres réimprimés

Date	Auteur	Article/Chapitre	Source	Vol.	Type.
1996	Jeffrey Herbst	Répondre à l'échec de l'État en Afrique	Sécurité internationale, 21:3, 120 –44.	II	20
	Stephen N.Ndegwa	Citoyenneté et ethnicité : un examen de deux moments de transition dans la politique kenyane	Revue américaine de science politique, 91: 3, 599 - 616.	II	18
1999	JP Olivier de Sardan	Une économie morale de la corruption en Afrique ?	Le Journal des études africaines modernes, 37:1, 25-52.	II	26
2000	Jean-François Bayart	L'Afrique dans le monde: une histoire d'extraversion	Affaires africaines, 99: 395, 217–67.	je 5	
2000	Ibrahim Elbadawi et Nicolas Sambanis, Banque de mots	Pourquoi y a-t-il tant de guerres civiles en Afrique ? Comprendre et prévenir les conflits violents	Journal des économies africaines, 9:3, 244 –69.	III	46
2000	William Reno	Économies clandestines, violence et États en Afrique	Journal des affaires internationales, 53:2, 433-59.	II	27
2001	Mahmood Mamdani	Au-delà du colon et de l'autochtone en tant qu'identités politiques : surmonter l'héritage politique du colonialisme	Comparative Studies in Society and History, 43: 4, 651–64.	je	2
2001	Thandika Mkandawire	Réflexion sur les États développementistes en Afrique	Cambridge Journal of Economics, 25:3, 289-314.	II	28
2001	Nicoli Natrass et Jeremy Seekings	Démocratie et répartition dans des économies fortement inégalitaires : le cas de l'Afrique du Sud	Le Journal des études africaines modernes, 39: 3, 471–98.	III	34
2002	Paul Collier et Anke Hoeffler	Sur l'incidence de la guerre civile en Afrique	Journal of Conflict Resolution, 46:1, 13 –28.	III	47
2002	Giles Mohan et AB Zack-Williams	Mondialisation par le bas : conceptualiser le rôle des diasporas africaines dans le développement de l'Afrique	Revue de l'économie politique africaine, 29:92, 211–36.	je	dix
2002	Nicolas van de Walle	L'éventail des régimes en Afrique	Journal of Democracy, 13:2, 66 – 80.	IV	53

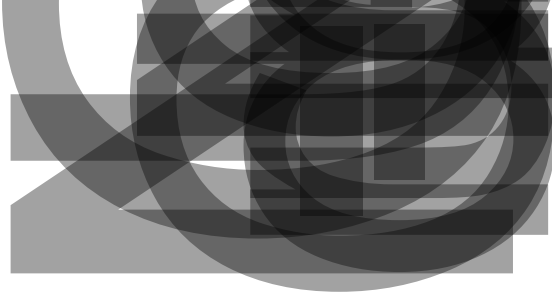


Tableau chronologique suite

Date Auteur	Article/Chapitre	Source	Vol. Type.
2003 Staffan I. Lindberg	« C'est à nous de « hacher » » : les élections en Afrique nourrissent-elles le néo-patrimonialisme au lieu de le contrecarrer ?	Démocratisation, 10:2, 121–40.	IV 59
2003 Sam Moyo et Prosper Matondi	La politique de la réforme agraire au Zimbabwe	Du Cap au Congo : les défis de sécurité en évolution de l'Afrique australe (Boulder : Lynne Rienner), pp. 73 - 95.	III 43
2003 Ian Taylor	Mondialisation et régionalisation en Afrique : réactions aux tentatives de régionalisme néolibéral	Revue d'économie politique internationale, 10:2, 310 –30.	je 14
2003 Aili Mari Tripp	Femmes en mouvement : transformations Paysages politiques africains	Journal féministe international de politique, 5: 2, 233-55.	IV 69
2003 Leonard Wantchekon	Clientélisme et comportement électoral : preuves d'une expérience de terrain au Bénin	Politique mondiale, 55:3, 399 – 422.	IV 60
2004 Rita Abrahamsen	Le pouvoir des partenariats dans la gouvernance mondiale	Third World Quarterly, 25:8, 1453–67.	je 8
2004 Bruce J. Berman	« Un palimpseste de contradictions » : ethnicité, classe et politique en Afrique	Journal international des études historiques africaines, 37:1, 13 –31.	III 36
2004 Deborah A. Bräutigam et Stephen Knack	Aide extérieure, institutions et gouvernance en Afrique subsaharienne	Développement économique et changement culturel, 52:2, 255 –85.	je 7
2004 Thad Dunning	Conditionnement des effets de l'aide : politique de la guerre froide, crédibilité des donateurs et démocratie en Afrique	Organisation internationale, 58:2, 409 –23.	je 9
2004 E. Gyimah-Boadi	Société civile et développement démocratique	Réforme démocratique en Afrique : La qualité du progrès, Lynne Rienner, pp. 99 –120.	IV 67

XXXX

2004 Jeff Haynes	Religion et démocratisation en Afrique Héritage colonial britannique et développement politique	Démocratisation, 11:4, 66 – 89.	IV 68	3
2004 Matthew K. Lange		Développement mondial, 32:6, 905 – 22.		
2004 Edouard Miguel	Tribu ou nation ? Édification de la nation et biens publics au Kenya contre la Tanzanie	Politique mondiale, 56:3, 328-62.	III 42	
2004 Lungisile Ntsebeza	Décentralisation démocratique et autorité traditionnelle : les dilemmes de l'administration foncière en Afrique du Sud rurale	Journal européen de recherche sur le développement, 16:1, 71–89.	II	21
2004 Daniel N. Posner	L'importance politique de la différence culturelle : pourquoi les Chewas et les Tumbukas sont des alliés en Zambie et des adversaires au Malawi	Revue américaine de science politique, 98:4, 529-45.	III 40	
2004 Randall W. Stone	L'économie politique des prêts du FMI en Afrique	Revue américaine de science politique, 98: 4, 577–91.	je	4
2004 Thomas Kwasi Tieku	Expliquer le conflit et l'accommodement des intérêts des principaux acteurs dans la création de l'Union africaine	Affaires africaines, 103:411, 249 –67.	je	13
2004 Aili Mari Tripp	Le visage changeant de l'autoritarisme en Afrique : le cas de l'Ouganda	L'Afrique aujourd'hui, 50:3, 3 –26.	IV 54	
2004 Crawford Jeune	La fin de l'État post-colonial en Afrique ? Réflexions sur l'évolution des dynamiques politiques africaines	Affaires africaines, 103:410, 23 – 49.	II	17
2005 Peter Geschiere	Autochtonie et citoyenneté : nouveaux modes de lutte d'appartenance et d'exclusion en Afrique	Forum d'études sur le développement, 33:2, 371–84.	III 44	
2005 Carrie Manning	Évaluation des systèmes de partis africains après la troisième vague	Politique du Parti, 11:6, 707–727.	IV 56	
2005 Patrick J. McGowan	Coups d'État et conflits en Afrique de l'Ouest, 1955-2004 : première partie, perspectives théoriques	Forces armées et société, 32:1, 5 –23.	IV 52	

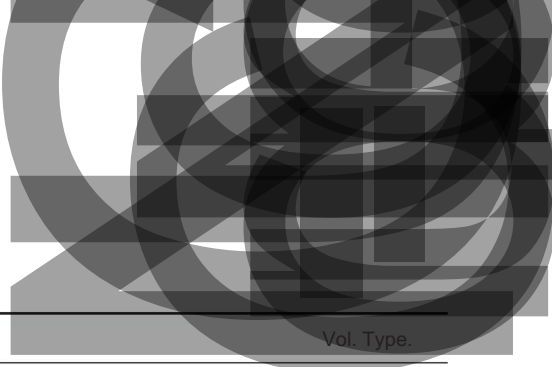


Tableau chronologique suite

Date	Auteur	Article/Chapitre	Source	Vol.	Type.
2006	Staffan I. Lindberg	La signification surprenante des élections africaines	Journal of Democracy, 17:1, 139-51.	IV	61
2006	Christian Lund	Institutions crépusculaires : pouvoir public et politiques locales en Afrique	Développement et changement, 37:4, 685 –705.	II	23
2007	Padraig R. Carmody et Francis Y. Owusu	Hégémons concurrents ? Stratégies géo-économiques chinoises versus américaines en Afrique	Géographie politique, 26, 504-24.	je	15
2007	Stephen Ellis et Gerrie ter Haar	Religion et politique : prendre au sérieux les épistémologies africaines	Le Journal des études africaines modernes, 45: 3, 385 - 401.	III	37
2007	Gero Erdmann et Ulf Engel	Le néopatrimonialisme reconsidéré : revue critique et élaboration d'un concept insaisissable	Commonwealth et politique comparée, 45: 1, 95 -119.	II	25
2007	Kimuli Kasara	Taxe-moi si vous le pouvez : géographie ethnique, démocratie et taxation de l'agriculture en Afrique	Revue américaine de science politique, 101:1, 159 –72.	II	32
2007	Francis B. Nyamnjoh	De la citoyenneté limitée à la citoyenneté fl exible : les leçons de l'Afrique	Études sur la citoyenneté, 11 : 1, 73 – 82.	III	41
2007	Daniel N. Posner et Daniel J. Young	L'institutionnalisation du pouvoir politique en Afrique	Journal of Democracy, 18:3, 126-40.	IV	63
2008	Joel D. Barkan	Des législatures en hausse ?	Journal of Democracy, 19:2, 124-37.	IV	65
	Robert H. Bates	La logique de l'échec de l'État : apprendre de l'Afrique de la fin du siècle	Gestion des conflits et paix 19 Sciences, 25:4, 297–314.	II	
2008	David Pratten	La politique de protection : perspectives sur le vigilantisme au Nigeria	Afrique, 78:1, 1–15.	II	24
2008	H. Kwasi Prempeh	Des présidents	Journal of Democracy, 19:2, 109-23.	IV	64
	Leonardo R. Arriola	indomptés Patronage et stabilité politique en Afrique	Études politiques comparées, 50 1339 –62.	III	

2009 Odd-Helge Fjeldstad et Mick Moore	Autorités fiscales et autorité publique en Afrique subsaharienne	Le Journal des études africaines modernes, 47: 1, 1–18.	II	31
2009 Andreas Mehler	Paix et partage du pouvoir en Afrique : une relation pas si évidente	Affaires africaines, 108:432, 453–73.	III	49
2009 Ebenezer Obadare et Wale Adebani	Flux transnationaux de ressources et paradoxes de l'appartenance : réorienter le débat sur le transnationalisme, les envois de fonds, l'État et la citoyenneté en Afrique	Revue de l'économie politique africaine, 36:122, 499–517.	IV	11
2009 Julia C. Strauss	Le passé au présent : lignées historiques et rhétoriques dans les relations de la Chine avec l'Afrique	The China Quarterly, 199, 777–95.	jo	16
2009 Rotimi Suberu	Le fédéralisme en Afrique : l'expérience nigériane dans une perspective comparée	Ethnopolitique, 8:1, 67-86.	III	51
2009 Nicolas van de Walle	Les origines institutionnelles des inégalités en Afrique subsaharienne	Revue annuelle de science politique, 12, 307–27.	III	35
2010 Nic Cheeseman 2010 Leonardo A. Villalón	De la polémique à la négociation : construire la démocratie dans les contextes musulmans africains	Journal of Democracy, 21:4, 139-53. IV 62	III	
2010 Paul Tiyambe Zeleza	Diasporas africaines : vers une histoire globale	Revue des études africaines, 53:1, 1–19.	jo	12
2011 Nathan Nunn et Léonard Wantchekon	La traite négrière et les origines de la méfiance en Afrique	Revue économique américaine, 101: 7, 3221–52.	jo	1
2011 Peter VonDoepp et Rachel Ellett	Retravailler les modèles stratégiques des relations de l'exécutif judiciaire : perspectives des nouvelles démocraties africaines	Politique comparée, 43:2, 147–65.	IV	66
2012David Booth et Frédéric Golooba-Mutebi	Un patrimonialisme développemental ? Le cas du Rwanda	Affaires africaines, 111:444, 379 – 403.	II	30

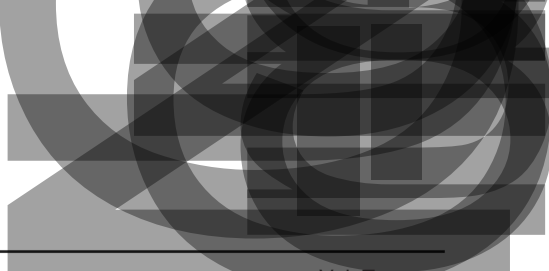


Tableau chronologique suite

Date	Auteur	Article/Chapitre	Source	Vol.	Type.
2012	Michael Bratton, Ravi Bhavnani et Tse-Hsin Chen	Intentions de vote en Afrique : ethniques, économiques ou partisans ?	Commonwealth et politique comparée, 50: 1, 27–52.	IV	58
2012	Tim Kelsall	Néo-patrimonialisme, rente et développement : aller dans le sens du poil ?	Nouvelle économie politique, 17:5, 677–82.	II	29
2012	Caryn Peiffer et Pierre Englebert	Extraversion, vulnérabilité aux donateurs et libéralisation politique en Afrique	Affaires africaines, 111:444, 355 –78.	je	6
2012	Rachel Beatty Riedel	Politique en transformation, religion dynamique : l'impact politique de la religion dans l'Afrique contemporaine	African Conflict & Peacebuilding Review, 2:2, 29 –50.	III	38
2012	Scott Straus	Les guerres finissent ! Changement des modèles de violence politique en Afrique subsaharienne	Affaires africaines, 111:443, 179 –201.	III	48
2013	Leonardo R.Arriola	Capital et opposition en Afrique : constitution de coalitions dans les sociétés multiethniques	Politique mondiale, 65:2, 233-72.	IV	57
2013	Gretchen Bauer et Jennie E. Burnet	Quotas de genre, démocratie et représentation des femmes en Afrique : quelques idées du Botswana démocratique et du Rwanda autocratique	Forum international des études sur les femmes, 41, 103 –12.	IV	70
2013	Catherine Boone	Régimes fonciers et structure de la politique : modèles de conflits liés à la terre	Afrique, 83:1, 188-203.	III	45
2013	Caroline Logan	Les racines de la résilience : explorer le soutien populaire aux autorités traditionnelles africaines	Affaires africaines, 112:448, 353 –76.	II	22
2013	Bénédict Myles Tendi	Idéologie, autorité civile et armée zimbabwéenne	Journal des études sud-africaines, 39: 4, 829 - 43.	IV	55
2014	Cristina Bodea et Adrienne Le Bas	Les origines de la conformité volontaire : attitudes envers la fiscalité dans les zones urbaines du Nigéria	Journal britannique de science politique, 46: 1, 1–24.	II	33

UNE INTRODUCTION À L'AFRIQUE POLITIQUE ET TOME I

Nic Fromager

L'étude de l'Afrique et des études africaines

La politique africaine est une discipline dynamique et florissante. Chaque année, de plus en plus d'universités établissent des cours de premier cycle et de maîtrise en études africaines, tandis que le nombre de revues couvrant le continent a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie.¹ La quantité de recherches effectuées sur la politique africaine a également augmenté, en partie parce que la réintroduction des élections multipartites au début des années 1990 a donné à la discipline un coup de fouet bien nécessaire. Pour ces raisons et bien d'autres, l'Afrique est maintenant plus susceptible de figurer dans les principales revues comparatives mondiales qu'elle ne l'était dans les années 1980. L'intérêt populaire et étudiant pour l'Afrique est également extrêmement élevé. Dans ma propre institution, l'Université d'Oxford, il y a maintenant un séminaire ou une conférence sur l'Afrique tous les jours de la semaine. Ces tendances sont susceptibles de se poursuivre car une croissance économique constante et une classe moyenne croissante entraînent l'expansion du secteur universitaire en Afrique même. C'est donc un moment approprié pour une collection d'œuvres majeures pour rassembler une partie de la littérature clé qui a éclairé notre compréhension de la politique africaine et les facteurs susceptibles de façonner

La qualité et la quantité des recherches actuellement produites sur l'Afrique signifient que la compilation des articles les plus importants publiés au cours de la dernière décennie est loin d'être une tâche facile. J'ai réduit une liste initiale de quelque 300 articles au cours de plusieurs mois pénibles et j'ai été obligé de laisser de côté de nombreux textes précieux et formateurs qui ont influencé ma propre réflexion. En sélectionnant les articles qui remplissent ces quatre volumes, j'ai essayé de trouver le juste équilibre entre la littérature très citée qui a déjà façonné le domaine et les nouveaux articles susceptibles d'être influents dans les années à venir. J'ai également cherché à inclure des pièces qui offrent une gamme de points de vue et de méthodologies différents. Une discussion plus longue des critères de sélection que j'ai employés, et certains des travaux les plus importants qui n'ont pas pu être inclus, apparaît à la fin de ce chapitre. Bien que chaque collection reflète inévitablement les intérêts et les priorités de son éditeur, je crois que tous les articles inclus ici devraient être une lecture obligatoire pour ceux qui cherchent à comprendre la politique africaine.

Afin de mettre en lumière les thèmes phares auxquels la discipline s'est attaquée, cette collection d'Œuvres majeures est structurée autour de quatre paradoxes majeurs qui ont animé la recherche sur la politique africaine au cours des soixante-dix dernières années. Le volume I, qui se concentre sur les relations internationales de l'Afrique, aborde le premier d'entre eux : malgré l'obtention de l'indépendance politique dans les années 1950 et 1960, de nombreux États africains sont restés dépendants de gouvernements étrangers, remettant en question la valeur et le sens de leur souveraineté. Cette contradiction apparente a soulevé un ensemble de questions importantes auxquelles les chercheurs ont passé une grande partie des années 1960 et 1970 à essayer de répondre. L'indépendance n'était-elle qu'un acte de théâtre politique ? Quel contrôle les gouvernements et les entreprises étrangères pourraient-ils exercer sur les développements sur le terrain en Afrique ? Et comment les dirigeants africains ont-ils cherché à utiliser leurs relations internationales pour renforcer leurs propres positions au niveau national – la queue peut-elle remuer le chien ? Bien que certaines de ces questions soient séculaires, elles ont une pertinence contemporaine importante : par exemple, les questions qui étaient auparavant posées sur les relations de l'Afrique avec la Belgique, la France et le Royaume-Uni, sont maintenant posées en référence à l'engagement du continent avec le

Le deuxième volume de cette collection, qui se concentre sur le développement de l'État africain, est motivé par un deuxième paradoxe : les dirigeants africains sont souvent décrits comme profondément autoritaires et répressifs, mais ils n'exercent qu'un contrôle limité sur leurs propres territoires. Comment les stratégies autoritaires peuvent-elles être efficaces dans un contexte de faiblesse de l'État ? Ce puzzle suggère un ensemble de questions de recherche supplémentaires qui ont inspiré les universitaires pendant huit décennies. Pourquoi les dirigeants africains n'ont-ils pas fait plus pour développer un contrôle plus fort sur leur peuple et leurs lieux ? Si les États africains sont si faibles, pourquoi leurs frontières sont-elles en grande partie restées intactes ? De plus, si les dirigeants africains jouissent d'un contrôle coercitif aussi limité, pourquoi certains de leurs gouvernements ont-ils duré des décennies ? Ou, pour le dire autrement, si l'appareil formel des États (forces de police, assemblées législatives et judiciaires) n'est pas suffisant pour maintenir la loi et l'ordre, pourquoi ces sociétés ne sombrent-elles pas dans l'anarchie ? La question de savoir d'où vient l'ordre s'il n'est pas assuré par l'État continue d'être d'une importance vitale, car elle concerne les fondements de la stabilité politique et de la légitimité sur le continent, et le type de contrat social qui existe entre les gouvernements et leur peuple. .

Le troisième volume s'éloigne de l'État pour s'intéresser aux mouvements politiques qui ont opéré en son sein. Ici, le paradoxe intéressant est que les tentatives les plus efficaces de mobilisation de masse sur le continent se sont généralement présentées sous le couvert d'appels unificateurs au nationalisme, et pourtant les nations africaines sont maintenant mieux connues pour leurs divisions internes. À quelques exceptions notables près (pensez à Nelson Mandela), ce sont les conflits et la guerre civile, plutôt que l'harmonie intercommunautaire, qui ont fait la une des journaux au cours des soixante-dix dernières années. La tension entre le nationalisme et les identités infranationales telles que l'ethnicité a été une source constante de recherches innovantes. Des débats acharnés ont eu lieu sur des questions telles

pourquoi l'ethnicité est-elle devenue si importante politiquement en Afrique, et si son influence s'accroît avec le temps. Ces débats continuent de jouir d'une plus grande pertinence parce qu'ils ont des implications réelles pour la faisabilité de la construction de différents types de systèmes politiques en Afrique. Certains ont fait valoir, par exemple, que l'impact diviseur des identités ethniques signifie que l'on ne peut s'attendre à ce que la démocratie fonctionne sur le continent², ou du moins pas sans une modification considérable pour refléter les réalités africaines³. Mais ce débat particulier est loin d'être terminé : sur ce sujet, comme sur tant d'autres, nous n'avons pas encore atteint un consensus.

Le quatrième volume prend le relais du troisième, déplaçant notre attention sur la tension persistante entre régime autoritaire et gouvernement démocratique. Dans les années 1980, presque toute l'Afrique était gouvernée par des États à parti unique, des régimes militaires ou des dictatures personnelles.⁴ À la fin des années 1990, presque tous les pays d'Afrique avaient réintroduit des élections multipartites sous une forme ou une autre.⁵ Le Ghana a fait de réels progrès démocratiques, dans d'autres cas, les réformes qui ont été introduites n'ont semblé impressionnantes que de loin. Au Cameroun et au Tchad, par exemple, des élections ont eu lieu, mais le terrain politique penchait tellement en faveur du gouvernement que les résultats étaient inéluctables.⁶

En l'absence d'une commission électorale, d'un pouvoir judiciaire et d'une police indépendants, le multipartisme s'est souvent révélé beaucoup moins transformateur que les dirigeants de l'opposition ne l'avaient initialement espéré. C'est le dernier des quatre grands paradoxes de la politique africaine : le continent organise plus d'élections que jamais auparavant, mais au cours de la période 2010-2015, la qualité de la démocratie a en fait décliné. Selon Freedom House, un groupe de réflexion américain qui évalue le niveau des droits politiques et des libertés civiles à travers le monde, "les sept catégories de droits politiques et de libertés civiles ont diminué au cours des cinq dernières années, les plus fortes baisses concernant les libertés d'expression". et l'association. »⁷ Une grande partie de la recherche actuelle sur la politique africaine cherche à expliquer pourquoi certains pays sont devenus plus démocratiques que d'autres, comment les élections multipartites peuvent réellement renforcer la position des dirigeants politiques en place, et si le continent se dirige vers la consolidation démocratique ou renversement autoritaire. Bon nombre des principales contributions à ce débat sont incluses dans le Volume IV.

La suite de ce chapitre introduit l'étude de la politique africaine en considérant ce qui la distingue, avant d'approfondir les quatre paradoxes résumés ci-dessus. Comme chaque volume a sa propre introduction, je consacre ici la plus grande place à la discussion du sujet du volume I, « L'Afrique et le monde ». Ce faisant, je soutiens qu'une profonde prise de conscience de l'international de l'Afrique relations internationales est essentielle pour comprendre d'autres aspects de la politique africaine. En effet, les relations internationales de l'Afrique n'ont pas été choisies pour faire l'objet du volume I par hasard : certains des thèmes qui émergent dans le premier volume traversent également les trois autres. Par exemple, les débats sur les faiblesses de l'État africain doivent inévitablement s'engager avec l'impact du système hautement centralisé

et les structures bureaucratiques extractives établies à l'époque coloniale, même si l'on souhaite soutenir que l'impact de la domination coloniale a été exagéré.

De même, les discussions concernant l'émergence du « tribalisme »⁸ sont incomplètes à moins qu'elles n'abordent l'impact diviseur de la domination coloniale sur les sociétés africaines.

L'implication plus large de la nature interconnectée de ces débats est qu'une compréhension globale de l'Afrique nécessite un engagement avec chacun des volumes inclus dans cette série d'œuvres majeures. À son tour, tirer le meilleur parti de chaque discussion implique de commencer par le début et de progresser vers la fin. Bien que chaque article puisse, bien sûr, être lu comme une contribution autonome, les volumes ont été délibérément organisés pour refléter l'évolution du débat lui-même, de sorte que les articles ultérieurs s'appuient sur les précédents et y répondent. Comme tous les chercheurs qui ont essayé de s'attaquer à ces questions n'en sont que trop conscients, il n'y a pas de raccourci vers la connaissance.

Qu'est-ce qui est « africain » dans les études africaines ?

Trois caractéristiques de l'étude de la politique africaine la distinguent de la littérature sur la politique d'autres régions. Premièrement, la politique africaine est l'une des disciplines les plus dynamiques et les plus évolutives des sciences sociales. Comme dans toutes les littératures, la recherche sur le continent a suivi de près les développements sur le terrain, et peu de régions du monde ont connu des changements plus rapides que l'Afrique.⁹ En effet, il est difficile de penser à de nombreuses autres régions dans lesquelles les chercheurs ont dû couvrir un si large éventail de thèmes et de questions en si peu de temps. En l'espace de soixante ans, la discipline est passée de sa concentration initiale sur le nationalisme et l'indépendance à l'étude des coups d'État, des guerres civiles et des gouvernements militaires, et - après une décennie d'intenses débats sur la question de savoir si les économies africaines avaient besoin ou non d'un "ajustement structurel" - a récemment été réorienté à nouveau pour se concentrer sur l'étude des élections et du multipartisme.

Bien sûr, il y a aussi eu des continuités. Certaines thématiques ont traversé ces différentes époques, tant elles ont été centrales dans la manière d'appréhender l'Afrique. Ces sujets incluent l'utilisation et l'abus des identités communautaires, l'importance de la terre pour les développements politiques et économiques, l'extraction des ressources économiques, la difficulté de promouvoir la croissance économique et la démocratie dans les sociétés pauvres et divisées, et la persistance des formes « traditionnelles » de leadership soutenu par des réseaux hautement personnalisés et informels - un phénomène connu sous le nom de « néopatrimonialisme » (voir Volume II). Un autre débat omniprésent a été un débat important et continu sur la question de savoir si les explications des processus historiques et politiques en Afrique devraient mettre davantage l'accent sur l'action des peuples africains ou sur les structures au sein desquelles ils opèrent. Au cours des soixante dernières années, cette question a été posée à propos d'un certain nombre de sujets différents, notamment ceux relatifs aux relations internationales du continent. Comme nous le verrons plus tard, les chercheurs se sont demandé à plusieurs reprises si les gouvernements africains étaient libres

déterminer leur propre destin, ou si leur avenir est déterminé pour eux par la structure de l'économie politique internationale.

Cependant, même ces thèmes généraux ont dû être constamment retravaillés pour tenir compte de l'évolution des réalités sur le terrain. Les discussions sur la structure et l'agence ont évolué depuis leur focalisation initiale sur la domination coloniale, pour considérer le « néo-colonialisme », l'impact de la guerre froide, le rôle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale dans la promotion de l'ajustement structurel et, plus récemment, la montée de la Chine. De même, le cadre néo-patrimonial à travers lequel le continent est si souvent appréhendé est en train d'être adapté afin de tenir compte de l'importance croissante des institutions politiques formelles dans de nombreuses régions du continent¹⁰. Il n'est plus possible d'affirmer que le clientélisme et la politique personnalisée rend impossible l'émergence d'institutions politiques efficaces. La question à laquelle nous devons maintenant répondre est plutôt de savoir pourquoi les institutions s'affranchissent progressivement des préoccupations patrimoniales dans certains pays, mais pas dans d'autres.

Cette volatilité a eu un impact profond sur la littérature africaniste et ceux qui la produisent. Les changements rapides de la fortune du continent ont exigé une flexibilité intellectuelle des chercheurs qui souhaitent évoluer avec leur temps. Cette tendance a été encore exacerbée par le nombre relativement faible d'africanistes enseignant dans les universités, ce qui signifiait que la plupart des universitaires devaient superviser et enseigner sur une variété de sujets différents, avec une marge de spécialisation limitée. Ainsi, si vous rencontrez un africaniste qui a terminé son doctorat dans les années 1970, il est plus probable qu'improbable qu'il aura au moins une connaissance pratique de la littérature sur le régime colonial, le nationalisme, la théorie de la dépendance, les États à parti unique, le régime militaire, néo-patrimonialisme, ajustement structurel, politique ethnique, régime d'aide internationale, mobilisation politique et démocratisation. Ce serait peut-être exagérer un peu les choses que de dire qu'être africaniste, c'était être généraliste, mais pas trop.

Le deuxième facteur qui contribue à rendre la recherche sur la politique africaine distinctive est la méthode par laquelle le continent a été étudié. Les données limitées dont disposent les chercheurs ont nécessité un autre type de flexibilité intellectuelle. Jusqu'à une date relativement récente, les informations sur une série de questions clés – du nombre de personnes vivant dans un pays au niveau de l'emploi et à la valeur de ses exportations – étaient à la fois difficiles d'accès et de qualité douteuse. Cela signifiait qu'il était généralement difficile, et dans de nombreux cas impossible, de faire le type d'analyse quantitative qui est devenue courante au Royaume-Uni et aux États-Unis dans les années 1970 et 1980. Les gouvernements autoritaires recueillaient rarement des données politiques et économiques pertinentes, et lorsqu'ils le faisaient, elles étaient souvent trafiquées à des fins partisans¹¹. Dans le même temps, l'absence d'élections libres et équitables et de sondages d'opinion fiables rendait difficile la mesure de l'opinion publique. Cela a façonné à la fois les sujets que les africanistes pouvaient étudier et la manière dont ils pouvaient les étudier. De toute évidence, ceux qui ont étudié le continent devaient le faire de près : si vous aviez besoin de données pour soutenir

un argument que vous deviez le plus souvent collecter vous-même. Une conséquence de cela est que les africanistes ont eu tendance à passer beaucoup de temps sur le terrain, à mener des entretiens, à monter des études de cas, à s'engager dans l'étude de la politique par le bas. Ce serait sans doute exagérer un peu les choses que de dire qu'être un bon africaniste dans les années 1980, c'était être un bon travailleur de terrain, mais encore une fois, pas beaucoup.

La façon dont la discipline de la politique africaine a évolué a également été façonnée par l'arrivée tardive des politologues sur la scène. En Afrique, les anthropologues, dans certains cas en collaboration avec les régimes coloniaux, ont commencé à étudier l'Afrique des décennies avant que le continent ne devienne un centre d'étude sérieux pour les analystes politiques. L'apanage du linguiste scientifique ou de l'anthropologue social ; ce n'est que récemment que les sociologues, les économistes et les politologues américains ont développé un intérêt actif pour ses problèmes ». Cela signifiait que les premiers comptes rendus de la politique africaine avaient tendance à s'appuyer fortement sur les études anthropologiques et historiques antérieures des phénomènes politiques.¹³ Combiné avec la nécessité d'un travail de terrain approfondi, cela aide à expliquer pourquoi la recherche sur la politique en Afrique plus influencée par l'anthropologie et l'histoire que la science politique, disons, du Royaume-Uni ou des États-Unis.

Cette flexibilité et ce flux intellectuels ont donné lieu à une tension intéressante – et parfois productive. D'une part, ceux qui étudient la politique africaine connaissent souvent les mérites d'un certain nombre d'approches méthodologiques différentes au sein des sciences sociales et humaines, et une gamme de perspectives théoriques différentes. D'autre part, les africanistes sont tellement conscients que les pays qu'ils étudient présentent des histoires, des économies et des systèmes politiques distincts, qu'ils hésitent souvent à généraliser à partir d'un seul cas, ou à supposer que les modèles développés pour rendre compte de la politique en Europe ou en Amérique du Nord peut être utilisé pour expliquer les développements sur le continent. Cette tension a eu deux conséquences importantes. La première est qu'il est généralement plus difficile de persuader les africanistes de la validité et de l'utilité de vastes comparaisons entre pays. En général, les études de cas théoriquement riches sont à la fois plus courantes et moins controversées.¹⁴ La seconde est que de nombreux chercheurs africanistes restent réfractaires aux techniques contemporaines des sciences politiques telles que la recherche par sondage et l'analyse quantitative à grand n basée sur des ensembles de données préexistants,¹⁵ qui ne nécessitent pas de travail de terrain approfondi. Par conséquent, il existe des groupes importants au sein de la communauté des études africaines au sens large qui se méfient de la tendance récente à la quantification dans le milieu universitaire américain et, dans une moindre mesure, britannique. En effet, l'étude de l'Afrique en Europe continentale, et en Afrique elle-même, implique rarement le type d'analyse quantitative qui devient rapidement la norme dans la science

Cependant, une telle résistance ne signifie pas que la discipline est à l'abri d'un changement méthodologique profond. Au cours de la dernière décennie, l'étude de la politique africaine a subi une transformation spectaculaire en raison de l'émergence de nouvelles sources d'information. La plus grande disponibilité des données a, à son tour,

été portée par quatre évolutions qui méritent d'être brièvement rappelées ici car elles continueront d'exercer une influence profonde sur la façon dont la politique africaine est étudiée au cours des vingt prochaines années, permettant de se poser de nouvelles questions tout en générant de nouvelles controverses. Premièrement, des améliorations progressives dans la collecte de données par les gouvernements africains,¹⁶ les institutions financières internationales et les ONG signifient qu'il devient de plus en plus possible de construire de grands ensembles de données politiques et économiques. À son tour, cela a encouragé une analyse à grande échelle de sujets tels que les facteurs qui facilitent et retardent la croissance économique et le gouvernement démocratique - bien que la qualité d'une grande partie de ces données reste incertaine.¹⁷

Deuxièmement, la disponibilité des données sur l'opinion publique a considérablement augmenté grâce à la création de l'Afrobaromètre en 1999 par des chercheurs de l'Université d'État du Michigan, de l'Institut pour la démocratie en Afrique du Sud (Idasa) et du Centre pour le développement démocratique (CDD) au Ghana. ¹⁸

Depuis lors, l'équipe d'Afrobaromètre a fourni « Une série d'enquêtes nationales sur l'attitude du public sur la démocratie et la gouvernance en Afrique », menant des enquêtes régulières à travers le continent.¹⁹ En conséquence, il est devenu possible de parler avec confiance de l'ensemble des croyances et opinions d'un nombre croissant de sociétés africaines, parfois pour la première fois.²⁰

De plus, avec le dévoilement d'un nouveau site Web qui permet aux visiteurs d'effectuer une analyse des données d'enquête en ligne et sans logiciel sophistiqué, l'Afrobaromètre a introduit l'analyse de l'opinion publique dans les foyers et les bureaux des chercheurs, des décideurs et des journalistes d'une manière qui étaient impensables une décennie auparavant.

Troisièmement, la création de l'Afrobaromètre a coïncidé avec la volonté et la capacité accrues des africanistes, en particulier ceux formés aux États-Unis, à lever des fonds auprès de grands organismes de recherche pour soutenir de nouvelles collectes de données sur le continent. La prolifération d'ambitieux travaux d'enquête autonomes par des professeurs établis et des doctorants a été facilitée par l'expansion des sociétés d'études de marché qui disposent de l'infrastructure nécessaire pour mener des enquêtes d'opinion publique de masse, moyennant des frais. D'autres sources de données sont également devenues plus courantes, en partie à cause de la construction d'ensembles de données mondiaux qui sont maintenant plus susceptibles de contenir une couverture complète de l'Afrique que par le passé. La base de données Minorities At Risk (MAR), par exemple, a suivi et collecté des informations sur le statut et les conflits des groupes communautaires politiquement actifs dans tous les pays ayant une population d'au moins 500 000 personnes. De même, l'ensemble de données National Elections Across Democracy and Autocracy (NELDA) récemment rassemblé par Susan Hyde et Nikolay Marinov de l'Université de Yale recueille une série d'informations précieuses sur la gestion et la qualité des élections dans tous les États indépendants.²¹ des ensembles de données tels que MAR et NELDA a eu un double impact. D'une part, elle a permis aux africanistes de mener des études quantitatives sur une nouvelle gamme de sujets. D'autre part, il a facilité l'intégration de l'Afrique dans l'étude de la politique comparée.

Enfin, il convient également de noter une tendance plus récente et controversée : l'utilisation croissante du continent comme laboratoire pour mener des recherches expérimentales. Au cours de la dernière décennie, il y a eu une croissance significative du nombre d'universitaires réalisant des essais contrôlés randomisés (ECR)²² pour tester l'impact et l'efficacité de certaines « interventions ». Dans le domaine de la science et de la santé, un ECR peut être utilisé pour déterminer les avantages et les effets secondaires d'un médicament spécifique. En sciences sociales, elles peuvent être utilisées pour évaluer l'impact des politiques des bailleurs de fonds internationaux cherchant à promouvoir le développement et la démocratie en Afrique. Dans ce contexte, un ECR pourrait être utilisé pour évaluer les efforts visant à renforcer la responsabilité par la création de « tableaux de bord » qui résument les performances des députés, ou la distribution de t-shirts et de vidéos contenant des messages anti-corruption pendant une campagne électorale. Cette tendance s'est accompagnée d'une augmentation de l'utilisation de techniques de « laboratoire », dans lesquelles les chercheurs demandent aux participants de jouer à des jeux destinés à refléter les processus politiques du monde réel dans un cadre contrôlé²³. Dans les deux cas, l'attrait de ces nouvelles techniques pour les politologues africanistes a été l'idée d'employer un mode d'analyse plus « scientifique », reflétant la compulsion humaine à rechercher un degré irréalisable de certitude et de précision qui a été si bien mis en évidence par Wittgenstein.²⁴

L'émergence de nouvelles données et de nouvelles techniques pour les analyser a été un développement positif qui a promu les études africaines et leur a donné un rôle plus important dans la recherche mondiale. Dans les années 1970 et 1980, la science politique aux États-Unis a pris une tournure quantitative, s'appuyant sur des modèles économiques pour développer des questions de recherche plus mesurables et testables. Bien que de nombreux chercheurs qualitatifs aient résisté à cette tendance, elle s'est rapidement propagée au Royaume-Uni et au-delà. Au fur et à mesure que la discipline devenait plus technique, les chercheurs ont commencé à utiliser des modélisations statistiques complexes autant pour démontrer leur compétence technique que pour faire valoir un point théorique original. Ainsi, les revues les mieux notées dans le monde, telles que l'*American Political Science Review*, ont commencé à publier une quantité croissante de matériel quantitatif. L'une des conséquences a été qu'il est devenu plus difficile de publier des articles sur l'Afrique dans ces forums, car les données n'étaient tout simplement pas disponibles pour utiliser les mêmes techniques. En conséquence, la littérature africaniste avait tendance à être publiée dans des revues africanistes et à être négligée par les comparatistes. Il était rare, par exemple, que les lectures africaines figurent en bonne place dans les listes de lecture de base pour les matières courantes de sciences politiques.

Cette image a radicalement changé au cours de la dernière décennie. De nouvelles données et l'adoption de nouvelles approches ont permis aux africanistes de mener le type d'études quantitatives qui sont plus susceptibles d'être publiées dans les meilleures revues comparatives. En effet, des chercheurs tels que Daniel Posner (Volume III, Ch. 40) et Edward Miguel (Volume III, Ch. 42) ont été si novateurs dans leurs études sur l'identité ethnique qu'ils sont maintenant considérés comme des leaders mondiaux dans ce domaine. En conséquence, la littérature sur l'ethnicité en Afrique a commencé à

influencent la façon dont les identités communautaires sont étudiées ailleurs, ce qui ne peut être qu'une bonne nouvelle²⁵.

Cependant, ces évolutions ont également généré des tensions entre ceux qui adhèrent pleinement aux approches expérimentales et quantitatives et ceux qui restent sceptiques quant à leur efficacité. Il n'y a pas de lignes de démarcation faciles entre ces deux groupes, mais le premier a tendance à inclure ceux formés à des approches plus quantitatives, c'est-à-dire des chercheurs ayant une formation en économie ou en développement, et ceux formés aux États-Unis. En revanche, ce dernier groupe comprend bon nombre d'africanistes en Europe et en Afrique, et un nombre considérable de chercheurs américains qui continuent à produire des travaux qualitatifs de haut niveau. Les raisons d'un tel scepticisme sont complexes.

De nombreux chercheurs qualitatifs ne sont toujours pas convaincus que les données et les techniques actuellement disponibles sont suffisamment sensibles pour saisir les réalités africaines. Cela s'explique en partie par le fait que les chercheurs sont beaucoup moins susceptibles de recevoir une formation rigoureuse sur les méthodes quantitatives et expérimentales en dehors des États-Unis, et ont donc du mal à comprendre pleinement ces approches et les mesures prises pour les valider. Dans le même temps, la méfiance à l'égard des approches quantitatives reflète des préoccupations valables concernant la qualité des données économiques produites par le gouvernement et la fiabilité des données d'enquête dans les États autoritaires. Dans de tels contextes, les fonctionnaires et les citoyens se sont habitués à « colorer en rose » la réalité pour l'adapter à l'image que le gouvernement souhaite projeter.

L'émergence de nouvelles sources de données et de techniques de recherche a également été controversée parmi certains chercheurs qui craignent qu'une fois de plus l'Afrique ne devienne une sorte de terrain d'essai pour l'Occident.²⁶ Cela n'aide pas cette partie de la raison pour laquelle l'Afrique est si attrayante. Pour les chercheurs, c'est qu'il s'agit d'une destination de recherche relativement peu coûteuse où les participants ne s'attendent pas à une rémunération importante en échange de leur temps. Le fait que de nombreux essais contrôlés randomisés et projets de recherche expérimentale soient financés par les branches de promotion de la démocratie des gouvernements occidentaux - tels que l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et le Département pour le développement international (DfID) - ne fait que renforcer ce sentiment de malaise.

En soulignant le malaise ressenti par certains chercheurs face à ces nouvelles méthodes de recherche, je n'entends pas contester les motivations de ceux qui mènent ces recherches, ni douter de l'intérêt d'opérationnaliser des méthodes empruntant à d'autres disciplines. En effet, il est important de noter que le souci de la direction dans laquelle se dirigent les études africaines ne correspond pas simplement à des clivages méthodologiques, nationaux ou raciaux : nombre de ceux qui utilisent ces techniques reconnaissent ces problèmes²⁷, et certains des pionniers de ces approches sont des universitaires africains.²⁸ Dans l'intérêt d'une divulgation complète, il convient peut-être de noter que même si ma propre recherche est principalement qualitative, j'ai également mené à la fois des enquêtes et des « jeux de laboratoire » dans des pays tels que le Ghana, le Kenya, l'Ouganda et Nigeria. Je déploie une palette d'approches car la compréhension de tout phénomène complexe nécessite l'utilisation de stratégies de recherche diversifiées pour apporter un éventail de perspectives complémentaires. Compte tenu de cela, il

devrait être un espace pour des approches à la fois qualitatives et quantitatives dans l'étude de l'Afrique. J'insiste plutôt sur ces tensions afin de démontrer que le débat sur la manière d'étudier l'Afrique est bien vivant. Je pense aussi qu'il est intéressant de réfléchir à la manière dont ces controverses sont façonnées indirectement par l'héritage colonial et les inégalités mondiales persistantes, car là aussi les relations internationales du continent pèsent lourd.

Pour le voir, nous devons porter notre attention sur l'étude du continent au sein même de l'Afrique. L'une des conséquences du manque d'investissement dans les services publics par les gouvernements coloniaux et leurs homologues postcoloniaux a été le sous-financement chronique de l'éducation et de la recherche universitaire.²⁹ À son tour, cela signifie qu'une grande partie de ce qui est écrit sur l'Afrique est produite en dehors de l'Afrique. Bien sûr, il existe des exceptions importantes. Dans de nombreux États africains, des chercheurs produisent des travaux essentiels qui ont une résonance internationale, comme en témoignent certaines des contributions à cette série. Mais en général, la taille élevée des classes, les bas salaires, les bibliothèques délabrées et l'absence de fonds de voyage ont créé de puissants obstacles à la recherche, qui a tendance à être à la fois gourmande en temps et en ressources. Ce sont les inégalités mondiales impliquées par cette situation qui ont poussé Amina Mama à demander « Est-il éthique d'étudier l'Afrique » ?³⁰

La capacité de certains universitaires africains à obtenir des emplois aux États-Unis et, dans une moindre mesure, en Europe, a quelque peu atténué ce problème, mais au prix du retrait de certains des penseurs les plus influents et les plus talentueux d'Afrique de ses universités. Dans un article à paraître dans *African Affairs*, Scott Weathers et Ryan Biggs démontrent que le nombre d'articles publiés dans *African Affairs* et le *Journal of Modern African Studies* par des auteurs basés dans des institutions africaines a diminué au cours de la dernière décennie - malgré les meilleurs efforts de ces revues pour promouvoir l'érudition africaine.³¹ Compte tenu de cela, il reste encore beaucoup à faire pour s'assurer que ceux qui vivent à l'intérieur de l'Afrique ont les mêmes opportunités d'étudier le continent que ceux qui vivent à l'extérieur. Malgré tous les discours récents sur « l'essor de l'Afrique », la triste réalité est que si l'on compilait un volume comme celui-ci en se basant uniquement sur le nombre de citations que les articles ont reçues, il y aurait beaucoup trop peu d'articles écrits par des universitaires africains. En ce sens, l'une des particularités de l'étude de la politique africaine est à quel point elle est souvent « non africaine » aux plus hauts niveaux.

Cette réalité façonne la manière dont la discipline a répondu à l'émergence de nouvelles techniques de recherche. Le niveau de malaise à l'égard des universitaires occidentaux traitant le continent comme leur laboratoire de recherche serait nettement plus faible si, par exemple, davantage d'universitaires africains menaient des expériences similaires en Europe et aux États-Unis. De plus, l'utilisation de méthodes quasi-scientifiques et expérimentales par les bailleurs de fonds et les chercheurs basés dans l'hémisphère Nord serait mieux accueillie par la communauté universitaire si davantage de connaissances produites sur l'Afrique étaient écrites par et pour les Africains eux-mêmes. Ainsi, que l'on veuille comprendre la politique africaine, ou les débats sur l'évolution de l'étude de la politique africaine, il faut commencer par considérer les relations internationales de l'Afrique.

L'Afrique et le monde

Cette série d'œuvres majeures ne commence pas par la relation de l'Afrique avec le monde parce que l'histoire africaine a commencé avec l'avènement de l'homme blanc, ou parce que l'Afrique manquait d'États avant l'intervention de la domination coloniale, ou parce que l'Occident a apporté la démocratie au continent au début des années 1990.³² Bien que toutes ces positions aient été tenues par certains chercheurs au fil des ans, toutes se sont avérées fausses - le produit d'une tendance à sous-estimer l'agence africaine et à surestimer le pouvoir des gouvernements européens et américains. Par exemple, il est vrai que de nombreux peuples africains vivaient des vies relativement "apatrides" dans les années 1800, mais le continent présentait également des systèmes politiques vastes et ambitieux, dotés de bureaucraties établies et d'une compréhension claire de la responsabilité territoriale, comme l'empire Ashanti et le califat de Sokoto.³³ Une grande partie de ce que nous savons de ces États, nous l'avons appris en écoutant l'histoire orale et en appréciant les nombreuses façons de découvrir l'histoire du riche passé du continent malgré des documents écrits limités. Et tandis que l'augmentation du soutien occidental à la démocratie sur le continent après la fin de la guerre froide a joué un rôle important dans la facilitation du changement politique, ce sont les forces nationales qui ont déterminé comment la transition vers le multipartisme s'est déroulée, alors que les destins contrastés du Ghana démocratique et l'Ouganda autoritaire le démontrent avec justesse.³⁴

Commencer par les relations internationales de l'Afrique ne vise donc en aucune manière à privilégier le rôle des acteurs étrangers. Je commencerai plutôt par regarder l'Afrique et le monde parce que ce thème, peut-être plus que tout autre, a imprégné les débats sur la politique africaine au cours des soixante dernières années. Dans les années 1930 et 1940, les travaux sur l'Afrique avaient tendance à se préoccuper de la structure et de la performance de la domination coloniale, et de son impact sur les sociétés africaines. Dans les années 1950 et 1960, le nombre de personnes faisant des recherches sur le continent avait considérablement augmenté et la littérature a naturellement commencé à se tourner vers la question du nationalisme africain et de la lutte anticoloniale. À la fin des années 1960 et 1970, après l'accession à l'indépendance, l'attention s'est déplacée vers la question de savoir si l'indépendance politique était une imposture parce qu'elle n'allait pas toujours de pair avec l'indépendance économique. Les auteurs des écoles de la « dépendance » et du « néo-colonialisme » ont souligné la manière dont l'Europe avait « sous-développé » l'Afrique³⁵ et soutenu que la position mondiale périphérique du continent avait conduit à sa manipulation politique et économique. À bien des égards, ce débat n'a jamais disparu et continue de façonner la discussion sur le rôle des puissances étrangères et des institutions mondiales aujourd'hui.

L'héritage colonial

Les trois chapitres qui ouvrent le Volume I reflètent tous les discussions en cours sur l'étendue de l'héritage colonial. Nathan Nunn et Leonard Wantchekon

démontrer l'impact durable de l'un des aspects les plus sombres de la domination coloniale, la traite des esclaves, en montrant que les communautés qui vivaient à proximité des routes des esclaves continuent d'être moins confiantes que celles qui étaient plus isolées de la traite (Ch. 1). Mahmood Mamdani fournit une preuve supplémentaire de l'héritage de division de l'intervention européenne. Dans son livre influent, *Citizen and Subject*, il soutient que l'une des caractéristiques centrales de la domination coloniale était une tentative délibérée de séparer les sociétés coloniales en « citoyens » - citadins autorisés à bénéficier d'une protection juridique et judiciaire « moderne » - et « sujets ». ' – les habitants des zones rurales condamnés à vivre sous le droit coutumier, selon lequel les droits humains et économiques d'un individu ne sont souvent pas respectés. Pour Mamdani, il s'agissait d'une division injustifiable, car elle engageait la majeure partie du continent dans une forme de « despotisme décentralisé »³⁶. Les conséquences à long terme de cette forme de gouvernement étaient profondes : elle favorisait des systèmes juridiques incohérents qui échouaient souvent à protéger les droits des femmes et des minorités, et exagérait les différences entre les communautés, chacune fonctionnant selon sa propre « coutume ».

Dans le chapitre inclus dans ce volume (ch. 2), Mamdani s'appuie sur cet argument pour décrire la manière dont la domination coloniale « a unifié la minorité en tant que citoyens titulaires de droits et fragmenté la majorité en autant d'ethnies axées sur la coutume ». Il poursuit en affirmant que la création d'un continent de minorités – dont beaucoup revendiquent le droit à un certain degré d'autonomie et à la terre – est l'un des plus grands problèmes auxquels le continent est confronté. Sur cette base, Mamdani suggère que le grand défi auquel l'Afrique est confrontée est de savoir comment répondre à l'enracinement et à la politisation des identités ethniques. Une option serait de permettre à chaque groupe ethnique d'avoir sa propre autorité étatique ou traditionnelle. Cependant, il craint que cela ne « risque de multiplier le problème, puisque le nombre de minorités augmentera, tout comme le nombre d'États ethniquement définis ou d'autorités indigènes ». Au lieu de cela, l'approche préférée de Mamdani est de « repenser l'héritage institutionnel du colonialisme » et de rejeter l'idée que « nous devons définir l'identité politique, les droits politiques et la justice politique d'abord et avant tout par rapport à l'indigénité ». Bien qu'il s'agisse d'une proposition séduisante, il semble peu probable que ce type d'exercice intellectuel persuade les dirigeants politiques, qui fondent souvent leur autorité sur le type de stratégies de diviser pour mieux régner qui durcissent les divisions ethniques, de changer de cap. D'autres solutions potentielles sont mises en évidence dans le Volume III.

L'abondante littérature sur l'impact négatif de la domination coloniale soulève la question inévitable de savoir quelle puissance coloniale a généré l'héritage le plus problématique. Les abus horribles commis par le roi Léopold, combinés à l'échec ultérieur du gouvernement belge à se préparer à l'indépendance, ont clairement mis le Congo (maintenant appelé la République démocratique du Congo) à l'échec.³⁷ Le fait que l'indépendance congolaise ait été rapidement suivie d'une longue guerre civile qui a ensuite cédé la place à des décennies de régime autoritaire brutal a donné l'impression que l'héritage de la domination coloniale belge était particulièrement toxique. Le record du Portugal est généralement considéré comme

n'étant pas beaucoup mieux : les deux plus grands territoires lusophones ont glissé dans des guerres civiles prolongées et sanglantes dès qu'ils ont accédé à l'indépendance.³⁸ Reste la question délicate de savoir si la domination coloniale britannique ou française peut être considérée comme ayant terme de stabilité politique.

Bien qu'il n'y ait pas de consensus sur ce sujet, certains chercheurs ont constaté que les anciennes colonies britanniques ont un avantage démocratique faible mais significatif par rapport à leurs homologues français ou belges.³⁹ Cependant, cette conclusion est contestée par Matthew Lange, qui soutient que les la distinction entre les différentes puissances coloniales a été exagérée et que ce qui compte vraiment, c'est le style de gouvernement (ch. 3). Selon Lange, la distinction clé n'est pas entre la domination coloniale britannique et française, mais entre les formes indirectes et directes d'autorité. La principale différence entre l'administration indirecte et directe est le degré d'autonomie accordé aux intermédiaires locaux. La règle indirecte était souvent appliquée dans des contextes où les puissances coloniales n'avaient pas la capacité de gouverner « directement » et étaient donc obligées de coopter des chefs régionaux ou religieux. Ce faisant, ils ont souvent conféré un degré considérable d'autonomie à ces individus, les responsabilisant dans le processus⁴⁰. qui plus tard ont résisté à la subordination par l'État. Son argument est étayé par la propre analyse de Mamdani, qui conclut que :

Au lieu de racialisier les colonisés en une identité majoritaire appelée « indigènes », comme l'a fait le gouvernement direct du XIXe siècle, le gouvernement indirect du XXe siècle a démantelé cette majorité racialisée en autant de minorités ethnicisées. Ainsi a-t-on dit qu'il n'y avait pas de majorités, seulement des minorités, dans les colonies africaines. Cet héritage colonial fondamental est à l'origine de notre dilemme.

Souveraineté et extraversion

Le débat sur les limites de la souveraineté africaine a également continué d'inspirer de nouveaux travaux universitaires, mais s'est progressivement éloigné de la focalisation initiale des théoriciens de la dépendance sur la manière dont les pays occidentaux ont délibérément sous-développé l'Afrique vers une compréhension plus nuancée des façons dont Les gouvernements africains ont su tirer parti du système international à leur avantage. L'énoncé classique de cette position a été fourni par Jean-François Bayart, qui a repositionné la discussion en arguant que le rapport de l'Afrique au monde constituait une « histoire de l'extraversion » (ch. 5). Ce que Bayart entendait par « extraversion », c'était une culture politique qui cherchait souvent à l'extérieur du continent des idées, des partenaires commerciaux, etc. L'un des aspects de cette disposition était la volonté et la capacité des dirigeants africains d'utiliser leur engagement auprès des puissances étrangères pour obtenir l'aide, les prêts et les autres formes de soutien dont ils avaient besoin pour se maintenir.

en puissance. Ainsi, renversant les récits conventionnels, l'analyse de Bayart n'était pas centrée sur la manière dont l'Afrique avait été manipulée par l'Occident, mais sur la manière dont les dirigeants africains avaient pu détourner l'exploitation de leur pays vers leur propre politique. et avantage économique.

La preuve de la thèse de Bayart vient du travail de Randall Stone sur la politique des prêts du FMI (Ch. 4), qui constate que malgré la tendance des commentateurs à souligner le pouvoir économique du FMI, en réalité ses « prêts pour les contrats de réforme manquent de crédibilité ». Cette situation s'est produite parce que « les pays qui ont une influence sur les mécènes des pays développés... sont soumis à une application moins rigoureuse ». Ainsi, les gouvernements africains ont souvent pu utiliser leur influence politique pour avoir leur gâteau et le manger, en prenant des prêts du FMI tout en reportant les aspects les plus douloureux des programmes d'ajustement qu'ils étaient - contractuellement du moins - censés mettre en œuvre en gros.

Caryn Peiffer et Pierre Englebert font écho aux conclusions de Stone concernant le processus de démocratisation qui s'est produit depuis le début des années 1990 (ch. 6). En analysant des données sur la période 1989-2011, ils étudient l'impact que le « portefeuille » de relations internationales d'un pays a eu sur la volonté des dirigeants d'ouvrir leur système politique dans les années 1990. S'inspirant de Bayart, ils émettent l'hypothèse que « plus un portefeuille dépend des donateurs étrangers, ou moins un régime a de contrôle sur les options de son portefeuille, plus il peut être vulnérable aux demandes de démocratisation des donateurs ». Conformément à l'analyse de Stone sur le FMI, ils « trouvent des preuves que les variations de la vulnérabilité des portefeuilles d'extraversion des pays africains correspondent à des variations de leur degré de libéralisation politique ». En d'autres termes, les gouvernements ayant des liens plus larges avec des gouvernements étrangers et moins de dettes économiques sont mieux placés pour résister aux pressions en faveur de la réforme. Le message commun de ces trois chapitres est donc de ne pas sous-estimer l'agence africaine. Pour paraphraser Marx, les dirigeants africains se sont avérés capables de faire leur propre histoire, mais pas toujours dans les conditions de leur choix.

Le débat sur l'impact des prêts étrangers et des conseils économiques est étroitement lié à la littérature sur l'aide et la gouvernance. Dans les deux cas, les chercheurs ont fait valoir que la capacité des dirigeants africains à obtenir une assistance internationale de partenaires étrangers les a encouragés à ignorer les besoins de leurs propres populations, avec lesquelles ils n'ont pas besoin de s'engager pour générer des revenus. En conséquence, on dit souvent que les stratégies économiques et politiques des gouvernements africains doivent davantage aux priorités de leurs partenaires occidentaux qu'à celles de leur propre peuple.⁴¹ Un corollaire de cet argument est qu'en isolant les gouvernements des pressions intérieures, les donateurs possible de différer les réformes démocratiques indispensables. Les chapitres présentés dans la partie 3 offrent différentes perspectives sur ce débat. Reflétant l'argument de Bayart et les conclusions de Stone, Thad Dunning constate que pendant la guerre froide, « les objectifs géopolitiques des donateurs ont diminué la crédibilité des menaces de conditionner l'aide à l'adoption de réformes dém

Dans une certaine mesure, cela a cependant changé lorsque l'effondrement de l'Union soviétique et la fin de la guerre froide ont renforcé la position des donateurs occidentaux, ce qui « a renforcé l'efficacité de la conditionnalité de l'aide occidentale ». En utilisant des données de 1975 à 1997, Dunning démontre que « le petit effet positif de l'aide étrangère sur la démocratie dans les pays d'Afrique subsaharienne » est entièrement « limité à la période de l'après-guerre froide ».

Pendant, même cette affirmation nuancée de l'impact positif de l'aide étrangère est vivement contestée. Deborah Bräutigam et Stephen Knack utilisent les données de l'International Country Risk Guide pour faire valoir que, dans de nombreux cas, des niveaux d'aide plus élevés sont en fait corrélés à une détérioration de la gouvernance (chapitre 7). Ils trouvent également une association étroite entre les pays qui reçoivent des niveaux élevés d'aide et les pays dans lesquels la fiscalité représente une petite proportion du produit intérieur brut (PIB), ce qui suggère que les dirigeants utilisent l'argent de l'aide pour se substituer à la fiscalité. L'implication claire de l'analyse de Bräutigam et Knack est que la disponibilité de l'aide étrangère a découragé les gouvernements africains de construire des économies plus durables. Ils constatent également que l'impact de l'aide internationale varie selon la nature de l'État bénéficiaire, et que « l'aide est plus susceptible d'avoir l'impact escompté là où la gouvernance et les politiques fournissent une base solide pour le développement ». C'est l'un des aspects les plus positifs de leurs conclusions, mais l'implication est inquiétante, à savoir que l'aide est moins efficace là où elle est le plus nécessaire.

Bien sûr, le système international d'aide et de prêt n'est pas resté constant dans le temps. Dans les années 1980, le FMI et la Banque mondiale en sont venus à la ferme conviction que le principal problème des économies africaines était la politique africaine. L'État, concluaient-ils, était corrompu et inefficace, et savait donc la croissance économique.⁴² En conséquence, les prêts de la Banque mondiale étaient subordonnés à l'ajustement structurel des économies africaines. En particulier, les dirigeants ont été invités à réduire la taille de leurs États et le niveau de leur intervention dans l'économie. Bien que des considérations politiques aient souvent permis aux dirigeants africains de contourner certaines de ces conditionnalités, comme nous l'avons vu, l'impact global de ces politiques a été de réduire les dépenses publiques dans des domaines clés tels que les soins de santé et l'éducation. Cependant, les critiques généralisées selon lesquelles les programmes du Fonds et de la Banque avaient plongé des millions d'Africains dans la pauvreté tout en n'inspirant pas la croissance économique - ainsi que les suggestions selon lesquelles l'imposition de tels programmes portait atteinte à la souveraineté africaine - ont conduit le FMI et la Banque à repenser leur approche.⁴³

À partir du milieu des années 1990, les principaux donateurs et institutions financières ont commencé à parler de partenariat plutôt que de conditionnalité, et à souligner la nécessité d'une « appropriation » locale. En lieu et place des programmes d'ajustement structurel (PAS) extrêmement impopulaires, la Banque a introduit des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) bien plus intelligemment intitulés. Cependant, de nombreux commentateurs ont vu cela comme du vieux vin dans des outres neuves - un acte de théâtre conçu pour créer l'impression de changement alors qu'en fait les choses étaient restées en grande partie les mêmes. Lindsay Whitfield, par exemple, constate qu'au Ghana, le processus de formulation des

n'était pas plus participatif ou inclusif que le processus d'élaboration des PAS qui les a précédés.⁴⁴

La critique de Rita Abrahamsen du système d'aide contemporain adopte une approche différente (Ch. 8). S'appuyant sur des « analyses de la gouvernamentalité dans les sociétés libérales modernes », elle suggère que « les partenariats de développement peuvent être considérés comme une forme de règle libérale avancée qui gouverne de plus en plus par l'engagement explicite envers l'autonomie gouvernementale et l'agence des États bénéficiaires ». Abrahamsen tient à souligner que son analyse ne doit pas être interprétée comme impliquant que les partenariats sont inclusifs ou égalitaires. Au contraire, elle soutient que « en tant que forme de pouvoir libéral avancé, les partenariats ne fonctionnent pas principalement comme une domination et une imposition directes, mais à travers des promesses d'incorporation et d'inclusion ». Sur cette base, elle suggère que les anciens modèles de « domination » sont trop grossiers pour saisir ces dynamiques, car « le pouvoir des partenariats est à la fois volontaire et coercitif, produisant à la fois de nouvelles formes d'action et de nouvelles formes de discipline ». La tendance de la littérature à se focaliser sur la marginalisation de l'Afrique au sein des institutions financières internationales passe donc à côté du fait que les partenariats contemporains « tirent leur pouvoir de l'exclusion et de l'incorporation simultanées ». En effet, elles sont d'autant plus efficaces qu'en établissant des « partenariats », les institutions internationales sont capables de créer « des citoyens et des États autodisciplinés en les enrôlant comme agents responsables de leur propre développement ». Ce modèle d'engagement international est attrayant pour les gouvernements occidentaux précisément parce qu'il promet de s'autoréguler.

La diaspora africaine et l'essor des envois de fonds

L'aide étrangère n'est que l'un des flux financiers internationaux importants dont bénéficient les États africains. En effet, dans de nombreux pays, les fonds envoyés par les membres de la diaspora vivant à l'étranger valent plus que l'aide. À son tour, l'importance croissante des envois de fonds a encouragé un nouveau débat sur l'importance de la diaspora africaine, qui joue un rôle de plus en plus important dans des domaines tels que le financement des élections, ainsi que le financement de la propagation - et dans certains cas la résolution – de conflits civils.

La croissance des études sur la diaspora a été un développement important, car, comme le soulignent Giles Mohan et Alfred B. Zack-Williams (Ch. 10), les études africaines et les études sur le développement ont eu tendance à sous-estimer l'importance de la diaspora africaine. Contre cette négligence, ils soutiennent que « tant sur le plan politique qu'économique, la diaspora a un rôle important à jouer dans les processus sociaux contemporains opérant à une échelle de plus en plus mondiale ». Ces impacts comprennent le rôle incohérent et complexe des envois de fonds, qui, selon eux, doivent être compris dans le contexte des réseaux sociaux dans lesquels ils sont intégrés. Après tout, les envois de fonds ne sont pas des transferts à l'État ou même à la communauté, mais à des individus spécifiques qui peuvent choisir comment utiliser les fonds.

L'énorme somme d'argent transférée vers l'Afrique par la diaspora soulève la question de savoir si les envois de fonds pourraient jouer le même rôle que l'aide étrangère, dissuadant ainsi les gouvernements d'investir dans les services publics et des politiques économiques saines. Le fait que, contrairement à l'aide, les envois de fonds vont directement aux individus plutôt qu'au gouvernement central signifie que le lien entre les fonds générés de l'extérieur et la performance du gouvernement est moins évident.⁴⁵ Cependant, Ebenezer Obadare et Wale Adebaniwé soutiennent qu'un tel lien existe (Ch. 11), soulignant que si les citoyens peuvent compter sur des fonds externes pour leur survie quotidienne, ils peuvent exiger moins du gouvernement, et s'ils exigent moins du gouvernement, il peut être plus difficile de forger un contrat social efficace. Ils concluent donc que dans les pays « où une partie importante de la population dépend de subventions externes pour l'approvisionnement quotidien, les questions sur les implications possibles de leur dépendance pour l'engagement civique, la citoyenneté sociale et l'allégeance politique deviennent impératives ». Les ramifications de ce point, suggèrent-ils, s'étendent très loin. Ce qui est en jeu n'est pas simplement de savoir si les citoyens se tournent vers le gouvernement pour obtenir des services, mais si leur dépendance à l'égard des envois de fonds sape tout sentiment d'obligation envers l'État et ronge ainsi le tissu même du système politique au sens large.

Les reportages sur les envois de fonds africains dans les médias occidentaux tendent à donner l'impression que la diaspora africaine est presque exclusivement basée en Amérique du Nord et en Europe. Bien sûr, ce n'est pas vrai, et la complexité de la diaspora est mise en évidence par Paul Zeleza (Ch. 12), qui sépare soigneusement « au moins trois ensembles de diasporas africaines : les diasporas trans-océan Indien, les diasporas trans-méditerranéennes, et les diasporas transatlantiques ». Il s'agit d'une distinction importante, car chacune de « ces diasporas a sa propre histoire, et elles partagent des similitudes, des différences et des parallèles ». Bien que la séparation conceptuelle et empirique de ces groupes soit difficile, Zeleza soutient de manière convaincante qu'elle est essentielle parce que chacun relie l'Afrique au reste du monde de différentes manières, ce qui entraîne l'échange d'idées et de ressources différentes qui, à leur tour, ont un impact distinct sur le continent. . Comprendre comment les réseaux internationaux de l'Afrique vont se développer nous oblige à prendre ces variations au sérieux.

Les nouvelles relations internationales de l'Afrique

L'une des grandes ironies des études africaines est que malgré l'importance évidente de sa relation avec le reste du monde, l'Afrique a eu tendance à se classer très bas dans les priorités des chercheurs en relations internationales (RI). Selon Scarlett Cornelissen, Fantu Cheru et Timothy M. Shaw, « l'Afrique est généralement sous-représentée dans la recherche dominante sur les RI émanant du monde de l'Atlantique Nord et est la plupart du temps exclue des débats théoriques qui ont animé cette recherche ».⁴⁶ En même temps, peu d'africanistes cadrent leur étude du continent à travers une lentille IR, c'est-à-dire une lentille qui s'appuie sur des théories qui ont été développées pour expliquer l'interaction entre les États à la

niveau supranational. Comme l'a écrit Carl Death, « les africanistes ont été sceptiques quant à l'utilité analytique et explicative des concepts et des cadres associés aux relations internationales ou aux études internationales, affirmant plutôt la spécificité et la particularité des sociétés locales et des visions du monde indigènes. »⁴⁷ Heureusement, deux développements ont contribué à une augmentation constante de l'attention portée aux relations internationales de l'Afrique au cours de la dernière décennie. Le premier est l'importance croissante de l'Union africaine, qui a remplacé l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 2002, et sa volonté retrouvée de discipliner les États membres lorsque des dirigeants élus sont révoqués par des moyens anticonstitutionnels.⁴⁸ Le second est le (la) réémergence d'acteurs tels que le Brésil, la Chine, l'Inde et la Turquie en tant qu'acteurs majeurs sur le continent.

Dans la cinquième partie, Thomas Kwasi Tieku explique le moteur de la formation de l'Union africaine (chap. 13). Ce faisant, il souligne le point important que l'existence même de l'organisme reflète l'attrait continu du panafricanisme et le sentiment que le continent ne peut atteindre son potentiel que s'il affirme son unité et sa souveraineté face à l'intervention étrangère.⁴⁹ Cependant, Tieku souligne également les nombreuses tensions qui font de l'unité africaine un objectif si insaisissable, en particulier la méfiance entre les hégémons régionaux concurrents tels que le Nigeria et l'Afrique du Sud – sans parler de la Libye, alors dirigée par le colonel Mouammar Kadhafi.

L'analyse de Tieku est joliment complétée par le travail de Ian Taylor (ch. 14), qui démontre que les grands initiés de l'UA, tels que le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), ont également été fortement influencés par les pressions occidentales. En effet, Taylor suggère qu'une grande partie de la volonté d'intégration économique et politique au niveau régional - Afrique australe, Afrique de l'Est et Afrique de l'Ouest - est venue de forces néolibérales en dehors du continent. Pour le FMI et la Banque, l'intégration régionale, et la réduction des taxes commerciales qu'elle implique, s'est révélée être une stratégie très efficace pour promouvoir le libre-échange. De cette manière, le régionalisme africain a été promu par un programme économique spécifique – celui du rapport Berg discuté plus haut – pour rapprocher l'Afrique d'un modèle de marché libre dans lequel l'implication de l'État dans l'économie est réduite. Ainsi, « le régionalisme n'est pas simplement « économique », il est aussi profondément politique et idéologique ». Malgré cela, l'aspiration à des zones de libre-échange, à des systèmes fiscaux standardisés et à des monnaies communes attire de nombreux électeurs qui sont par ailleurs critiques à l'égard de l'intervention occidentale, car elle promet de rapprocher le continent de la vision panafricaine.⁵⁰

La tendance identifiée par Taylor est importante pour un certain nombre de raisons. Premièrement, il soulève des questions importantes sur la politique économique en Afrique, car il suggère que des éléments des politiques d'ajustement structurel (PAS) des années 1980 ont ensuite été réintroduits par la porte arrière, malgré le changement de nomenclature. Deuxièmement, cela a des implications sur la capacité des États africains à déterminer leurs propres programmes politiques, car si des niveaux commerciaux plus élevés peuvent conduire à une plus grande croissance économique à long terme, à court terme la

la réduction des taxes commerciales a entraîné une baisse de certaines sources de recettes publiques. Troisièmement, il fait écho au « pouvoir libéral avancé » évoqué par Abrahamsen, dans lequel les États clients des principaux donateurs internationaux deviennent eux-mêmes les agents de mise en œuvre des projets néolibéraux. Sans surprise, par conséquent, Taylor constate également que les processus jumeaux de la mondialisation et du régionalisme sont soumis à une contestation considérable de la part de ceux qui risquent d'être perdants ou qui ne partagent pas la vision d'un monde mieux connecté dans lequel les gouvernements sont moins en mesure d'isoler leurs citoyens des forces mondiales. Comment cette lutte se déroule, conclut-il, n'est pas une fatalité. Elle sera plutôt « dépendante des configurations et des formations sociales diverses et diverses au sein de chaque micro-région et s'articulera autour de la société civile ».

Les processus de régionalisation et de mondialisation seront également façonnés par la réémergence de la Chine en tant qu'acteur majeur sur le continent. Parallèlement à l'engagement croissant d'une multitude de pays, dont le Brésil, l'Inde, le Japon, la Turquie et l'Arabie saoudite, cela a entraîné l'émergence d'un monde de plus en plus « multipolaire ». En conséquence, les dirigeants africains ont désormais un plus grand choix avec qui s'associer, ce qui accroît leur capacité à exercer leur libre arbitre dans les virages serrés.⁵¹ Le chapitre de Pádraig Carmody et Francis Owusu fournit une perspective importante sur ce processus en plaçant l'intensification l'engagement en Afrique dans son contexte plus large (Ch. 15). Plutôt que d'évaluer la politique africaine de la Chine de manière isolée, Carmody et Owusu soutiennent qu'il est logique de la comparer à celle des États-Unis. Plus précisément, ils suggèrent que la combinaison d'investissements chinois croissants et d'un engagement stratégique accru des États-Unis à la suite des attentats terroristes de 2001 signifie que le continent « est passé au centre de la politique mondiale du pétrole et de la sécurité ». À leur tour, ils concluent que ces « tendances actuelles retravaillent la structure commerciale coloniale, renforcent les États autoritaires et alimentent les conflits ».

Il est important de noter que Carmody et Owusu ne se contentent pas de souscrire à l'agenda « anti-Chine » qui a pris de l'ampleur au sein des études africaines ces dernières années.⁵² Ils ne considèrent pas la Chine comme étant intrinsèquement plus problématique que l'Amérique ou autres donateurs occidentaux. Au contraire, leur analyse souligne l'impact de la concurrence américaine et chinoise sur un continent où les dirigeants savent bien utiliser des stratégies d'extraversion. En d'autres termes, le problème qu'ils identifient n'est pas simplement le produit de l'émergence de la Chine en tant qu'acteur majeur en Afrique, mais de l'interaction entre la Chine et d'autres gouvernements étrangers. Une compréhension plus nuancée de l'engagement chinois caractérise également le travail de Julia Strauss, qui étudie la rhétorique de la Chine sur l'Afrique. Les proclamations officielles du gouvernement chinois se distinguent par leur promesse (discutable) de non-ingérence, d'amitié et de solidarité (Ch. 16)⁵³. En réponse, Strauss cherche à expliquer « pourquoi la rhétorique de la Chine sur son implication en Afrique des continuités substantielles avec le passé maoïste, alors que pratiquement tous les autres aspects du maoïsme ont été officiellement répudiés ». Elle affirme que « Malgré l'essor

couches de complexité dans l'implication croissante de la Chine en Afrique, un ensemble de principes étonnamment durables de non-ingérence, de réciprocité, d'amitié, d'aide inconditionnelle et de souffrances analogues aux mains de l'impérialisme du début des années 1960 à nos jours continuent d'être propagés.'

Cela ne veut pas dire que la rhétorique de la Chine envers l'Afrique est immuable. Il y a un nouveau langage autour de la complémentarité et de la nécessité d'une division internationale du travail, mais « l'ancienne rhétorique domine toujours le discours officiel, au moins en partie parce qu'elle continue de séduire le public chinois ».

Il est important de noter que ces discours se sont également avérés particulièrement durables parce qu'ils attirent également un certain nombre d'audiences africaines importantes. Les dirigeants et les gouvernements frustrés par ce qu'ils considèrent comme une intervention occidentale injustifiée - comme ceux qui ont récemment dénoncé la poursuite par la Cour pénale internationale (CPI) des présidents africains au Kenya et au Soudan⁵⁴ - ont trouvé l'approche chinoise rafraîchissante.

De plus, en dressant les gouvernements américain, britannique, chinois, français (et bien d'autres) les uns contre les autres, les dirigeants africains riches en ressources ont été habilités à sélectionner les accords économiques et politiques qui offrent le plus grand avantage financier et nécessitent le plus modeste réformes. Comme toujours, l'affirmation de la souveraineté via des stratégies d'extraversion a permis aux gouvernements africains d'exercer leur agence, pour le meilleur ou pour le pire.

L'importance des relations internationales de l'Afrique pour l'étude de la politique africaine

Les débats discutés ci-dessus sont importants non seulement pour comprendre la relation de l'Afrique avec le monde, mais aussi pour comprendre certains des développements politiques et économiques les plus significatifs sur le continent. Considérons, par exemple, le volume II de cette série, qui se penche sur l'État postcolonial en Afrique. On ne peut pas apprécier pleinement la dynamique des systèmes politiques qui ont évolué dans les années 1970 et 1980 sans être conscient des changements politiques et sociaux induits par la domination coloniale, même si l'on estime que l'importance de l'héritage colonial a été surestimée. Il en va de même pour le tome III, qui se concentre sur les politiques identitaires : classe, ethnie, religion, etc. Comme l'ont déjà démontré les travaux de Lange et Mamdani, l'importance politique de l'ethnicité dans de nombreux pays africains est enracinée dans l'expérience coloniale, entre autres choses. Cela est particulièrement vrai des cas où le conflit ethnique a été motivé par la concurrence foncière, car les cas d'aliénation foncière et l'installation de communautés rivales sur des terres revendiquées par d'autres ont été les deux caractéristiques de la période coloniale - en particulier dans les pays où il y avait une importante population de colons blancs.

Les relations internationales de l'Afrique fournissent également une base importante pour les débats autour de la faisabilité et de la dynamique de la démocratie en Afrique. Nous avons déjà vu que certains chercheurs pensent que la règle indirecte a créé de plus grands obstacles à l'unité sociale et à la construction d'États efficaces. Nous avons aussi

vu qu'un deuxième groupe de chercheurs affirme que l'aide étrangère destinée à améliorer la gouvernance sur le continent a en fait eu un effet délétaire. Cependant, comme en témoignent les débats autour de ces questions, il n'y a pas de consensus scientifique sur ces questions. Il en va de même du débat sur la capacité des gouvernements étrangers à façonner les processus politiques contemporains sur le continent. La fragilité économique de l'Afrique signifie qu'elle reste plus vulnérable aux flux financiers mondiaux et plus dépendante de l'aide étrangère que tout autre continent. En conséquence, les acteurs internationaux ont acquis une grande influence dans une grande variété de domaines, de la politique de santé à la surveillance des élections.⁵⁵ Mais si cela a réellement permis aux donateurs occidentaux de promouvoir efficacement la démocratie sur le continent reste une question ouverte – et controversée. Après tout, dans chaque engagement international, il y a un potentiel d'extraversion. Quelle que soit l'issue de ces débats, ils continueront d'être guidés par les recherches présentées dans ce volume.

Une brève note sur les critères de sélection

Ces volumes rassemblent certains des travaux les meilleurs et les plus influents sur la politique africaine publiés au cours des vingt dernières années. Étant donné que le but des collections de Major Works est de rendre facilement accessibles des articles de revues de pointe, en particulier pour les personnes qui ne bénéficient pas d'abonnements complets à des revues, j'ai privilégié l'inclusion de travaux récents (publiés après 2000) et, à part un ou plusieurs deux cas exceptionnels, n'ont pas inclus de chapitres de livre. L'une des conséquences en est que certaines recherches importantes, qui ont été publiées dans les années 1990 ou qui n'ont paru que sous forme de livre, ne sont pas incluses. Des exemples évidents sont l'infl uentiel de Bayart L'État en Afrique et Dans Africa Works de Chabal et Daloz .⁵⁶ les deux cas, j'encourage quiconque intéressé par la politique africaine à lire les originaux en entier.

Les articles qui sont inclus ici ont été sélectionnés pour refléter à la fois les travaux récents les plus formateurs dans le domaine - en termes à la fois du nombre de citations qu'ils ont reçues et de la mesure dans laquelle les idées et les arguments qu'ils communiquent ont façonné les débats ultérieurs - et nouvelle analyse destinée à devenir une lecture obligatoire pour les étudiants en politique africaine. J'ai également pris soin de sélectionner des pièces qui reflètent une grande diversité de points de vue. Il y a trois dimensions à cela. Tout d'abord, j'ai essayé de fournir une vue d'ensemble raisonnablement complète de la politique africaine au sens large, basée sur la reconnaissance que l'ethnicité et la religion sont des sujets tout aussi importants que les élections, l'État et les relations internationales.

Deuxièmement, les soixante-dix articles qui suivent sont tirés d'un large éventail d'horizons disciplinaires qui rendent justice à la variété des approches au sein de la politique africaine : le travail d'enquête quantitative, les études de cas ethnographiques et l'analyse comparative à petit n sont tous bien représentés. Troisièmement, j'ai délibérément inclus une forte sélection de recherches d'Europe, d'Amérique du Nord,

et le continent africain. Cette approche a deux avantages. Premièrement, la recherche qui émerge dans différentes régions accorde souvent la priorité à des préoccupations différentes et adopte des perspectives différentes. Une approche inclusive est donc nécessaire pour refléter la diversité des études africaines. Deuxièmement, il est important d'inclure un large éventail de perspectives et de voix, et de s'assurer que la recherche africaine n'est pas marginalisée dans l'étude de l'Afrique elle-même.

Bien sûr, j'aurais aimé pouvoir inclure plus d'articles ; avoir à décider quoi laisser de côté m'a causé de nombreuses nuits blanches. Mais bien que certains articles valables n'aient pas pu être acceptés, l'ensemble d'articles qui a été généré par ce processus de sélection démontre la vitalité remarquable de la politique africaine. Il est toujours dangereux de faire des prédictions sur le monde instable de l'université africaniste, mais il y a deux affirmations que l'on peut faire à propos de ce corpus de recherche tout en restant sur un terrain sûr. Premièrement, les travaux contenus ici ne façonneront pas seulement les développements au sein des études africaines, mais deviendront également une pierre de touche importante pour l'étude de la démocratie et de l'ethnicité dans le monde. Deuxièmement, compte tenu de l'innovation et des changements rapides au sein de la discipline, il ne faudra pas longtemps avant qu'une nouvelle collection soit nécessaire pour présenter les recherches qui seront publiées au cours de la prochaine d

Remarques

- 1 À la « vieille garde », qui comprenait Africa, African Affairs, le Journal of Modern African Studies, Africa Today, la Review of African Political Economy et le Canadian Journal of African Studies, nous avons maintenant ajouté Africa Spectrum, Critical African Studies, le Journal of Eastern African Studies et plus encore.
- 2 Pour d'excellentes discussions sur cette question, voir Crawford Young. « Nation, ethnicité et citoyenneté : dilemmes de la démocratie et de l'ordre civil en Afrique ». Dans Sara Dorman, Daniel Hammett et Paul Nugent (eds). Faire des nations, créer des étrangers. Brill, 2007, p. 241–264. Voir aussi les contributions dans Bruce Berman, Dickson Eyoh et Will Kymlicka (eds). Ethnicité et démocratie en Afrique. Éditions James Currey, 2004.
- 3 Claude Aké. La faisabilité de la démocratie en Afrique. Collectif des livres africains, 2000.
- 4 Certaines exceptions importantes méritent d'être notées, telles que le Botswana, la Gambie (jusqu'en 1994) et Maurice, qui maintenaient des systèmes multipartites, et les États qui n'avaient pas de gouvernement en raison de la guerre civile en cours.
- 5 L'Érythrée continue de résister à cette tendance et des élections ont eu lieu peu fréquemment dans un certain nombre d'États, mais l'évolution vers la politique électorale a néanmoins été remarquable.
- 6 Joseph Takougang. « Les élections législatives de 2002 au Cameroun : une rétrospective sur le mouvement démocratique camerounais au point mort ». Le Journal des études africaines modernes 41 (03), 2003, pp. 421-435.
- 7 Voir Freedom House. 'Fiche d'information sur l'Afrique subsaharienne'. Freedom House, 2013, disponible sur <<https://freedomhouse.org/report/sub-saharan-africa-fact-sheet#Vb8zTROqqko>> (6 juillet 2015).
- 8 Leroy Vail (éd.). La création du tribalisme en Afrique australe. Presse de l'Université de Californie, 1989.
- 9 Bien sûr, des changements similaires se sont produits dans certaines parties de l'Asie et de l'Amérique latine, bien que dans ce dernier cas l'indépendance soit intervenue beaucoup plus tôt.

- 10 Nic Cheeseman (éd.). *Institutions politiques en Afrique*. La presse de l'Université de Cambridge, à venir.
- 11 Pour une discussion de cette question passée et présente, voir Morten Jerven. *Mauvais chiffres : comment nous sommes induits en erreur par les statistiques de développement en Afrique et que faire à ce sujet*. Cornell University Press, 2013.
- 12 Pierre Pels. "L'anthropologie du colonialisme: culture, histoire et émergence de la gouvernamentalité occidentale". *Revue annuelle d'anthropologie* 26, 1997, pp. 163-183.
- 13 James S. Coleman. « Nationalisme en Afrique tropicale ». *Revue américaine de science politique* 48 (2), 1954, p. 404 à 426.
- 14 Il est difficile de fournir des statistiques complètes à ce sujet, car ce type d'informations n'est pas collecté. Cependant, mon passage au comité de rédaction du *Journal of Modern African Studies* et en tant que co-rédacteur en chef de *African Affairs* suggère qu'environ 80% des articles soumis sont des études sur un seul pays.
- 15 Grand-n signifie plusieurs cas.
- 16 Par exemple, un certain nombre de pays ont soutenu des initiatives de données ouvertes. Voir Gouvernement du Kenya. 'Kenya Open Data'. 2015, <<https://opendata.go.ke/>> (6 juillet 2015).
- 17 Morten Jerven. 'La relativité de la pauvreté et des revenus : quelle est la fiabilité des statistiques économiques?' *Affaires africaines* 109 (434), 2010, pp. 77-96.
- 18 Pour plus d'informations et pour accéder aux données, visitez www.afrobarometer.org.
- 19 L'Afrobaromètre a initialement démarré avec un échantillon de 12 pays. Il en enquête désormais plus de 35. L'équipe d'Afrobaromètre prend soin de souligner que cet échantillon n'est pas entièrement représentatif du continent.
- 20 Auparavant, les élections autoritaires compétitives donnaient une indication de l'opinion publique dans certains pays, même si les résultats des élections étaient souvent controversés. Dans d'autres, les premières enquêtes d'opinion publique avaient été menées par le groupe Marconi dans les années 1960, mais ces efforts ont été rapidement réduits à la suite de la reprise du régime autoritaire à travers le continent. Joel Barkan a également mené des enquêtes pionnières en Afrique de l'Est dans les années 1970.
- 21 Bien qu'ils excluent les micro-États dont la population est inférieure à 500 000.
- 22 Les ECR de base structurent essentiellement une intervention de sorte qu'il y ait un groupe de « traitement » clair et connu qui reçoit l'intervention et un groupe de « contrôle » qui ne la reçoit pas, et comparent les deux pour déterminer si l'intervention a eu un impact statistiquement significatif sur la cohorte « traitement ».
- 23 Des exemples classiques de tels jeux seraient le dilemme du prisonnier et les jeux de confiance, dans lesquels les joueurs reçoivent de petites sommes d'argent et doivent décider combien « envoyer » à un autre joueur, sachant qu'ils ont le potentiel de gagner plus d'argent si leur partenaire en renvoie, mais pourrait tout perdre si son partenaire garde les fonds pour lui-même.
- 24 Ludwig Wittgenstein. *Les livres bleus et bruns : Études préliminaires pour le* Recherches philosophiques. John Wiley, 1974.
- 25 Selon Google Scholar, l'article de Posner a jusqu'ici reçu plus de 400 citations, tandis que l'article de Miguel a été cité plus de 380 fois. Ce sont des chiffres élevés pour n'importe quel article en sciences sociales.
- 26 J'ai eu la chance d'être le discutant d'une excellente table ronde présidée par Scott Strauss sur le thème "Les opportunités et les dangers des nouvelles méthodes de recherche", qui s'est tenue lors de la réunion annuelle de l'Association des études africaines à San Diego, en novembre 2015. Je Je suis reconnaissant aux panélistes et au public, dont les commentaires et les réactions ont contribué à éclairer certains des points soulevés dans cette section.
- 27 Correspondance personnelle, Scott Strauss, juin 2015.
- 28 L'Afrobaromètre, par exemple, est une initiative dirigée par l'Afrique et ses enquêtes sont mises en œuvre par des universités africaines et des organismes de recherche publics à travers le continent.

- 29 Akilagpa Sawyerr. 'Défis auxquels sont confrontées les universités africaines : questions sélectionnées'.
Revue des études africaines 47 (1), 2004, pp. 1–59.
- 30 Amina Maman. « Est-il éthique d'étudier l'Afrique ? Réflexions préliminaires sur l'érudition et la liberté ».
Revue des études africaines 50 (1), 2007, pp. 1–26.
- 31 Scott Weathers et Ryan Biggs, « Écarts de participation et de citation dans la recherche sur la politique africaine ». Affaires africaines, à paraître en 2016.
- 32 Robert Bates a résumé cette idée de manière concise, écrivant que si les mouvements réformistes en Afrique sont « demandés au niveau national, ils sont souvent approvisionnés au niveau international ». Robert Bates. "L'élan de réforme en Afrique". Dans Jennifer A. Widner (éd.).
Changement économique et libéralisation politique en Afrique subsaharienne. Johns Hopkins University Press, 1994, pp. 14. Cependant, les événements ultérieurs jettent un doute sur la capacité des puissances extérieures à favoriser les mouvements de réforme ou la démocratie sur le continent. Pour une discussion critique, voir Gordon Crawford. « Aide étrangère et conditionnalité politique : questions d'efficacité et de cohérence ». Démocratisation 4 (3), 1997, pp. 69-108.
- 33 Voir, par exemple, Tom C. McCaskie. État et société dans l'Asante précolonial.
Cambridge University Press, 2003.
- 34 Nic Fromager. La démocratie en Afrique : Succès, échecs et lutte pour la réforme politique. Cambridge University Press, 2015, Chs, 1 et 6.
- 35 Colin Leys. L'ascension et la chute de la théorie du développement. Indiana University Press, 2009 ;
Walter Rodney. Comment l'Europe a sous-développé l'Afrique. Howard University Press, 1981.
- 36 Mahmoud Mamdani. Citoyen et sujet : despotisme décentralisé et héritage du colonialisme tardif. Presse universitaire d'Oxford, 1997.
- 37 Georges Nzongola-Ntalaja. Le Congo : De Léopold à Kabila : Histoire d'un peuple.
Zed Books, 2002.
- 38 Ricardo Soares de Oliveira. Terre magnifique et mendiant : l'Angola depuis la guerre civile. Hurt, 2015.
- 39 Michael Bernhard, Christopher Reenock et Timothy Nordstrom. "L'héritage du colonialisme occidental d'outre-mer sur la survie démocratique". International Studies Quarterly 48 (1), 2004, pp. 225-250.
- 40 Voir Daniel Posner. Institutions et politiques ethniques en Afrique. Cambridge University Press, 2005, chap. 2.
- 41 Fromager. La démocratie en Afrique, Chs 1, 2 et 4. Pour une discussion plus approfondie de l'importance de la négociation fiscale dans les processus de démocratisation, voir Volume II, Partie 5.
- 42 Elliot Berg. « Développement accéléré en Afrique subsaharienne : un programme pour action'. Banque mondiale, 1981.
- 43 Tunde Zack-Williams et Giles Mohan. 'L'Afrique des PAS aux DSRP : Plus ça change plus C'est la Meme Chose'. Revue d'économie politique africaine 32 (106), 2005, pp. 501–503.
- 44 Lindsay Whitfield champ. « L'élite de l'État, les DSRP et la mise en œuvre des politiques au Ghana dépendant de l'aide ». Third World Quarterly 31 (5), 2010, pp. 721–737 ; Lindsay Whitfield. 'Les administrateurs du développement de la conditionnalité à la gouvernance : documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté au Ghana'. Le Journal des études africaines modernes 43 (4), 2005, pp. 641-664.
- 45 Bien qu'il soit utile de garder à l'esprit que les envois de fonds sont souvent taxés par gouvernement, et donc générer des revenus.
- 46 Scarlett Cornelissen, Fantu Cheru et Timothy M. Shaw. 'Introduction : L'Afrique et les relations internationales au 21e siècle : une théorie toujours difficile ?' Dans Scarlett Cornelissen, Fantu Cheru et Timothy M. Shaw (eds). L'Afrique et les relations internationales au XXIe siècle. Palgrave Macmillan, 2012, p. 2. Je suis reconnaissant à Carl Death d'avoir attiré mon attention sur ce chapitre.

- 47 Carl Mort. « Les relations internationales de l'Afrique ». *Affaires africaines*, numéro virtuel sur les relations internationales de l'Afrique, juin 2015, disponible sur <http://www.oxfordjournals.org/our_journals/afrafj/international_relations_vi.html> (17 juillet 2015).
- 48 Paul D. Williams. « De la non-intervention à la non-indifférence : les origines et le développement de la culture de sécurité de l'Union africaine ». *Affaires africaines* 106 (423), 2007, pp. 253 –279 ; Thomas Legler et Thomas Kwasi Tieku. 'Quelle différence un chemin peut-il faire ? Régimes régionaux de promotion de la démocratie dans les Amériques et en Afrique ». *Démocratisation* 17 (3), 2010, pp. 465 – 491.
- 49 Le panafricanisme a gagné du terrain pendant la lutte nationaliste, car de nombreux dirigeants africains ont soutenu que pour être pleinement émancipés, les États africains nécessitaient non seulement l'indépendance, mais le rejet des frontières artificielles tracées par les puissances coloniales afin de forger un pays plus fort, plus uni, continent. Pour un exemple de ce type d'argument, voir Julius Nyerere. "Liberté et unité". *Transition* 14, 1964, p. 40-45.
- 50 Pour une analyse intéressante des moteurs et retardateurs de l'intégration régionale, voir Percy S. Mistry. « Le bilan de l'Afrique en matière de coopération et d'intégration régionales ». *Affaires africaines* 99 (397), 2000, pp. 553 –573 ; Alemayehu Geda et Haile Kebret. « L'intégration économique régionale en Afrique : Un examen des problèmes et des perspectives avec une étude de cas du COMESA ». *Journal des économies africaines* 17 (3), 2008, pp. 357–394.
- 51 John Lonsdale. « L'agence dans les virages serrés : Récit et initiative dans l'histoire africaine ». *Journal des études culturelles africaines* 13 (1), 2000, pp. 5 –16.
- 52 Pour une excellente discussion à ce sujet, voir Deborah Bräutigam. *Le cadeau du dragon : La véritable histoire de la Chine en Afrique*. Presse universitaire d'Oxford, 2009.
- 53 De telles affirmations sont discutables parce que la Chine a adopté une position agressive envers les États africains qui ont décidé de reconnaître Taiwan, et s'attend à ce que ses partenaires africains votent avec elle sur les questions d'intérêt national particulier aux Nations Unies. Voir Adams Bodomo. « Relations Afrique-Chine : Symétrie, soft power et Afrique du Sud ». *Revue de la Chine* 9 (2), 2009, pp. 169-178.
- 54 Susanne D. Mueller. « Le Kenya et la Cour pénale internationale (CPI) : la politique, les élections et la loi ». *Journal of Eastern African Studies* 8 (1), 2014, pp. 25 – 42 ; Gabrielle Lynch. « Batailles non judiciaires : la politique kenyane et la Cour pénale internationale ». *Egmont Institute Africa Policy Brief* 8, 2014, disponible sur <<http://www.egmontinstitute.com/papers/13/afri/APB8.pdf>> (15 juillet 2015).
- 55 Julie Hearn. « L'"ONG-isation" de la société kenyane : USAID & la restructuration des soins de santé ». *Revue d'économie politique africaine* 25 (75), 1998, pp. 89 –100.
- 56 Patrick Chabal et Jean-Pascal Daloz. *L'Afrique fonctionne : le désordre comme instrument politique*. James Currey, 1999; Jean-François Bayart. *L'état en Afrique : La politique du ventre*. Presse politique, 2009.

INTRODUCTION AU TOME II

Nic Fromager

L'État africain : luttes pour les peuples et le territoire

Après l'introduction du multipartisme dans les dernières années de la domination coloniale et un certain nombre d'élections très disputées dans les années 1960 et au début des années 1970, l'Afrique a connu une période de déclin démocratique rapide. Les freins et contrepoids qui avaient été inclus dans de nombreuses constitutions indépendantes ont été rapidement supprimés, le pouvoir étant de plus en plus concentré sur la présidence. Dans les pays où le mouvement nationaliste victorieux a pu établir un contrôle hégémonique sur le système politique, cela a eu tendance à conduire à l'émergence d'États à parti unique, dans lesquels l'opposition politique formelle au parti au pouvoir était interdite¹. Cette trajectoire comprend le Kenya, la Tanzanie, le Sénégal et la Zambie. En revanche, dans les pays où aucun parti politique n'était en mesure d'exercer efficacement son autorité, la concurrence conflictuelle pour le pouvoir et les ressources s'est souvent transformée en « politique du butin » et en guerre civile², qui à leur tour ont cédé la place à des périodes de régime militaire et de dictature personnelle. Ce type d'instabilité politique en est venu à caractériser les développements dans des endroits comme la République démocratique du Congo (RDC), le Ghana, le Nigéria et le Togo.³

Deux autres tendances moins courantes peuvent également être identifiées. Premièrement, un certain nombre d'États d'Afrique australe - l'Angola, la Namibie, le Mozambique, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe - ont subi de plus longues périodes de domination coloniale ou minoritaire blanche et sont donc parvenus à l'indépendance beaucoup plus tard. Dans ces cas, les mouvements nationalistes ont passé les années 1970 et 1980 à résister à un régime autoritaire, plutôt qu'à le construire.⁴ Deuxièmement, dans un plus petit nombre de cas encore, les élites politiques se sont avérées capables de forger un consensus sur la valeur des élections multipartites pour le maintien d'un système politique inclusif et stable. En conséquence, un certain nombre de pays, dont le Botswana, Maurice et, jusqu'en 1994, la Gambie, n'ont pas connu de récession démocratique – même si ce n'est qu'à Maurice que les élections ont abouti à un transfert de pouvoir d'un parti à un autre.⁵

Compte tenu du contrôle autoritaire exercé par de nombreux dirigeants africains, ceux qui découvrent le continent pourraient être surpris d'apprendre que le stéréotype classique des États africains est qu'ils sont, pour reprendre les mots de Chabal et Daloz, « faibles

et inefficaces ».6 Ce paradoxe a animé un certain nombre de débats importants au sein des études africaines. D'une part, les chercheurs ont enquêté sur la capacité limitée des États africains, débattant de l'explication potentielle à privilégier. Les difficultés de gouvernance du continent s'expliquent-elles le mieux par l'héritage colonial, qui a légué au continent un ensemble de systèmes politiques principalement conçus pour l'extraction économique et le contrôle politique plutôt que pour un gouvernement consensuel ?7 Ou est-ce plus significatif que les États africains comme le Tchad, la RDC et le Soudan se classent parmi les plus grands pays du monde, et sont donc parmi les plus difficiles à administrer ? 8 et la mauvaise gestion économique ?

D'autre part, les chercheurs ont cherché à expliquer comment des États souvent si fragiles et enclins à l'effondrement ont soutenu des régimes autoritaires aussi durables. Des dirigeants tels que Hastings Banda au Malawi, Daniel arap Moi au Kenya et Kenneth Kaunda en Zambie ont détenu le pouvoir pendant plus de vingt ans. Comment rendre compte de ces exemples de stabilité politique sur un continent où l'on dit que le pouvoir du gouvernement diminue à chaque pas qu'on s'éloigne de la capitale9 ? Une réponse évidente serait que ces dirigeants sont les exceptions qui prouvent la règle et que leur capacité à être exceptionnelles était fondée sur la plus grande force institutionnelle de l'État qu'ils présidaient10 . des niveaux extrêmement faibles de capacité de l'État.

Il est donc clair que la pérennité du parti au pouvoir ne peut s'expliquer sur la seule base de la coercition11. Il faut donc chercher des réponses plus nuancées à cette question.

Au cours des trente dernières années, un certain nombre d'explications différentes des origines de l'ordre politique en Afrique ont été proposées, et certaines des plus influentes et plausibles sont rassemblées dans ce volume. L'argument qui a gagné le plus de poids au cours des années 1980 était que, dans la mesure où la stabilité politique existait en Afrique, elle était « fournie de l'extérieur ». Dans la formulation classique de Jackson et Rosberg, les États faibles d'Afrique ont persisté non pas parce qu'ils disposaient d'une force de police ou d'une armée puissante, mais parce qu'ils étaient reconnus par le système international. En d'autres termes, c'est le fait que le reste du monde garantissait la souveraineté des États africains qui expliquait leur survie (voir tome I).12 Cependant, si cette analyse contribue à expliquer la persistance des frontières africaines, elle dit peu pourquoi des gouvernements spécifiques ont pu survivre si longtemps sur un territoire donné. Bien qu'il y ait eu une intervention occidentale considérable en faveur des régimes amis, en particulier en Afrique francophone13, cela ne peut expliquer le succès de dirigeants tels que Kaunda, dont le gouvernement a survécu en grande partie de sa propre initiative.

Pour mieux expliquer la longévité de ce type de régime en Afrique, nous devons considérer les manières dont les gouvernements – qu'ils soient autoritaires ou démocratiques – peuvent contraindre et coopter des soutiens. Après tout, seule la coercition

devient nécessaire lorsqu'un gouvernement manque de légitimité. Afin d'apprécier pleinement ce point, il est important d'examiner les façons dont un dirigeant peut utiliser le clientélisme non seulement pour s'enrichir et enrichir ses amis, mais aussi pour former de larges coalitions et générer un soutien populaire.¹⁴ De même, comprendre les fondements sociaux de Les gouvernements africains nous obligent à reconnaître les différents types d'autorité politique en jeu sur le continent - qu'elle soit patrimoniale, traditionnelle ou basée sur la fourniture de services de protection (comme dans le cas du vigilantisme). La capacité organisationnelle peut souvent faire défaut dans les États africains, mais pas les autres formes de pouvoir et d'influence.

Recherche sur l'État africain et son absence

La recherche sur l'État en Afrique a souvent adopté une orientation différente pour travailler sur l'État dans d'autres continents, notamment parce qu'une grande partie de celle-ci a porté sur l'existence ou non d'États africains. Il ne s'agit pas d'une question purement sémantique : depuis le début des années 1980, les chercheurs se demandent si la capacité limitée des États africains à protéger leur propre population et à leur fournir des services signifie qu'ils ne devraient pas du tout être classés comme « États ».

Selon Patrick Chabal et Jean-François Daloz, utiliser un tel terme en Afrique est trompeur car il s'agit d'importer un concept européen qui ne correspond pas aux réalités africaines¹⁵. En retour, mais même en dépit de cette tendance récente, la littérature a toujours tendance à se concentrer sur les formes de faiblesse institutionnelle.¹⁶

Il ne faut donc pas s'étonner que deux des chapitres de la partie 1 du volume se concentrent sur « l'échec de l'État ».¹⁷

Au chapitre 19, Robert Bates, l'un des politologues africanistes les plus influents des quarante dernières années, déploie un modèle quantitatif pour étudier « la logique de l'échec de l'État », cherchant à identifier les « conditions dans lesquelles les États deviennent possibles ». Il constate que le multipartisme, les faibles revenus du gouvernement et les dirigeants qui favorisent une partie du pays réduisent tous les perspectives d'émergence d'un État fort et stable. D'autres chercheurs, comme Paul Collier, ont mis en évidence des facteurs supplémentaires, notamment la relation entre les ressources naturelles et les conflits politiques, et la tendance des pays qui ont connu une guerre civile à en subir une autre¹⁸.

La prévalence de nombreux facteurs mis en évidence par Bates et Collier en Afrique a contribué à des niveaux élevés de conflits intra-étatiques sur le continent. Au cours des vingt dernières années, les fréquentes flambées de violence politique ont inspiré un certain nombre d'universitaires à se demander comment les gouvernements africains et les donateurs internationaux peuvent répondre au mieux à l'instabilité politique endémique. Au chapitre 20, Jeffrey Herbst donne sa propre réponse à cette question. S'appuyant sur nombre de ses contributions fondamentales à la compréhension de l'État africain, Herbst arrive à une conclusion radicale. Dans certains des cas les plus difficiles, comme la République démocratique du Congo, il suggère que soutenir des États faibles peut faire plus de mal que de bien. Nous devons donc être prêts à penser que

impensable et permettre aux mouvements sécessionnistes de partir et de former de nouveaux États tant qu'ils sont en mesure de répondre à certains critères de faisabilité et de stabilité politique.

Bien que Herbst ait pris soin de préciser que son analyse ne s'appliquait qu'à un sous-ensemble spécifique d'États africains, son article s'est avéré très controversé.

Au fur et à mesure que le débat se déroulait, les développements dans certains des pays dont Herbst avait parlé dans l'article ont façonné la réponse académique et politique à son argument. Par exemple, l'introduction de l'article s'est fortement inspirée de l'expérience du Libéria et de la Somalie - qui étaient généralement considérées comme des « cas désespérés » au moment où il écrivait (1997) - afin d'établir l'affirmation selon laquelle l'échec continu de l'État en Afrique nécessitait des solutions politiques radicales.

Alors que la Somalie a continué de décevoir, le Libéria a ensuite négocié une transition relativement réussie vers un régime civil au milieu des années 2000 et a maintenant organisé deux élections multipartites largement pacifiques. De plus, alors que le système démocratique reste fragile, le pays a fait des progrès significatifs sous la direction de la première femme présidente d'Afrique, Ellen Johnson Sirleaf.

Il est donc clair que la subdivision et la succession ne sont pas une condition préalable à l'édification de l'État en Afrique - bien que cela ne signifie pas que les options radicales décrites par Herbst ne valent pas la peine d'être envisagées pour les pays qui ne montrent aucun signe de progrès vers une paix effective - ou édification de l'État, comme la RDC.

Comme le suggère l'histoire du Libéria, la forme de l'État africain et ses activités ont changé au fil du temps. Il est donc important de ne pas considérer l'État comme un ensemble statique d'institutions et de prêter attention aux différents types d'État qui ont émergé en Afrique. Passant en revue l'évolution de l'État africain, Crawford Young est devenu l'un des premiers universitaires à soutenir que l'ère de l'État « postcolonial » avait pris fin en 2004 (Ch. 17). Young note que le terme post-colonial « s'est largement répandu peu de temps après l'indépendance en reconnaissance de l'importation dans les nouveaux États des pratiques, routines et mentalités de l'État colonial ».

Déballant plus avant le concept, il suggère que l'une des caractéristiques déterminantes de l'État post-colonial était la tentative d'assurer « une forme plus ambitieuse de monopole politique, dont le discours légitimant était le développementalisme ».

Young suggère que bien que ce type d'État ait été dominant au début de l'ère postcoloniale, dans les années 1980, la situation avait commencé à changer en raison d'un certain nombre de tendances politiques nouvelles et importantes. Plus précisément, la montée de « l'autocratie patrimoniale », combinée aux « pressions externes et internes pour une reconfiguration économique et politique de l'État », a ouvert « la porte à un réseau complexe de nouveaux conflits civils ». Au fil du temps, l'effet combiné de ces développements a rendu l'héritage colonial moins important. En conséquence, il conclut que « le moment post-colonial est passé ». Cet argument est important pour un certain nombre de raisons, notamment parce qu'il nous aide à replacer le débat sur l'État africain dans son contexte historique approprié, et sert de rappel précieux de l'importance et des limites des héritages historiques.

Complétant l'accent mis par Young sur les processus de changement, le chapitre de Stephen Ndegwa met en lumière un aspect important de la continuité, à savoir la

nature de la relation entre l'État et les citoyens (ch. 18). Faisant écho aux préoccupations de Mamdani concernant l'impact de la domination coloniale sur les sociétés africaines (voir Volume I, Ch. 2), Ndegwa soutient que l'échec du Kenya à passer à la démocratie dans les années 1990 était en partie le produit de l'incompatibilité de la « citoyenneté républicaine dans les communautés ethniques », communautés politiques » avec « la citoyenneté libérale dans la communauté politique nationale ». Plus précisément, il démontre comment « la relation socialement établie entre l'identité ethnique, l'autorité et la légitimité est en concurrence avec l'appartenance, l'autorité et la légitimité légalement sanctionnées de l'État-nation ». Cette « dualité de citoyenneté engendre un conflit sur la démocratie – conçue comme une démocratie libérale majoritaire – et aboutit à des coalitions ethniques en désaccord sur les institutions qui conviennent à un État multiethnique ». En d'autres termes, l'un des principaux problèmes auxquels est confronté l'État africain est que la loyauté première d'un grand nombre de ses citoyens n'est pas envers la communauté politique nationale, mais envers leur propre groupe ethnique.

Pris ensemble, les travaux de Bates, Herbst, Ndegwa et Young expliquent en grande partie les faibles fondements de l'État africain en termes d'infrastructure et de légitimité. Au cours des soixante-dix dernières années, un certain nombre de groupes et d'organisations différents ont cherché à combler ce vide institutionnel et moral. Comme le note Christian Lund (chapitre 23), « l'Afrique ne manque pas d'institutions qui tentent d'exercer l'autorité publique : non seulement de multiples couches et branches d'institutions gouvernementales sont présentes et actives à des degrés divers, mais des institutions dites traditionnelles renforcées par le gouvernement la reconnaissance rivalise également pour l'autorité publique, et de nouvelles institutions et organisations émergentes entrent également sur le terrain. Dans la plupart des cas, ces formes d'autorité ne relèvent pas simplement de l'État ou de la société civile mais « opèrent dans le crépuscule entre l'État et la société, entre le public et le privé ».

Par exemple, les chefs traditionnels, souvent connus sous le nom de « chefs », sont généralement décrits comme des institutions sociales « traditionnelles » enracinées dans le passé précolonial. Cependant, ils font souvent partie de la structure officielle du gouvernement et, dans de nombreux pays, reçoivent une rémunération comme les autres fonctionnaires. De cette façon, ils peuvent être considérés comme appartenant à la fois à la société civile et à l'État. Les tensions que ce double rôle peut générer sont bien mises en lumière par Lungisile Ntsebeza (Ch. 21), qui soutient que la tentative d'introduire la décentralisation démocratique en Afrique du Sud a été compromise par « les concessions faites aux autorités rurales traditionnelles ». Plus précisément, « le transfert légal de l'administration foncière aux élus n'a pas eu lieu, laissant cet important pouvoir sous l'autorité de chefs locaux et de chefs locaux irresponsables ». L'une des raisons de la lenteur du changement est l'influence que les chefs traditionnels continuent d'exercer sur leurs communautés. Comme Carolyn Logan le démontre dans son chapitre sur « les racines de la résilience » (Ch. 22), les citoyens africains approuvent le fait que les chefs traditionnels jouent un rôle politique central.

En effet, une majorité des répondants aux enquêtes d'Afrobaromètre indiquent qu'ils souhaitent que les pouvoirs des chefs traditionnels soient élargis, 19 en particulier lorsqu'il s'agit de questions telles que la résolution des conflits locaux.

L'incapacité de nombreux États à fournir une sécurité efficace a également encouragé l'émergence de groupes d'autodéfense, conduisant à ce que David Pratten appelle la « politique de protection » (chapitre 24). Pratten montre qu'en raison des niveaux élevés de criminalité et de la rareté des opportunités d'emploi, « la vigilance est devenue une caractéristique endémique du paysage social et politique nigérian ». Par exemple, des groupes tels que les Bakassi Boys et l'O'odua People's Congress bénéficient d'un soutien populaire considérable, en partie à cause des « services de protection » qu'ils fournissent à leurs communautés. Cependant, ces organisations sont bien plus que de simples organisations de sécurité informelles. Comme l'affirme Pratten, « au-delà de la lutte contre le crime, ces groupes sont le fer de lance des luttes politiques contemporaines entre les politiques d'identité et de citoyenneté, et représentent des aspirations divergentes pour l'avenir du Nigéria, notamment un mouvement pro-shari'a dans le nord et un nationalisme ethnique dans l'ouest ».

Sur la base de cette évaluation, Pratten conclut que l'une des caractéristiques déterminantes de ces types de mouvements d'autodéfense est qu'ils opèrent dans un terrain d'entente trouble entre la population et le gouvernement. Une implication de cette existence hybride est que les activités et le discours des groupes d'autodéfense peuvent être considérés comme reflétant « des débats sur la gouvernance, « l'État » et les distinctions entre l'État et la société civile qui mettent l'accent sur les qualités « crépusculaires » de la politique organisationnelle locale ». De cette manière, l'analyse de Pratten renforce l'argument de Lund selon lequel la frontière entre l'État et la société civile est souvent difficile à tracer dans le contexte africain. Il s'agit d'un aperçu particulièrement important, car il concerne directement la nature des relations entre l'État et la société sur le continent et met en lumière la manière dont de nombreux groupes dont on dit souvent qu'ils font partie de la « société civile » sont en fait profondément empêtrés dans le État. Comprendre ce point est essentiel pour saisir ce qui distingue la politique africaine - un point qui est développé plus en détail dans le Volume IV.

L'ensemble, les articles présentés dans la partie 2 racontent une histoire importante : l'Afrique contemporaine peut comporter des États faibles sur le plan organisationnel, mais elle a également vu l'émergence d'un certain nombre de groupes et de mouvements influents qui se font concurrence pour exercer une autorité politique sur la citoyenneté. Par conséquent, si les États africains peuvent être faibles à certains égards et négligents à d'autres, ils sont rarement anarchiques.

Néo-patrimonialisme et corruption

Les deux expressions les plus communément associées à l'État africain, après « échec de l'État », sont « néo-patrimonialisme » et « corruption ». La troisième partie de ce volume est consacrée à une exploration de ces thèmes. Au chapitre 25, Gero Erdmann et Ulf Engel relèvent le défi de passer au crible les nombreux livres et articles qui ont été produits sur le néo-patrimonialisme dans le but d'apporter une plus grande clarté conceptuelle. Cela s'avère être un travail qui en vaut la peine, car ils constatent que « le discours sur le « néopatrimonialisme » s'est caractérisé par plusieurs faiblesses terminologiques, qui, en fin de compte,

ont donné lieu à une confusion conceptuelle ». Pour éviter que le terme ne devienne un concept fourre-tout vide de sens, ils proposent la définition suivante, qu'il vaut la peine de citer longuement :

Le néopatrimonialisme est un mélange de deux types de domination politique. Elle implique une conjonction de domination bureaucratique patrimoniale et juridico-rationnelle. L'exercice du pouvoir dans les régimes néopatrimoniaux est erratique et imprévisible, par opposition à l'exercice calculable du pouvoir ancré dans des règles universelles. . . . Les normes publiques sous le néopatrimonialisme sont formelles et rationnelles, mais leur pratique sociale est souvent personnelle et informelle. Enfin, le néopatrimonialisme correspond à la politique autoritaire, alors que la domination légale-rationnelle relève de la démocratie.

En d'autres termes, le néo-patrimonialisme fait référence à des systèmes politiques dans lesquels deux manières différentes de faire de la politique coexistent en même temps. Contrairement à une grande partie de la littérature ancienne, cela ne signifie pas que les règles bureaucratiques formelles sont toujours sapées par des normes sociales plus puissantes. Au contraire, cela laisse ouverte la possibilité que des poches de comportement de respect des règles puissent exister dans des systèmes autrement compromis, et que les pays puissent devenir plus « patrimoniaux » ou plus « rationnels-juridiques » avec le temps.

Au chapitre 26, JP Olivier de Sardan fait pour la corruption ce qu'Erdmann et Engel font pour le néo-patrimonialisme. Cependant, contrairement à l'approche d'Erdmann et Engel, Olivier de Sardan adopte une approche essentiellement empirique, partant non pas de la théorie mais de la réalité sur le terrain. Contrairement aux travaux plus axés sur les politiques sur la corruption, qui passent souvent plus de temps à examiner l'impact de la corruption qu'à ses causes, l'objectif d'Olivier de Sardan est d'expliquer comment la corruption est comprise en Afrique. Par cet exercice, il espère replacer les actes de corruption dans le contexte d'un « complexe de corruption » plus large.

Plus précisément, Olivier de Sardan met en lumière six thèmes clés qui caractérisent la corruption en Afrique : « son caractère routinier, la stigmatisation de la corruption malgré l'absence de sanctions effectives, son apparente irréversibilité, l'absence de corrélation avec les types de régime et sa légitimité vis-à-vis de ses auteurs ». '.

Comme l'indique ce résumé, les conclusions d'Olivier de Sardan ne sont pas optimistes. Il constate que la corruption est omniprésente et que « tout le monde est sincèrement favorable au respect du domaine public, et veut que la bureaucratie soit au service des citoyens... tout le monde participe par des actions quotidiennes à la reproduction du système », dénonce'. C'est pour cette raison que la plupart des réformes anti-corruption sont vouées à l'échec, et que des éléments de néo-patrimonialisme restent si ancrés.

Au chapitre 27, William Reno fait une remarque similaire d'une manière différente, arguant que la corruption, la criminalité et le désordre sont répandus dans de nombreux États africains précisément parce qu'ils profitent à ceux qui sont au pouvoir. Selon les termes de Reno, « une gamme d'activités communément définies comme la corruption et l'évasion de l'autorité gouvernementale, ou comme les conséquences d'une administration incompétente

et les mauvaises politiques, découlent en fait des stratégies délibérées des dirigeants ». Afin de décrire comment cela fonctionne dans la pratique, Reno développe le concept d'un « État fantôme », qui est « une forme de règle personnelle; c'est-à-dire une autorité fondée sur les décisions et les intérêts d'un individu, et non sur un ensemble de lois et de procédures écrites ». Il poursuit : « L'État fantôme est fondé sur la capacité des dirigeants à manipuler l'accès des acteurs externes aux marchés, formels et clandestins, de manière à renforcer leur pouvoir ».

L'analyse de Reno aide à expliquer la prévalence d'institutions formelles fragiles en Afrique, car elle suggère que bon nombre des États faibles du continent ne sont pas simplement le résultat accidentel de la guerre et de l'incompétence, mais représentent une tentative délibérée de la part des dirigeants de saper les institutions de gouvernance qui pourraient autrement limiter leurs actions. Cependant, il est important de noter que Reno ne suggère pas que cela s'applique à tous les pays africains, mais le considère plutôt comme une caractéristique d'un sous-ensemble de cas particulièrement problématiques. C'est dans des pays comme la Somalie et la Sierra Leone (à l'époque de la guerre civile) que « l'État fantôme » est le plus fort et que la réforme anti-corruption et le renforcement efficace de l'État sont les moins susceptibles de se produire.

Faire revenir l'Etat

Les chapitres de la partie 3 offrent une perspective plutôt sombre sur l'Afrique et sa trajectoire future. Mais il y a aussi de nombreux développements positifs sur le continent et de nombreuses idées sur la façon dont les États faibles peuvent être transformés. Au chapitre 28, Thandika Mkandawire souligne que si une grande partie de la littérature des années 1980 et 1990 supposait que les « États développementalistes » n'étaient pas possibles sur le continent, « l'Afrique a eu des États qui étaient « développeurs » à la fois dans leurs aspirations et leurs performances économiques. ».

Par état de développement, Mkandawire signifie deux choses. Premièrement, un État « dont le fondement idéologique est « développementaliste » en ce sens qu'il conçoit sa « mission » comme celle d'encourager le développement économique ». Deuxièmement, un État ayant la capacité – « administrative, technique, administrative et politique » – de mettre en œuvre cette mission, et l'autonomie par rapport aux forces sociales nécessaires pour « concevoir des politiques économiques à long terme non encombrées par les revendications d'intérêts privés myopes ». Bien que rare en Afrique, Mkandawire suggère que des pays comme le Botswana remplissent ces conditions et ont obtenu de meilleurs résultats que certains de leurs homologues asiatiques au cours des années 1970.

C'est un argument puissant. Cependant, il y a un problème à utiliser le Botswana comme exemple positif d'un État développemental exempt de corruption, qui est qu'il a été l'un des États les plus efficaces et les plus productifs d'Afrique depuis l'indépendance. Ainsi, alors que les dirigeants contemporains ont été tenus de maintenir l'approche de leurs prédécesseurs, ils n'ont pas eu besoin de mettre en œuvre des réformes pour éliminer la corruption et le patrimonialisme enracinés.

Compte tenu de cela, le Botswana n'est pas le meilleur endroit pour chercher une explication sur la façon dont les États qui ne sont pas encore devenus « développeurs » et qui sont devenus

dépendant des réseaux néo-patrimoniaux, peut être inversé. Heureusement, au cours de la dernière décennie, un certain nombre de chercheurs ont proposé des stratégies pour promouvoir le développement dans exactement ce type de contexte.

Au chapitre 29, Tim Kelsall suggère une voie alternative pour les pays enfermés dans des cycles de faible croissance économique et de mauvaise gouvernance. Résumant les conclusions du Programme sur le pouvoir et la politique en Afrique (APPP), Kelsall conclut que l'une des raisons pour lesquelles tant de programmes internationaux de réforme ont échoué en Afrique est qu'ils ont essayé d'en faire trop et trop vite. Au lieu de tenter des transformations radicales à une vitesse vertigineuse, Kelsall soutient qu'une approche plus rentable consisterait à reconnaître et à travailler avec les réalités politiques locales. Ce qu'il veut dire par là, c'est qu'au lieu de souhaiter ou d'espérer l'éradication des politiques néo-patrimoniales, les projets de développement devraient essayer « d'aller dans le sens du néo-patrimonialisme ».

Plus précisément, Kelsall suggère que certains types de patrimonialisme sont plus propices au développement économique que d'autres. S'il a raison, alors les donateurs pourraient réaliser des progrès importants en révisant leur approche pour encourager les dirigeants africains à adopter le type de structures patrimoniales les plus propices à une croissance économique soutenue. Sur la base de l'analyse de Kelsall, de telles réformes auraient plus de chances de réussir précisément parce qu'elles viendraient plus naturellement aux gouvernements et aux sociétés dans lesquelles elles seraient mises en œuvre.

Au chapitre 30, David Booth et Frederick Golooba-Mutebi (également membre de l'APPP) développent cette idée en se référant au cas du Rwanda. Conformément à l'analyse de Kelsall, ils suggèrent que le patrimonialisme a tendance à être plus efficace lorsqu'il est géré de manière centralisée d'une manière qui permet au chef du réseau patrimonial de réinvestir le produit de l'activité de recherche de rente dans l'économie. Dans ces conditions, le patrimonialisme peut être compatible à la fois avec des niveaux de corruption relativement faibles et avec l'utilisation de rentes pour développer des pans de l'économie peu attrayants pour le secteur privé. Ceci, suggèrent Booth et Golooba-Mutebi, est exactement ce qui s'est passé au Rwanda, où le gouvernement de Paul Kagame a construit un système économique et politique hautement centralisé.

À l'heure actuelle, il n'y a pas de consensus sur l'efficacité du modèle économique rwandais à long terme. D'une part, les critiques craignent que les opérations commerciales du gouvernement continuent de dominer le secteur privé en raison de leur accès avantageux aux contrats et au crédit, sapant la concurrence économique et donc l'esprit d'entreprise.²⁰ D'autre part, Booth et Golooba-Mutebi soutiennent que la création de monopoles sous le contrôle du parti au pouvoir est plus que compensée par la capacité des entreprises appartenant au parti à relancer des pans de l'économie qui étaient auparavant inactifs et à canaliser les revenus vers d'importants projets d'infrastructure. Seul le temps dira quelle analyse est la plus proche de la vérité. À court terme, cependant, il est difficile de ne pas être impressionné par la croissance économique de 7 à 8 % par an que le gouvernement du président Kagame a réalisée entre 2010 et 2015.

Pourtant, malgré l'impressionnante reconstruction politique et économique qui a eu lieu au Rwanda, la thèse du « patrimonialisme développementaliste » reste controversée. L'une des principales raisons en est qu'il s'agit d'approuver – et donc dans une certaine mesure d'en devenir complice – la politique patrimoniale. Il est donc important de se demander quels pourraient être les effets secondaires négatifs de l'approbation du patrimonialisme – et donc du renforcement de sa légitimité. Par exemple, dans quelle mesure le soutien aux États qui pratiquent le « développement-patrimonialisme » renforcera-t-il davantage l'emprise de ces pratiques en Afrique ? Une deuxième limite potentielle à la théorie concerne la mesure dans laquelle l'expérience de pays comme le Rwanda peut être généralisée. Bon nombre des exemples discutés par l'APPP, tels que l'Éthiopie et le Rwanda, sont des États autoritaires à parti dominant qui sont capables d'exercer un contrôle étroit sur les citoyens. Il n'est pas clair si l'approche développementale patrimoniale serait réalisable dans les systèmes politiques plus ouverts et compétitifs du continent, où elle serait soumise à une pression beaucoup plus forte de la part d'un éventail de groupes d'opposition et d'organisations de la société civile.

Ces questions, ainsi que les inquiétudes concernant le mauvais bilan du Rwanda en matière de droits de l'homme, ont conduit un certain nombre d'autres chercheurs à rechercher des voies alternatives de réforme. L'un des nouveaux domaines de recherche les plus intéressants concerne la possibilité de construire un contrat social²¹ entre les citoyens et les États par le biais de la fiscalité, qui a longtemps joué un rôle central dans les conceptions du contrat social²². Au niveau le plus élémentaire, les citoyens qui paient leurs impôts à l'État s'attendent généralement à ce qu'un certain niveau de services soit fourni en retour. Le besoin de recettes fiscales rend les États plus vulnérables aux protestations des citoyens, tandis que le paiement des impôts sensibilise les citoyens à la manière dont les recettes de l'État sont utilisées. Par conséquent, la construction d'un système efficace d'administration fiscale peut jouer un rôle important dans l'évolution d'un contrat social entre les citoyens et l'État. Cependant, la collecte des impôts est l'une des nombreuses activités que les États faibles d'Afrique ont systématiquement échoué à faire. L'une des raisons en est que les gouvernements sont peu incités à prélever des impôts impopulaires lorsqu'ils sont capables de survivre grâce à l'aide étrangère, aux prêts internationaux et au produit de la vente des ressources naturelles.

Odd-Helge Fjeldstad et Mick Moore évoquent le défi de réformer le système fiscal du continent dans leur analyse de l'émergence des autorités fiscales semi-autonomes (ARA) dans les années 1990 (chapitre 31). Comme le démontrent Fjeldstad et Moore, alors que « les gouvernements africains et les agences internationales de développement impliquées dans les réformes considèrent les ARA comme un moyen d'augmenter les recettes du gouvernement central », « il y a peu de signes que la création d'agences de recettes ait réellement augmenté les recettes publiques ». Au lieu de cela, ils soutiennent que la création des ARA a « facilité une série de réformes dans la manière dont les impôts sont évalués et collectés, et a dévié les pressions qui auraient autrement pu apparaître pour une privatisation substantielle de la collecte des impôts ».

Ce manque d'élan réformateur est regrettable, car le chapitre de Christine Bodea et Adrienne LeBas démontre la remarquable

améliorations qui se sont produites à Lagos (la capitale économique du Nigéria) à la suite de la réforme et de la privatisation partielle du système fiscal (Ch. 33).

Bodea et LeBas trouvent également des preuves suggérant que la combinaison d'un paiement d'impôts plus élevé et d'une plus grande prestation de services soutient l'émergence d'un contrat social naissant à travers lequel « les individus ayant une expérience positive de la prestation de services publics sont plus susceptibles d'exprimer leur croyance en un système inconditionnel ». obligation du citoyen de payer l'impôt ». C'est une bonne nouvelle, car si un contrat social peut se nouer dans un contexte aussi peu prometteur que Lagos - qui au début des années 1990 était plus connue pour son taux de criminalité élevé et ses clivages ethno-religieux que pour son développement économique - il y a de l'espoir pour la suite. du continent.

L'ampleur de l'espoir dépend cependant du contexte économique plus large. Il est plus facile de lever des impôts dans les zones urbaines à forte densité dans lesquelles une proportion importante de la population occupe un emploi formel, comme à Lagos. Mais une grande partie de l'Afrique ne correspond pas à cette image ; au lieu de cela, de nombreuses régions du continent sont essentiellement rurales et ont des économies formelles plus petites. En ce sens, l'histoire de Lagos n'est peut-être pas généralisable - du moins pas au-delà d'autres pôles économiques.

Cependant, cela ne doit pas être interprété comme signifiant qu'il n'est pas possible de taxer les zones rurales ou que les dirigeants ne chercheront jamais à taxer leurs propres partisans. L'analyse innovante de Kimuli Kasara (ch. 32) sur l'ethnicité, la géographie et la fiscalité soutient que contrairement à la croyance populaire, les dirigeants africains ne favorisent pas leurs groupes ethniques en leur permettant d'échapper à l'impôt dans les zones rurales. Au lieu de cela, elle constate que « les producteurs de cultures de rente qui sont ethniquement identifiés avec le chef de l'État font face à des impôts plus élevés ». En effet, les dirigeants de leurs régions d'origine sont mieux placés pour sélectionner des intermédiaires locaux efficaces « pour exercer un contrôle sur les campagnes et s'assurer que les agriculteurs ne soutiennent pas des candidats alternatifs ». La conclusion contre-intuitive de Kasara est importante, car elle démontre que le fait d'avoir une coethnie comme président ne fonctionne pas toujours à son avantage, et aide à expliquer pourquoi il y a plus d'imposition que ce ne serait autrement le cas.

Les exemples donnés aux chapitres 32 et 33 sont encourageants, mais restent pour l'instant exceptionnels ; en général, la fiscalité officielle est mal appliquée, ce qui est l'une des raisons pour lesquelles de nombreux pays restent dépendants du soutien financier des donateurs internationaux (voir Volume I). Les faibles niveaux d'impôt sur le revenu collectés en Afrique reflètent la capacité limitée des agences de perception des impôts, combinée à des salaires bas et à un chômage élevé. Cela peut également être lié à une autre des découvertes de Kasara, qui suggère que « les régimes démocratiques imposent des impôts moins élevés », en partie parce qu'ils ont moins de moyens à leur disposition pour forcer la conformité. Bien sûr, les gouvernements démocratiques sont également plus vulnérables aux critiques publiques des augmentations d'impôts, surtout si les partis d'opposition font campagne contre une hausse des impôts. Combiné avec l'analyse de Fjeldstad et Moore, cela rappelle que des processus qui peuvent sembler complémentaires à première vue – dans ce cas la démocratisation et la réforme fiscale – ne vont pas toujours dans la même direction.

Quel avenir pour l'État africain ?

L'avenir de l'État africain et la relation entre les gouvernés et le gouvernement sont difficiles à prévoir. Cependant, la littérature rassemblée dans ce volume suggère quelques trajectoires probables. La corruption et le clientélisme sont profondément enracinés dans de nombreuses sociétés africaines et il faudra des décennies pour que cela change. Plus précisément, l'évolution vers des bureaucraties plus méritocratiques et liées par des règles nécessitera des changements à deux niveaux.

Premièrement, les perspectives d'une réforme significative dépendront de l'émergence d'une plus grande volonté politique d'appliquer et d'établir de nouvelles normes dans l'ensemble du système politique. Malheureusement, la volonté politique nécessaire a peu de chances d'émerger, ou d'être effective, à moins qu'un deuxième changement ne se produise au sein des sociétés africaines elles-mêmes : le développement économique équitable. Au fil du temps, la croissance économique inclusive facilitera l'émergence d'une population plus éduquée qui sera moins dépendante de l'État pour ses moyens de subsistance, et donc mieux à même de lutter contre les abus de pouvoir.²³ réformes anti-corruption, les dirigeants politiques seront davantage incités à prendre la corruption au sérieux. Ainsi, les perspectives d'un changement politique de grande envergure seront fortement façonnées par l'ampleur du changement socio-économique.

Cela ne veut pas dire que la réduction de la corruption n'est pas possible en l'absence de croissance économique. En Afrique, il existe des variations considérables dans la mesure dans laquelle la politique néo-patrimoniale s'est implantée, et certains États ont fait des progrès dans la construction de bureaucraties plus propres et plus efficaces. Cependant, il convient d'être prudent quant à la mesure dans laquelle l'expérience de certaines des figures de proue du continent peut être généralisée. Comme indiqué ci-dessus, les dirigeants politiques récents du Botswana ont réussi à contenir la corruption en partie parce qu'elle n'a jamais été autorisée à prendre racine.²⁴ Il est beaucoup plus difficile de supprimer le clientélisme une fois qu'il est enraciné, car cela nécessite de transformer activement un système qui, bien que manifestement injuste et problématique, produit des avantages pour les circonscriptions puissantes. De telles transformations globales ne se sont généralement produites que sur de très longues périodes de temps, ou dans des cas où des changements radicaux du système politique se sont produits - comme dans le Rwanda post-génocide.

Il est donc important d'examiner dans quelle mesure les tendances économiques actuelles sont susceptibles d'inspirer le type de transformation sociale décrit ci-dessus. Deux développements particuliers ont suscité l'intérêt des politologues et des commentateurs des médias au cours des cinq dernières années. D'une part, une croissance économique constante a conduit à l'expansion de la classe moyenne. D'autre part, un nombre croissant de pays offrent une éducation primaire gratuite à leurs citoyens, même si la qualité de celle-ci reste inégale.²⁵ La combinaison de ces tendances est une bonne nouvelle pour la responsabilité politique.²⁶ Mes propres recherches sur le Kenya, par exemple, constatent que les personnes instruites sont plus susceptibles d'être favorables à l'imposition de freins et contrepoids à l'exécutif.²⁷

Cependant, des travaux supplémentaires sont nécessaires pour comprendre exactement comment ce processus se déroulera. Malgré les spéculations actuelles, il est peu probable que tous les membres de la « classe moyenne » cherchent à demander des comptes au gouvernement. Au lieu de cela, nous pouvons nous attendre à voir une variation entre les personnes qui sont employées par le gouvernement – et restent donc dépendantes de sa faveur – et celles qui opèrent dans le secteur privé. Alors que les premiers peuvent voir une valeur dans la protection du statu quo, les seconds sont plus susceptibles d'avoir l'indépendance nécessaire pour résister aux abus de pouvoir – à moins, bien sûr, que leurs entreprises bénéficient directement du patronage du gouvernement.

Nous devons donc développer une meilleure compréhension de la façon dont les différents groupes se situent par rapport à l'État, et comment ils se rapportent au reste de la société. À son tour, cela suggère la nécessité d'adopter une approche d'économie politique²⁸ : qui possède quoi, comment est-il devenu propriétaire et comment sont-ils liés aux autres. Cela implique également que l'étude de l'Afrique bénéficierait d'un engagement plus fort avec la sociologie, et en particulier de sa focalisation sur différents groupes sociaux et leurs interactions. Aucune de ces approches n'est particulièrement à la mode dans les études africaines aujourd'hui, en partie parce qu'elles étaient des formes d'analyse assez courantes dans les années 1970 et que les universitaires sont toujours à la recherche de quelque chose de nouveau. Cependant, ils sont susceptibles de connaître un renouveau dans les vingt prochaines années alors que nous essayons de comprendre les nouveaux types de relations entre États et sociétés qui émergeront sur le continent.

Remarques

1 Pour une analyse du gouvernement dans le contexte du parti unique, voir Goran Hyden et Colin Leys. « Élections et politique dans les systèmes à parti unique : le cas du Kenya et de la Tanzanie ». *British Journal of Political Science* 2 (4), 1972, pp. 389 – 420.

2 Chris Allen. « Comprendre la politique africaine ». *Examen de l'économie politique africaine* 22 (65), 1995, p. 301–320.

3 Pour un aperçu de cette période, voir Nic Cheeseman. *La démocratie en Afrique : Succès, échecs et lutte pour la réforme politique*. Cambridge University Press, 2015, chap. 1.

4 Sue Onslow (éd.). *Guerre froide en Afrique australe : pouvoir blanc, libération noire*. Routledge, 2009.

5 Barbara Wake Carroll et Terrance Carroll. « État et ethnicité au Botswana et à Maurice : une voie démocratique vers le développement ? *Le Journal des études de développement* 33 (4) 1997, pp. 464 – 486.

6 Patrick Chabal et Jean-Pascal Daloz. *L'Afrique fonctionne : le désordre comme instrument politique*. James Currey, 1999, p. 14.

7 Walter Rodney. *Comment l'Europe a sous-développé l'Afrique*. Howard University Press, 1981.

8 Ce sont les trois plus grands États d'Afrique en termes de masse terrestre.

9 Le clivage centre-périphérie, par rapport à la capacité de l'État, a été discuté par un certain nombre d'universitaires. Voir Aristide Zolberg. *Créer l'ordre politique : les partis-États d'Afrique de l'Ouest*. Rand McNally, 1966; Jeffrey Herbst. *États et pouvoir en Afrique : leçons comparées d'autorité et de contrôle*. Presse de l'Université de Princeton, 2000.

10 Tel que je l'utilise ici, le terme « État » fait simplement référence aux institutions politiques fondamentales par lesquelles la société est organisée et gouvernée. Cela inclut, mais sans s'y limiter, la constitution, la bureaucratie, les forces de police, l'armée, le système des droits de propriété, etc.

- 11 William Tordoff (éd.). *Politique en Zambie*. Presse de l'Université de Californie, 1974.
- 12 Robert H. Jackson et Carl G. Rosberg. « Pourquoi les États faibles d'Afrique persistent : l'empirique et le juridique dans l'État ». *Politique mondiale* 35 (1), 1982, p. 1–24.
Comme beaucoup de pièces discutées dans cette introduction, cet article a été publié il y a trop longtemps pour être inclus dans cette série.
- 13 En moyenne, le gouvernement français a fourni un soutien militaire à un gouvernement en Afrique une fois tous les deux ans dans les années 1980. Shaun Grégory. « L'armée française en Afrique : passé et présent ». *Affaires africaines* 99 (396), 2000, pp. 435 – 448.
- 14 René Lemarchand. « Clientélisme politique et ethnicité en Afrique tropicale : des solidarités concurrentes dans la construction nationale ». *Revue américaine de science politique* 66 (1), 1972, p. 68 à 90.
- 15 Chabal et Daloz. *L'Afrique fonctionne*. James Currey, 1999.
- 16 Pour une discussion complète de cette littérature, voir Nic Cheeseman, « Introduction : L'importance des institutions dans la politique africaine ». Dans Nic Cheeseman (éd.). *Institutions politiques en Afrique*. Cambridge University Press, à paraître.
- 17 Il convient de noter que la défaillance de l'État est un terme controversé et que de nombreux chercheurs préfèrent éviter de l'utiliser et parler plutôt d'aspects plus spécifiques de la faiblesse et de la force de l'État. J'utilise le terme ici parce qu'il reflète un courant important de la littérature.
- 18 Paul Collier, *Le milliard inférieur : pourquoi les pays les plus pauvres échouent et que peut-on faire pour y remédier*. Presse universitaire d'Oxford, 2008.
- 19 Pour les données, voir <www.afrobarometer.org> (12 juillet 2015).
- 20 Pour une discussion équilibrée de certaines de ces questions, voir Tom Goodfellow. « Le règlement politique du Rwanda et la transition urbaine : expropriation, construction et fiscalité à Kigali ». *Journal of Eastern African Studies* 8 (2), 2014, pp. 311–329 ; Prithvi Behuria. « Entre capitalisme de parti et réformes de marché – comprendre les différences sectorielles au Rwanda ». *Journal des études africaines modernes* 53 (03), 2015, pp. 415 – 450.
- 21 Le terme « contrat social » fait référence à un ensemble de normes régissant les droits et obligations des États et des sociétés, qui est souvent considéré comme particulièrement important pour le développement de systèmes politiques plus responsables.
- 22 Charles Tilly et Gabriel Ardant. *La formation des États nationaux en Europe occidentale*. Presse de l'Université de Princeton, 1975 ; Marguerite Lévi. *De règle et de revenu*. Presse de l'Université de Californie, 1989.
- 23 De nombreux points de cette section font écho aux travaux classiques de l'école de la modernisation et aux premiers travaux sur le développement de la démocratie en Europe. Voir, par exemple, Seymour Martin Lipset. « Quelques conditions sociales de la démocratie : développement économique et légitimité politique ». *The American Political Science Review*, 53 (1), 1969, pp. 69-105 ; Barrington Moore. *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie : seigneur et paysan dans la fabrique du monde moderne*. Beacon Press, 1966 ; Dietrich Rueschemeyer, Evelyn Huber Stephens et John D. Stephens. *Développement capitaliste et démocratie*. Presse de l'Université de Chicago, 1992.
- 24 Kenneth Bien. 'Corruption et mauvaise gestion au Botswana : un meilleur exemple ?' *Journal des études africaines modernes* 32 (3), 1994, pp. 499-521.
- 25 L'enseignement primaire gratuit est assuré par de nombreux pays africains, dont le Kenya, le Malawi, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie. Cependant, peu de pays ont réussi à développer l'offre d'enseignement secondaire et universitaire pour faire face à l'augmentation considérable des diplômés du primaire que ces changements ont généré.
- 26 Pour une discussion complète, voir « Numéro spécial : L'économie politique de la classe moyenne émergente en Afrique ». *Journal du développement international*, 27 (5), 2015, pp. 573–587.
- 27 Nic Fromager. « Pas de bourgeoisie, pas de démocratie ? » *Les attitudes politiques de la classe moyenne kenyane*. *Journal du développement international* 27 (5), 2015, pp. 647– 664.
- 28 Je remercie Lindsay Whitfield pour ce point.

INTRODUCTION AU TOME III

Nic Fromager

Politiques identitaires, conflits et accommodements : classe, religion et ethnicité en Afrique

Le nationalisme et l'ethnicité sont deux des sujets les plus importants des études africaines et ont donné naissance à deux des littératures les plus vastes et les plus dynamiques. La recherche sur le nationalisme s'est concentrée sur la manière dont un grand nombre d'Africains se sont unis dans une cause commune pour résister à la domination coloniale et obtenir l'indépendance¹. si la diversité ethnique accroît ou non le risque de conflit civil et sape les perspectives de croissance économique et de consolidation démocratique. Comment se fait-il que le continent avec l'un des mouvements nationalistes les plus récents ait certaines des divisions infranationales les plus prononcées et les plus problématiques ? Le volume III est consacré à expliquer pourquoi c'est le cas, et ce qui peut être fait à ce sujet.

Afin d'apprécier les débats qui suivent, il est important de reconnaître que les sociétés peuvent être à la fois unifiées et fragmentées selon différentes dimensions. Une société avec peu de divisions ethniques, par exemple, peut présenter des clivages de classe intenses, comme ce fut le cas au Royaume-Uni dans les années 1970.

De même, un pays dans lequel la plupart des gens appartiennent au même groupe ethnique peut être profondément divisé en matière de religion – et, bien sûr, de genre (un sujet abordé dans le dernier volume). Pendant la période nationaliste, l'Afrique était à la fois unie et divisée de cette manière.

D'une part, l'imposition de la domination coloniale a créé un puissant clivage entre les Africains noirs (qui étaient exclus des opportunités politiques et économiques) et les Européens blancs (qui jouissaient de grands privilèges). Bien que l'histoire ait souvent été plus compliquée que cela - par exemple, par la présence de communautés asiatiques, qui occupaient souvent une position ambiguë entre les deux autres -, l'attrait de l'indépendance a suffi à fédérer les diverses communautés africaines autour d'un objectif commun. ³ Dans le même temps, la nature de la lutte nationaliste a contribué à forger un attachement plus fort

entre les gens et le lieu, en partie parce que la campagne pour l'indépendance impliquait l'acceptation des frontières coloniales, et donc du territoire qu'elles délimitaient.

D'autre part, la plupart des sociétés africaines étaient également fragmentées, en partie à cause de la politique de diviser pour régner des puissances coloniales (voir Volume I). Par conséquent, les communautés rivales interprétaient et comprenaient souvent l'indépendance de leur propre point de vue, et développaient ainsi des attitudes très différentes à l'égard de la lutte nationaliste. Les groupes plus importants qui étaient plus avancés économiquement et politiquement avaient tendance à favoriser une décolonisation rapide en partant du principe qu'ils seraient ceux qui bénéficieraient du transfert du pouvoir aux mains des Africains. différentes conclusions et, dans de nombreux cas, ont favorisé une transition plus progressive, dans l'espoir que les autorités coloniales pourraient être persuadées de les protéger contre la «tyrannie de la majorité».5

En ce sens, le nationalisme était un mythe nécessaire. Contrairement à l'image unifiée et consensuelle du nationalisme qui prévaut désormais sur le continent6, la plupart des élections coloniales tardives ont été marquées par une concurrence houleuse – et souvent violente – entre des partis africains aux attitudes très différentes vis-à-vis de la domination coloniale. L'image des années 1950 et 1960 comme un moment de grande unité nationale a eu tendance à masquer ces premières divisions. C'est facile de voir pourquoi. Pour les dirigeants désespérés de dissimuler les fissures au sein de leurs sociétés, l'histoire à l'aérographe était à la fois politiquement opportune et - comme ils contrôlaient désormais les récits officiels et la politique de l'éducation - relativement simple. En effet, un certain nombre de gouvernements africains sont allés plus loin, affirmant que l'unité nationale était nécessaire au développement, et constituait donc une justification légitime de l'intervention gouvernementale, même si elle devait être obtenue par la force7. Pourtant, malgré les meilleurs efforts des dirigeants pour balayer les divisions sociales et politiques sous le tapis, les tentatives de promouvoir une vision idéalisée de la lutte nationaliste ont été moins efficaces pour façonner les attitudes locales que leur domination dans les débats nationaux pourrait le suggérer. Le souvenir des expériences de l'ère coloniale s'est perpétué jusque dans l'ère de l'indépendance, et les tensions interethniques ont souvent été exacerbées par la tendance des gouvernements à favoriser une partie du pays plutôt qu'une autre dans la répartition des ressources. En conséquence, les forces du nationalisme et de l'ethnicité continuent de s'affronter.

Cela dit, il est important de ne pas fétichiser l'ethnicité. D'une part, il existe un petit groupe de comtés plus homogènes sur le plan ethnique, comme le Botswana, où l'ethnicité a joué un rôle beaucoup moins important dans la vie politique.8 Dans le même temps, il existe également un certain nombre d'autres identités qui façonnent la politique africaine. . La plus évidente de ces identités est la religion, bien que la classe soit également importante sur le continent, quoique d'une manière très différente de l'Europe et de l'Amérique du Nord.9 Trop souvent, des conflits ethniques très médiatisés ont détourné l'attention du fait que dans de nombreux pays africains, les élites s'entendent au-delà des frontières ethniques pour soutenir les systèmes d'exploitation économique. Mordechai Tama

l'a souligné pour le cas du Kenya dès 1978, notant qu'une fois la bataille acharnée pour succéder au président Jomo Kenyatta terminée, "l'élite, et la bourgeoisie dans son ensemble, avaient un intérêt primordial à stabiliser le régime sur lequel elles prospéraient". Malgré cela, relativement peu d'attention a été accordée par la suite aux relations interethniques entre les élites jusqu'à ce que les travaux récents de Leonardo Arriola inspirent une nouvelle vague de recherche (chapitre 50).

L'ethnicité est pertinente pour le type de système politique et social profondément inégal décrit par Tamarkin dans la mesure où les politiques de diviser pour mieux régner permettent à l'élite africaine d'engendrer la méfiance entre les différentes communautés ethniques. Cela joue un rôle central dans la persistance des inégalités en Afrique, car cela empêche l'émergence d'un groupe unifié de citoyens défavorisés qui pourraient autrement chercher à renverser le système politique et économique qui entretient leur pauvreté. Cependant, il ne peut pas expliquer la motivation des élites, ni les conséquences de leurs actions. Dans de tels cas, l'ethnicité est utilisée comme un moyen pour parvenir à une fin ; ce n'est que rarement la fin elle-même. Il est donc important de ne pas considérer l'ethnicité de manière isolée, mais plutôt de comprendre la manière dont l'ethnicité, la classe, la religion et le genre interagissent dans le contexte africain.

Classe versus ethnicité en Afrique

L'une des raisons pour lesquelles la classe a été sous-étudiée en Afrique est que les divisions de classe strictes ne sont pas apparentes de la même manière que Karl Marx et d'autres théoriciens importants de la classe l'avaient envisagé.¹¹ Par exemple, il n'y a pas d'équivalent clair du « prolétariat » de Marx. ou classe ouvrière en dehors des pays d'Afrique australe qui présentent de grands complexes miniers industrialisés, et donc des niveaux plus élevés d'urbanisation et de politique syndicale. largement reconnue et socialement significative. En effet, les États africains présentent des différences extrêmes de niveau de vie entre les riches et les pauvres. Cette inégalité est présente à la fois entre les différents groupes ethniques et en leur sein : la politique du gagnant-emporte-tout favorise les intérêts de certaines communautés au détriment d'autres, mais les riches ont aussi tendance à exploiter les pauvres au sein de leur propre communauté.

Afin de souligner l'importance de ce point, le volume III ne commence pas par la religion et l'ethnicité mais par l'inégalité et la classe. Comme le démontre Nicolas van de Walle, l'Afrique compte certains des pays les plus inégaux au monde, notamment le Botswana, la Namibie et l'Afrique du Sud (Ch. 35).

Mais le continent n'est pas aussi inégal : certains États souffrent d'inégalités bien plus profondes que d'autres. Selon Van de Walle, cette variation ne peut s'expliquer par les « explications traditionnelles de l'inégalité ». Au lieu de cela, il soutient que « les dotations naturelles de la région ont façonné la nature des institutions coloniales, qui à leur tour ont créé les conditions des niveaux élevés d'inégalité constatés aujourd'hui ».

L'explication historiquement enracinée de Van de Walle est soutenue par l'analyse de Nicoli Nattrass et Jeremy Seekings (Ch. 34), qui trouvent que l'inégalité

en Afrique du Sud n'a pas chuté dans les années 1990, malgré l'introduction de la démocratie représentative en 1994 et la présence d'un gouvernement (soi-disant) de gauche. Ils soutiennent que c'est en grande partie parce que les nouvelles politiques visant à augmenter encore le degré de redistribution économique n'ont pas fait grand-chose :

pour aider un noyau dur de pauvres en Afrique du Sud : les chômeurs, et en particulier les ménages dans lesquels personne ne travaille. D'autres politiques publiques servent à désavantager cette circonscription marginalisée : le marché du travail et d'autres politiques économiques servent à orienter l'économie sur une trajectoire de croissance qui exclut de nombreux chômeurs et non qualifiés.

L'interaction entre la classe et l'ethnicité est souvent complexe et à plusieurs niveaux. Dans les pays qui ont souffert d'une politique prononcée du vainqueur rafle tout, les groupes ethniques qui ont occupé la présidence sont susceptibles d'être nettement mieux lotis que ceux qui ne l'ont pas fait. Par conséquent, une personne ayant une richesse et un statut supérieurs au sein d'une communauté marginalisée peut encore être moins bien lotie qu'une personne ayant une richesse et un statut moyens dans une autre communauté. Comprendre comment la classe et l'ethnicité interagissent est essentiel à toute analyse des relations sociales sur le continent et des perspectives de paix et de stabilité. En effet, l'ethnicité a eu tendance à être politiquement plus explosive dans les pays où les gouvernements successifs ont employé des politiques hautement exclusives, de sorte que l'ethnicité et la classe commencent à se chevaucher, et la communauté dans laquelle une personne est née détermine ses chances dans la vie - comme au Rwanda dans les années 1980. 13

La relation entre l'ethnicité et la classe compte également pour la mobilisation politique. En 1987, Nicholas Nyangira soulignait que pour être un dirigeant politique prospère au Kenya, il fallait d'abord faire preuve de supériorité politique au sein de sa propre communauté, puis obtenir l'approbation des élites d'un certain nombre de groupes ethniques différents.¹⁴ Cela signifiait que les dirigeants devaient être sensibles à la fois à ce que leurs propres communautés considéraient comme un bon leadership et aux symboles d'autorité qui garantiraient l'acceptation au sein de ce qu'on pourrait appeler, faute d'un meilleur terme, la « classe dirigeante ». Les débats moraux qui se produisent au sein des groupes ethniques autour de questions telles que ce qui compte comme un bon leadership sont le sujet du chapitre de Bruce Berman (Ch. 36).

Le récit de Berman s'inspire largement du travail de son co-auteur de longue date, John Lonsdale, qui soutient que les communautés peuvent être simultanément soumises à « l'ethnicité morale » - des débats internes sur ce que signifie être un bon citoyen et un bon leader - et « tribalisme politique » - la manipulation des identités de groupe par les dirigeants politiques pour favoriser la division et réprimer la dissidence.¹⁵

Pour Lonsdale, l'ethnicité morale et le tribalisme politique ne sont pas des alternatives mais les deux faces d'une même médaille. En d'autres termes, une communauté ethnique donnée (Lonsdale écrivait sur les Kikuyu au Kenya) peut être soumise à ces deux forces en même temps. Lorsque « l'ethnicité morale » prend de l'ascendant, les dirigeants sont soumis à une plus grande pression pour répondre aux préoccupations de la base. Mais cette pression peut généralement être surmontée par le déploiement intelligent de

le « tribalisme politique », par lequel les dirigeants peuvent exploiter la peur de leur communauté de perdre le pouvoir et les ressources au profit de groupes rivaux afin de marginaliser l'opposition interne. Ainsi, les débats moraux intragroupes et les « politiques ethniques » peuvent aller de pair. Cette conceptualisation, soutient Berman, est précieuse car elle aide à expliquer comment les « tribus politiques » peuvent contenir plusieurs strates économiques, participer à des débats houleux sur le comportement approprié des dirigeants communautaires et, en même temps, fonctionner comme des « alliances » qui peuvent être efficacement 'mobilisé pour l'accès à l'Etat'.

Religion, ethnicité, terre et conflit

Bien que comprendre l'ethnicité soit essentiel pour comprendre la politique africaine, la politique africaine ne se limite pas à l'ethnicité. De toute évidence, les pays africains ont enregistré certains des niveaux les plus élevés de croyances et de pratiques religieuses au monde. Il ne devrait donc pas être surprenant que, selon les mots de Stephen Ellis et Gerrie ter Haar, « les modes religieux de penser le monde sont répandus en Afrique et ont une influence omniprésente sur la politique au sens le plus large » (Ch. 37) . Dans leur livre influent, *Worlds of Power*, Ellis et Ter Haar plaident pour l'importance de prendre au sérieux les manières africaines de voir le monde lors de l'analyse de la relation entre la religion et la politique . Les usages académiques courants reposent sur l'hypothèse d'une distinction structurelle entre le monde visible ou matériel et le monde invisible, alors qu'une distinction aussi rigide ne reflète pas les idées sur la nature de la réalité qui prévalent en Afrique. En d'autres termes, la plupart des Africains croient en l'existence d'un monde spirituel invisible qui a un impact direct sur le monde visible observable. Comprendre comment les Africains perçoivent ces deux mondes et le lien qui les unit est essentiel si nous voulons comprendre comment les croyances religieuses influencent le comportement politique et vice versa.

De nombreux exemples pourraient être utilisés pour illustrer cet argument. Pour ne citer que les plus évidents, à moins de reconnaître la croyance répandue dans le pouvoir du royaume invisible en Afrique, il n'est pas possible d'expliquer pourquoi tant de présidents ont cherché à se prévaloir du pouvoir spirituel, et pourquoi la réintroduction du multipartisme a conduit à une résurgence de l'utilisation politique de la sorcellerie. Par exemple, le président Mobutu Sese Seko du Zaïre (aujourd'hui la RDC) a employé le « sorcier » marabout sénégalais, El Hadji Babacar Kébé, et un marabout malien influent, Serigne Babacar Cissé, pour démontrer son pouvoir spirituel. De même, au Togo, le président Eyadema a menacé d'utiliser ses « pouvoirs » pour abattre les opposants, tout en manipulant les accusations de sorcellerie pour légitimer la persécution de ses rivaux.

Ellis et Ter Haar soutiennent que la compréhension de la relation entre le spirituel et le politique est d'une importance cruciale parce que « la religion est le langage politique émergent de notre temps ». Cette conclusion ne serait pas

pas à sa place dans le récit de l'impact politique de la religion dans l'Afrique contemporaine que Rachel Beatty Riedl présente au chapitre 38. Selon Riedl,

L'augmentation du pluralisme religieux à la suite de la libéralisation politique crée de nouvelles opportunités de mobilisation religieuse dans le domaine politique des marginalisés culturellement... impliquant la possibilité d'une représentation sociale et politique des membres appauvris et marginalisés de la communauté pour qui la politique à ce jour a échoué .

Des échos de cet argument peuvent également être trouvés dans le chapitre de Jeffrey Haynes sur la religion et la démocratisation dans le Volume IV (Ch. 68), qui détaille certaines des contributions positives que les chefs religieux ont apportées à la protection des droits de l'homme et à l'ouverture de l'espace politique sur le continent.¹⁷ Cependant, cette histoire plus positive d'inclusion et de représentation politique a aussi un « côté sombre », parce que les processus mêmes qui servent à mobiliser la religion dans l'arène politique créent simultanément les conditions d'une compétition religieuse plus intense. Dans des pays comme la Côte d'Ivoire, le Kenya et le Nigeria, cela a déjà conduit à des niveaux de tension plus élevés, voire de violence, entre les communautés musulmanes et chrétiennes.¹⁸

En partie à cause de la politisation croissante de la religion, et en partie parce que certains aspects de la croyance islamique semblent être en tension avec certains principes démocratiques, on dit souvent que l'islam n'est pas « hospitalier pour la démocratie ». ¹⁹ Cette affirmation est contestée par Leonardo Villalón (Ch. 39), qui s'appuie sur l'expérience de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest pour remettre en question l'idée que l'islam et la démocratie ne sont pas compatibles. Le plus évident de ces cas est le Sénégal, un État majoritairement musulman qui est aussi l'une des démocraties les plus ouvertes du continent. Non seulement le Sénégal a tenu des élections continues depuis l'indépendance, mais il a également connu un transfert de pouvoir.

Villalón documente soigneusement comment des pays musulmans comme le Sénégal, le Mali et le Niger sont passés « de la discussion à la négociation », évitant à la fois les conflits et les pires aspects de l'autoritarisme. Comprendre pourquoi cela s'est produit, suggère Villalón, nous oblige à aborder ce sujet sous un angle différent. Au lieu de se demander « si la démocratie peut être pratiquée dans un contexte musulman, nous devrions nous demander comment la question de la démocratie est encadrée, poursuivie, négociée et peut-être modifiée au sein de sociétés musulmanes données ». Ce n'est qu'en encadrant notre enquête de cette manière que nous serons en mesure d'apprécier pourquoi l'islam s'est avéré compatible avec la démocratie dans certains contextes et pas dans d'autres. Réflétant un thème commun à ce volume, Villalón soutient que placer les processus de démocratisation dans leurs contextes historiques et politiques appropriés est la clé pour comprendre la manière dont la religion et la politique interagissent.

Les recherches sur l'ethnicité ont souvent abouti à la même conclusion : le contexte compte. Les identités ethniques hautement politisées n'« existent » pas simplement. Au contraire, dans certains cas, ils sont favorisés et encouragés par les dirigeants politiques, tandis que dans d'autres, ils sont gérés en dehors de la politique quotidienne grâce à des

stratégies d'édification de la nation. Deux des articles de la partie 3 illustrent ce point de différentes manières. Au chapitre 40, Daniel Posner suggère que les tensions ethniques ne sont pas immuables, mais dépendent du paysage politique. L'article extrêmement influent de Posner se concentre sur deux variables particulières : la taille des groupes les uns par rapport aux autres et au reste de la société. Les variations de ces deux dimensions créent des incitations très différentes pour les deux communautés, ce qui explique à son tour « pourquoi les Chewas et les Tumbukas sont des alliés en Zambie et des adversaires au Malawi ».

Le chapitre d'Edward Miguel démontre également l'importance du contexte, cette fois en référence à la relation entre la diversité ethnique et le développement (ch. 42). L'énigme à laquelle Miguel se propose de répondre est la raison pour laquelle la diversité ethnique sape la fourniture de biens publics au Kenya, mais pas en Tanzanie. Les pays sont similaires à bien des égards, mais ont pourtant des résultats fortement divergents : au Kenya, les zones qui sont plus diversifiées sur le plan ethnique ont tendance à fournir moins de biens publics que les zones moins diversifiées, mais ce n'est pas le cas de l'autre côté de la frontière. L'explication de Miguel est que tandis que le président Julius Nyerere menait un projet efficace d'édification de la nation en Tanzanie, les présidents kenyans successifs pratiquaient la politique du vainqueur et, dans le pire des cas, encourageaient en fait les affrontements ethniques. En conséquence, les niveaux de méfiance et de suspicion entre les différentes communautés ethniques sont plus élevés au Kenya, et les communautés plus diverses ont donc plus de mal à travailler ensemble afin de fournir des biens et des services au profit de tous. Ainsi, l'histoire et le contexte politique façonnent l'importance et l'impact de l'ethnicité.

Contrairement à ces deux études quantitatives, Francis Nyamnjoh explore les identités communautaires en Afrique à travers une approche qualitative (Ch. 41). Nyamnjoh est particulièrement intéressé à explorer comment l'idée de citoyenneté nationale, axée sur l'unité et les droits partagés, a été remise en question par l'augmentation des niveaux de mobilité géographique, et les niveaux plus élevés de migration et de diversité qu'elle a engendrés. En se concentrant sur les tensions entre identité nationale et diversité ethnique, l'article de Nyamnjoh est très similaire dans son esprit à l'argument de Mahmood Mamdani (Volume I, Ch. 2). En effet, Nyamnjoh emploie une partie de la propre terminologie de Mamdani dans sa discussion sur les nouveaux types de relations sociales et politiques qui sont générés par le nombre croissant de personnes qualifiées d'« étrangères » sur le continent. Dans la lignée de Posner et Miguel, Nyamnjoh prend soin de souligner que la migration peut entraîner des résultats très différents dans différents contextes, créant une opportunité d'apprendre de certains des processus les plus efficaces d'accommodement politique et social. Sur cette base, il soutient que nous devrions nous concentrer :

une plus grande attention scientifique et politique sur les réussites de l'établissement de nouvelles relations de compréhension entre les citoyens et les sujets qui suggèrent de nouvelles formes de citoyenneté plus flexibles, négociées, cosmopolites et populaires, en mettant l'accent sur l'inclusion, la convivialité et la célébration de la différence .

Cependant, malgré cette conclusion plus positive, Nyamnjoh est bien conscient que les tensions entre les « initiés » et les « étrangers » ne sont pas faciles à résoudre, notant que « la mobilité accélérée et l'incertitude accrue génèrent des tensions croissantes » à travers l'Afrique. La circulation internationale et nationale des peuples s'est avérée particulièrement problématique lorsqu'elle a créé une plus grande pression sur les terres. Comme le soutiennent Sam Moyo et Prosper Matondi (Ch. 43), c'est parce que la terre est à la fois une ressource économique importante et fait partie intégrante du sentiment d'identité de nombreuses communautés et individus. Le rôle politique, social et économique central joué par la terre, et sa rareté croissante dans de nombreux États africains, est la clé pour comprendre pourquoi la concurrence foncière a été si explosive dans des pays comme le Zimbabwe, où les plaintes d'aliénation foncière et de distribution injuste des terres s'accumulent dans un large éventail de tensions historiques et contemporaines.

Le conflit décrit par Moyo et Matondi soulève la question de savoir exactement quand et où la concurrence foncière mène au conflit. C'est une énigme que Catherine Boone cherche à résoudre dans le chapitre 45. Selon Boone, les tensions entre les petits exploitants africains peuvent être « considérées comme des conflits redistributifs façonnés par les régimes fonciers qui régissent l'accès et l'attribution des terres ». Par régimes fonciers, Boone entend les institutions qui sont « constituées par des règles sur la propriété, l'autorité, la juridiction et la citoyenneté ». Alors que certains régimes fonciers sont susceptibles de contenir les conflits, d'autres sont plus susceptibles de traduire les tensions locales au niveau national, avec des résultats potentiellement désastreux. De cette manière, l'analyse de Boone éclaire la façon dont l'ethnicité et les conflits ethniques sont façonnés par le contexte institutionnel dominant.

Peter Geschiere propose une approche très différente, mais à bien des égards complémentaire, pour comprendre le lien entre la terre, l'ethnicité et le conflit (Ch. 44). Ce faisant, il discute – et relie – bon nombre des thèmes clés de ce volume. Alors que Boone met l'accent sur les variations des institutions foncières, Geschiere documente la manière dont les États faibles, la mondialisation, les luttes foncières et la réintroduction de la concurrence multipartite se sont combinés pour créer une « crise de la citoyenneté ».

Cette crise, soutient Geschiere, s'est produite parce que ces diverses tendances ont fourni aux individus à travers l'Afrique de nouvelles raisons d'investir dans des identités qui sont « à caractère hautement localiste ». question de savoir qui était un « initié » et méritait donc une part des terres et des ressources disponibles, et qui était un « étranger » et potentiellement indigne des droits et des ressources politiques. Naturellement, cela a conduit à la marginalisation des minorités et de ceux considérés comme des « étrangers », « déclenchant de violentes luttes d'appartenance et d'exclusion ». En fin de compte, les efforts visant à empêcher des groupes de se présenter comme candidats ou de partager des ressources au motif qu'ils n'appartenaient pas à ces groupes ont conduit à des niveaux croissants de violence dans des pays tels que la Côte d'Ivoire, la RDC, le Kenya et le Nigeria.

Guerre civile et consolidation de la paix

Les niveaux élevés de conflit sur le continent ont inspiré une littérature abondante et dynamique sur les causes de la guerre civile. Sur la base d'un ensemble de données de toutes les guerres entre 1960 et 1999, Ibrahim Elbadawi et Nicholas Sambanis soutiennent que la guerre civile "n'est pas due à la fragmentation ethnolinguistique de ses pays, mais plutôt à des niveaux élevés de pauvreté, à des institutions politiques défailtantes et à une dépendance économique". sur les ressources naturelles » (chapitre 46). Le dernier facteur énuméré par Elbadawi et Sambanis occupe également une place importante dans le chapitre de Paul Collier et Anke Hoeffler (Ch. 47). Dans un article antérieur non inclus ici, Collier et Hoeffler avaient courtoisé la controverse en soutenant que la guerre civile n'était pas déclenchée par des « griefs » (inimitiés ethniques, violations des droits de l'homme, etc.) mais par « la cupidité », mesurée en termes de disponibilité des ressources naturelles.²¹ Dans des évolutions ultérieures de leur travail – comme l'article reproduit ici – des termes plus controversés tels que « cupidité » ont cédé la place à une focalisation plus générale sur les facteurs qui peuvent faciliter ou entraver les conflits. Ainsi, le chapitre 47 conclut que « les caractéristiques économiques de l'Afrique l'ont rendue plus vulnérable aux conflits » et que la difficulté à promouvoir la paix sur le continent est étroitement liée à ses « performances économiques atypiquement médiocres ».

Cependant, il est important de ne pas exagérer le niveau de violence en Afrique, ou son exceptionnalisme par rapport à d'autres parties du monde. Analysant le continent dans une perspective comparative, Collier et Hoeffler constatent que « l'Afrique a eu une incidence de conflits civils similaire à d'autres régions en développement et, à quelques exceptions près, ses conflits sont conformes au modèle de comportement mondial ». De même, dans « Les guerres s'arrêtent ! », Scott Straus montre que « les principales formes de violence politique organisée à grande échelle en Afrique subsaharienne diminuent en fréquence et en intensité, et la région n'est pas particulièrement sujette au déclenchement de la guerre » (Ch. 48). L'analyse de Straus est importante, car elle démontre que les États africains ne doivent pas simplement accepter leur sort.

Le conflit peut être réduit ; l'avenir n'a pas à être aussi violent que le passé.

La dernière partie de ce volume examine comment un avenir plus pacifique pourrait être réalisé. De nombreux commentateurs et médiateurs internationaux ont plaidé pour des modèles de gouvernement de partage du pouvoir comme moyen de répartir le pouvoir entre différentes communautés et donc de donner à tous les groupes un intérêt dans le système politique. Cela, espère-t-on, encouragera le consensus plutôt que le conflit. Les trois articles de la partie 6 réfléchissent à cette idée sous différents angles. Au chapitre 49, Andreas Mehler documente l'utilisation croissante des gouvernements formels de partage du pouvoir comme moyen de mettre fin aux périodes de conflit civil. Au chapitre 50, Leonardo Arriola montre comment les dirigeants africains ont souvent nommé des représentants d'autres groupes ethniques dans leurs cabinets dans l'espoir que l'inclusion favorisera la stabilité politique. Enfin, au chapitre 51, Rotimi Suberu place l'expérience nigériane du fédéralisme dans une perspective comparative et se demande si le fait de permettre aux communautés locales de bénéficier d'un diplôme

de l'autonomie - partage du pouvoir entre les élites nationales et locales - favorise des systèmes politiques plus réactifs et pacifiques.

Les trois auteurs reconnaissent que ces différentes formes de partage du pouvoir – certaines formelles, d'autres informelles – ont quelque chose à offrir, mais ont aussi leurs inconvénients. Par exemple, dans la stratégie d'inclusion ministérielle discutée par Arriola, la stabilité politique est obtenue via la large distribution du clientélisme, et se fait donc au prix du renforcement du type de réseaux patron-client et de la règle de Big Man discutés dans le volume II. Les implications du type de systèmes fédéraux analysés par Suberu sont également complexes, car bien que le partage du pouvoir entre le niveau local et national puisse aider à empêcher un retour à la guerre civile, il peut également créer des luttes de pouvoir lorsque des groupes ethniques plus petits se disputent la domination politique locale. . En conséquence, dans certains États fédéraux, les conflits ont été décentralisés plutôt qu'éradiqués.

Le tableau est encore plus compliqué lorsqu'il s'agit de la formation de gouvernements « d'unité » dans les pays « post-conflit ». Tout en reconnaissant les avantages potentiels de l'accommodement politique, Mehler soutient que, dans certains cas, l'inclusion des plus grands partis belligérants dans un gouvernement de partage du pouvoir peut en fait encourager les dirigeants subalternes au sein de ces mouvements à se séparer et à lancer de nouvelles rébellions afin de garantir leur propre pouvoir. place à la table des négociations. Ainsi, si le partage du pouvoir peut persuader certains groupes de déposer les armes, il peut aussi exacerber la fragmentation des forces rebelles et la propagation de la violence. Il est donc clair que si chacune des stratégies discutées dans la partie 6 peut aider à réduire les pressions politiques au niveau national, aucune d'entre elles n'est une solution miracle.

Malgré cette mise en garde, l'analyse rassemblée dans ce volume fournit un certain nombre de raisons d'être optimiste quant à l'avenir du continent.

La diversité ethnique peut être gérée de manière à garantir qu'elle ne porte pas atteinte à la démocratie et à la croissance économique. L'islam ne doit pas être un obstacle à une politique ouverte et inclusive. Les guerres qui semblent insolubles peuvent être mises fin. De plus, malgré tous les processus de division déclenchés par la réintroduction de la concurrence multipartite, le niveau de conflit sur le continent a en fait diminué – un fait remarquable rarement reconnu.

La seule omission évidente dans ce volume est le sexe. Ce n'est pas parce que le genre n'est pas un sujet particulièrement important dans le contexte africain – c'est le cas – mais simplement parce que les chapitres sur le genre sont rassemblés dans le dernier volume sur la démocratie, sous une section sur la représentation politique.

Anciens modèles et nouvelles tendances

Le ton positif de l'avant-dernier paragraphe ne doit pas être interprété comme signifiant que la démocratie est toujours destinée à l'emporter sur les conflits intercommunautaires. Construire des démocraties inclusives et stables est un travail difficile et demande

temps. Dans les pays où l'importance politique de l'ethnicité est déjà élevée, chaque nouvelle élection exacerbe les tensions ethniques, donnant périodiquement un coup de fouet aux identités communautaires.²² Il est peu probable que cela change à moins que de nouveaux systèmes politiques soient introduits et que les dirigeants prennent des mesures concertées pour les travailler. Dans le même temps, les revendications concurrentes sur la terre, combinées à la montée de la « politique d'appartenance », ont favorisé un puissant ensemble de rivalités locales qui ne seront pas facilement résolues. En effet, il existe également des preuves inquiétantes que d'autres formes d'identité communautaire sont de plus en plus source de division dans certains des pays les plus influents du continent.

Au Kenya, par exemple, la réponse brutale du gouvernement aux attaques terroristes du groupe islamique radical Al Shabaab, associée à la marginalisation ressentie par de nombreux musulmans kenyans, a contribué à un clivage croissant entre chrétiens et musulmans sur d'importantes questions sociales et politiques. Compte tenu du contexte mondial problématique – la montée de l'État islamique et la présence continue d'Al-Qaïda – les choses risquent d'empirer avant de s'améliorer.²³

De même, le gouvernement nigérian a eu du mal à contenir la propagation de l'insurrection de Boko Haram, qui était toujours en cours au moment de la rédaction.

Cela signifie qu'il existe un besoin pressant de systèmes politiques capables de mieux gérer les tensions ethniques et religieuses. Il est donc inquiétant que les systèmes politiques africains contiennent peu de mécanismes, voire aucun, conçus pour protéger les droits des minorités et promouvoir l'inclusion politique (voir tableau 1). Seuls trois pays – l'Éthiopie, le Nigeria et l'Afrique du Sud – emploient le fédéralisme et, dans le cas éthiopien, la domination de l'EPRDF au pouvoir signifie qu'en pratique peu d'espace est créé pour la représentation d'un large éventail de points de vue.

Le partage du pouvoir constitutionnalisé est encore moins courant. L'Afrique du Sud a employé un gouvernement d'unité nationale en 1994, mais seulement pour le premier parlement post-apartheid. Le Kenya et le Zimbabwe ont déployé des accords de quasi-partage du pouvoir après les crises électorales, mais ceux-ci ont expiré avant les élections suivantes. Les partis nigériens utilisent une forme informelle d'accommodement politique selon laquelle la présidence est censée tourner entre le nord et le sud du pays créant une forme de partage du pouvoir temporel, mais cela n'est pas constitutionnalisé et reste controversé.²⁴

Ce n'est qu'au Burundi qu'un effort systématique d'inclusion politique a été fait. Suite à l'échec de négociations de paix répétées, les factions belligérantes du pays ont été persuadées de soutenir un cadre politique qui reprend la plupart des caractéristiques du modèle « consociationnel » de partage du pouvoir prôné par Arend Lijphart : veto minoritaire, gouvernement de partage du pouvoir, certaines formes de fédéralisme, et la distribution proportionnelle des emplois gouvernementaux aux différents groupes ethniques en fonction de leur part dans la population.²⁵ Malgré l'avertissement de Mehler concernant les conséquences potentiellement négatives des accords de partage du pouvoir, la perception dans de nombreux cercles politiques d'un succès a contribué à l'utilisation ultérieure de gouvernements d'unité nationale pour résoudre des crises politiques dans d'autres pays.

Tableau 1 Arrangements politiques inclusifs utilisés en Afrique²⁶

Fédéralisme	Éthiopie, Nigéria, Afrique du Sud
Deuxième chambre*	Désigné : Sénégal, Somaliland, Soudan du Sud Élu : Kenya, Libéria, Nigeria, Zimbabwe Indirectement élus : Burundi, RDC, Éthiopie, Gabon, Rép. du Congo, Madagascar, Mauritanie, Namibie, Rwanda, Afrique du Sud, Soudan Héréditaire : Lesotho
Représentation proportionnelle à la chambre basse	Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cap Vert, RDC**, Guinée E., Guinée**, G. Bissau, Mozambique, Namibie, Niger**, Rwanda, ST et Principe, Sénégal**, Seychelles**, Somaliland, Afrique du Sud, Togo
Partage du pouvoir constitutionnalisé	Burundi
Rotation de la présidence***	Burundi, Comores, Nigeria (informel)
Quotas ethniques/équilibre au sein de la législature	Burundi, Maurice, Somaliland

Le Somaliland est inclus à des fins d'illustration même si sa souveraineté n'est pas internationalement reconnue.

* Élus = élus majoritaires (même si certains sont nommés), Indirectement élus = majorité indirectement élus (même si certains sont nommés), Héréditaires = majorité pairs héréditaires (même si certains sont nommés), tous les autres sont majoritairement nommés (même si certains sont élus directement ou indirectement).

** Désigne les pays qui utilisent des systèmes de vote parallèle, où une proportion de membres est élue au scrutin uninominal à un tour, et d'autres au scrutin proportionnel.

*** Entre groupes ethniques ou régions ; constitutionnalisé sauf indication contraire.

Cependant, le bilan des arrangements de quasi-partage du pouvoir qui ont été déployés au Kenya et au Zimbabwe est mitigé. D'une part, ils ont réduit le niveau de violence politique et ouvert la voie à une réforme constitutionnelle indispensable. D'autre part, le partage du pouvoir a fait l'objet de critiques au motif qu'en faisant entrer tous les partis au gouvernement, et donc en donnant à chacun une part du butin, il encourage les anciens dirigeants de l'opposition à fermer les yeux sur les abus de pouvoir. Il est également de plus en plus évident que, dans certains cas, les accords conçus pour répartir le pouvoir et les ressources plus équitablement dans l'ensemble du système politique ont en fait servi à renforcer la position du parti qui détient la présidence.

Par exemple, au Kenya et au Zimbabwe, les partis d'opposition ont en fait remporté une part plus faible des voix lors des élections qui se sont tenues après la fin des accords de partage du pouvoir.

Il est également important de noter que même une conception institutionnelle intelligente ne peut pas faire grand-chose en l'absence de volonté politique. Dans le cas du Burundi, le refus du parti au pouvoir de gouverner dans l'esprit comme dans la lettre de la constitution a rapidement sapé la légitimité du système politique. De manière significative, cependant, bien que les tendances autoritaires du président Nkuruziza

a sapé de nombreuses dispositions inclusives de la constitution et amené le pays au bord de l'effondrement, la violence qui s'est produite n'a jusqu'à présent pas été aussi "ethnique" que par le passé. Au lieu de cela, la formation de partis avec diverses listes de candidats – une conséquence directe de la constitution « consociative » – semble avoir favorisé de nouvelles alliances politiques qui ne suivent pas les anciens clivages ethniques. Par conséquent, le potentiel de la guerre civile a été considérablement réduite. Comme le soutient Stef Vandeginste, il s'agit d'une réalisation importante, réalisée dans les contextes les plus difficiles²⁷.

L'impact complexe du partage du pouvoir au Burundi devrait encourager de nouvelles recherches sur le bilan global des différents mécanismes de promotion de l'inclusion politique qui sont résumés dans le tableau 1. A ce jour, relativement peu d'analyses comparatives ont été menées sur l'impact des politiques accommodantes. institutions en Afrique.²⁸ Par exemple, nous savons relativement peu de choses sur les effets positifs que le partage du pouvoir pourrait avoir sur les mentalités des politiciens et du public, en particulier dans des contextes moins problématiques. Il est donc difficile d'évaluer si les « avantages » l'emportent sur les « inconvénients ». La « politique d'inclusion »²⁹ est donc un domaine dans lequel une recherche académique approfondie est nécessaire, non seulement pour améliorer nos connaissances, mais pour aider à éclairer une meilleure politique à la fois en Afrique et au-delà.

Remarques

- 1 Les textes classiques sur le nationalisme incluent James S. Coleman. Nigéria : arrière-plan du nationalisme. Presse de l'Université de Californie, 1965 ; Thomas Hodgkin. Nationalisme en Afrique coloniale. Londres : Muller, 1956 ; Shula Marks et Stanley Trapido (eds). La politique de la race, de la classe et du nationalisme en Afrique du Sud au XXe siècle. Routledge, 2014. Pour une discussion sur l'impact du nationalisme contemporain, voir le chapitre de Blessing-Miles Tendi sur le Zimbabwe, Volume IV, Ch. 55.
- 2 Voir les parties 4 et 5 de ce volume.
- 3 Agehananda Bharati. Les Asiatiques en Afrique de l'Est : Jayhind et Uhuru. Nelson-Hall Co., 1972.
- 4 Pour une excellente discussion de ce processus, voir David M. Anderson. "Vôtre dans la lutte pour Majimbo". Nationalisme et politique partisane de la décolonisation au Kenya, 1955 – 64'. Journal d'histoire contemporaine 40 (3), 2005, pp. 547–564.
- 5 Pour un résumé de ces tensions, voir Nic Cheeseman. 'Introduction'. Dans Démocratie en Afrique : Succès, échecs et lutte pour la réforme politique. Cambridge University Press, 2015.
- 6 Une bonne discussion sur « l'amnésie culturelle » est fournie par Ali A. Mazrui. « Amnésie culturelle, nostalgie culturelle et faux souvenir : la crise identitaire de l'Afrique revisitée ». African Philosophy 13 (2), 2000, pp. 87–98. Pour une discussion plus générale, voir Eric J. Hobsbawm. Nations et nationalisme depuis 1780 : programme, mythe, réalité. Cambridge University Press, 2012.
- 7 C'était un appel à l'unité nationale et continentale. Voir Julius Nyerere. "Liberté et unité". Transition (14) 1964, p. 40-45 ; Kwame Nkrumah, Roberta Arrigoni et Giorgio Napolitano. L'Afrique doit s'unir. Presse Heinemann, 1963.
- 8 Il convient de noter que même dans ces cas, l'ethnicité n'a pas été sans importance. Voir Barbara Wake Carroll et Terrance Carroll. « État et ethnicité au Botswana et à Maurice : une voie démocratique vers le développement ? Le Journal du développement

Etudes 33 (4), 1997, pp. 464 – 486 ; Edwin N.Wilmsen. « Identités mutables : aller au-delà de l'ethnité au Botswana ». *Journal des études sud-africaines* 28 (4), 2002, pp. 825 – 841.

- 9 Pour une discussion plus approfondie sur les inégalités en Afrique, voir Nic Cheeseman. *Démocratie en Afrique*. Cambridge University Press, 2015, p. 57–62.
- 10 Mardochée Tamarkin. "De Kenyatta à Moi - l'anatomie d'une transition pacifique du pouvoir". *L'Afrique aujourd'hui*, 26 (3), 1979, pp. 21–37.
- 11 Il est important de noter que la « classe » avait un profil beaucoup plus élevé dans les années 1960 et 1970 lorsque le débat africaniste mettait fortement l'accent sur les questions de dépendance internationale et sur le statut de l'élite africaine. Voir, par exemple, Nicola Swainson. « La montée d'une bourgeoisie nationale au Kenya ». *Review of African Political Economy* 4 (8), 1977, pp. 39 – 55. Il existe également quelques exceptions contemporaines, telles que John Sender et Sheila Smith. *Pauvreté, classe et genre en Afrique rurale : une étude de cas tanzanienne*. Routledge, 2010.
- 12 Voir Karl Marx. *Les luttes de classe en France, 1848-1850*. Progress Publishers, 1952; Erik Olin Wright. *Approches de l'analyse de classe*. Cambridge University Press, 2005.
- 13 Pierre Uvin. 'Ethnicité et pouvoir au Burundi et au Rwanda : différentes voies pour violences de masse ». *Comparative Politics* 31 (3), 1999, p. 253-271.
- 14 Nicolas Nyangira. 'Ethnicité, classe et politique au Kenya'. Dans Michael G. Schatzberg (éd.). *L'économie politique du Kenya*. Éditions Praeger, 1987, p. 15 à 31.
- 15 John Lonsdale. « Argument moral et politique au Kenya ». Dans Bruce Berman, Dickson Eyoh et Will Kymlicka (eds). *Ethnicité et démocratie en Afrique*. Éditions James Currey, 2004.
- 16 Stephen Ellis et Gerrie ter Haar. *Mondes de pouvoir : Pensée religieuse et pratique politique en Afrique*. Presse universitaire d'Oxford, 2004.
- 17 Haynes note également certaines des tendances antidémocratiques des chefs religieux, concluant qu'ils ont souvent joué un rôle ambigu sur le continent.
- 18 Toyin Falola. *Violence au Nigeria : La crise de la politique religieuse et laïque idéologies*. Presse de l'Université de Rochester, 1998.
- 19 Samuel Huntington. 'Davantage de pays deviendront-ils démocratiques ?' *Political Science Quarterly* (99), 1984, pp. 193-218.
- 20 Ce n'était pas seulement un phénomène africain, et Geschiere évoque également la exemple européen.
- 21 Paul Collier et Anke Hoeffler. "La cupidité et les griefs dans la guerre civile". *Oxford Documents économiques* 56 (4), 2004, p. 563 à 595.
- 22 La saillance des identités ethniques a tendance à monter en flèche autour des élections. Voir Benn Eifert, Edward Miguel et Daniel N. Posner. « Concurrence politique et identification ethnique en Afrique ». *American Journal of Political Science* 54 (2), 2010, p. 494-510.
- 23 David M. Anderson et Jacob McKnight. « Le Kenya en guerre : Al-Shabaab et ses ennemis en Afrique de l'Est ». *Affaires africaines* 114 (454), 2015, pp. 1–27.
- 24 Par exemple, quand Omar Yar'Adua, un dirigeant du Nord, est décédé en fonction en novembre 2010, le système de « zonage » signifiait qu'il a été remplacé par son adjoint, Goodluck Jonathan, un dirigeant du Sud. Cela a créé une controverse considérable concernant la rotation du pouvoir entre le nord et le sud, car il n'était pas clair si le nord avait réellement occupé la présidence pendant deux mandats, et donc s'il était légitime ou non qu'un dirigeant du sud prenne le pouvoir.
- 25 Pour un exposé classique de son argumentation, voir Arend Lijphart. 'Consociationnelle démocratie'. *Politique mondiale* 21 (2), 1969, p. 207–225.
- 26 Ce tableau a été initialement publié en tant que tableau C1 dans Nic Cheeseman, *Democracy en Afrique*.
- 27 Stef Vandeginste, « Crise électorale burundaise – retour à une politique de partage du pouvoir comme d'habitude ? *Affaires africaines* 114 (457), 2015, pp. 624 – 636.

- 28 Il existe des exceptions importantes, dont Matthijs Bogaards. 'Choix électoraux pour des sociétés divisées : Partis multiethniques et regroupement de circonscriptions en Afrique'. *Commonwealth and Comparative Politics* 41 (3), 2003, p. 59 – 80 ; Donald L. Horowitz. *Groupes ethniques en conflit*. Presse de l'Université de Californie, 1985 ; Donald L. Horowitz. *Une Afrique du Sud démocratique ? Ingénierie constitutionnelle dans une société divisée*. Presse de l'Université de Californie, 1991 ; Andrew Reynolds. 'Ingénierie constitutionnelle en Afrique australe'. *Journal of Democracy* 6 (2), pp. 1995, 86 – 99 ; Timothy D. Sisk et Andrew Reynolds. *Elections et gestion des conflits en Afrique*. US Institute of Peace Press, 1998. Cependant, peu de ces travaux importants cherchent réellement à comprendre l'impact de l'inclusion politique en déployant une analyse approfondie des acteurs concernés.
- 29 Voir Fromager. *Démocratie en Afrique*, Conclusion.

INTRODUCTION AU TOME IV

Nic Fromager

Autoritarisme et lutte pour la démocratie en Afrique : société civile,
représentation politique et élections

Les douze années entre 1988 et 2000 ont vu une profonde transformation politique en Afrique. Les États à parti unique et les dictatures personnelles des années 1980 ont disparu, et à leur place ont émergé un ensemble de pays qui organisent régulièrement des élections multipartites.¹ Ce fut une période remarquable de renaissance politique avec des conséquences profondes pour les politiques, les économies et les sociétés africaines. ² Mais ici, comme pour les autres thèmes explorés dans cette collection d'Œuvres majeures, il y a quelque chose d'un paradoxe : bien que plus d'élections se tiennent en Afrique que jamais auparavant, la qualité de la démocratie sur le continent s'est détériorée entre 2010 et 2015.³ Pour comprendre pourquoi c'est le cas, il est important de réaliser que les élections ne constituent qu'un élément d'un système démocratique : en plus des droits politiques, les citoyens doivent jouir des libertés civiles dont ils ont besoin pour pouvoir s'exprimer librement. Dans le même temps, si les compétitions électorales doivent être véritablement ouvertes et compétitives, les gouvernements doivent être limités dans les avantages dont ils bénéficient du fait de leur mandat⁴.

Dans le contexte africain, de nombreuses élections se tiennent sans le paysage institutionnel nécessaire – une commission électorale indépendante, un système judiciaire et une police – requis pour les rendre libres et équitables.⁵ En effet, immédiatement après la réintroduction des élections, la qualité des libertés civiles sur le continent a en fait chuté, alors que les dirigeants récalcitrants ont déployé des tactiques surnoises pour conserver le pouvoir face à une nouvelle opposition électorale . de la démocratie a de nouveau chuté.⁷ Ces évolutions ont conduit à l'émergence d'une littérature complexe qui cherche à identifier à la fois les opportunités et les défis de la démocratie en Afrique. Plus important encore pour nos objectifs, cet ensemble de travaux contient l'un des débats contemporains les plus intéressants et les plus importants : le continent se dirigera-t-il inexorablement vers la démocratie, régressera-t-il ?

vers un régime autoritaire, ou rester là où il est – coincé quelque part entre les deux ?

Ce volume met en lumière cette question en explorant la lutte en cours entre le régime autoritaire et la démocratie sur le continent. Les chapitres inclus ici démontrent le grand potentiel des élections pour insuffler une nouvelle vie à des systèmes politiques obsolètes et contribuer aux processus de consolidation démocratique. Cependant, ils documentent également la qualité limitée de nombreuses démocraties africaines et le potentiel des processus de démocratisation à exacerber l'instabilité politique et la violence. Il s'agit d'un point important, car il existe maintenant des preuves considérables que, dans certains cas, la réintroduction du multipartisme a renforcé la saillance des identités ethniques (Volume III) et encouragé des niveaux plus élevés de corruption. En conséquence, l'impact de la démocratisation sur l'Afrique a été inégal et incohérent.

Comme pour beaucoup de thèmes qui ont figuré dans cette collection, les débats qui émergent de ce volume ne sont pas tranchés. Il y a deux raisons principales à ce manque de consensus. Premièrement, il n'y a pas qu'une « Afrique », et différents pays et régions se dirigent dans des directions très différentes – un thème sur lequel je reviendrai dans la conclusion. Deuxièmement, la réintroduction des élections a inspiré un certain nombre de processus différents, certains négatifs et d'autres positifs. La manière dont les chercheurs évaluent l'impact global de la démocratisation est donc déterminée par l'ensemble de processus qu'ils jugent le plus important. Par conséquent, il y a peu d'accord sur la direction dans laquelle le continent se dirige. Les politiciens africains peuvent intervenir directement pour façonner l'avenir, mais les politologues africains devront attendre et voir laquelle de ces tendances contradictoires l'emportera – ou, bien sûr, si l'avenir ressemblera beaucoup au présent.

Démocratie et autoritarisme en Afrique

Le volume commence par examiner l'éventail des régimes en Afrique, ce qui est important car si la grande majorité des pays organisent actuellement des élections, il reste quelques exceptions, comme l'Érythrée. Pour souligner cette réalité, les quatre articles de la première partie traitent tous de la présence continue d'un régime autoritaire en Afrique.

Au chapitre 52, Patrick McGowan passe en revue les causes et les conséquences des coups d'État militaires en Afrique de 1955 à 2004. Se concentrant sur l'Afrique de l'Ouest, qui représente 45 % de toutes les tentatives de coup d'État en Afrique alors qu'elle ne représente que 33 % des États du continent, McGowan constate que la région a subi « quarante-quatre coups d'État militaires réussis, quarante-trois coups d'État souvent sanglants ratés » et « au moins quatre-vingt-deux complots de coup d'État ». De manière significative, l'introduction du multipartisme au début des années 1990 n'a pas immunisé le continent contre les tentatives de coup d'État et les coups d'État militaires. Au lieu de cela, l'impact de formes plus ouvertes de compétition politique a été compensé par « la périphéricité structurelle et un leadership médiocre », ce qui a entraîné « le sous-développement et la faiblesse de l'État ». Dans ce contexte, le simple fait de tenir

les élections n'ont pas suffi à mettre fin à l'instabilité politique et à la régression autoritaire. En effet, McGowan conclut que dans certains pays, le cycle coup d'État et contre-coup nécessitera une approche beaucoup plus large :

approche politico-économique du développement dans laquelle les économies orientées vers le marché avec une classe capitaliste dynamique libre de la prédation de l'État et de la domination des sociétés multinationales et des institutions financières internationales (cela n'exclut pas la participation, cependant) peuvent poursuivre leur travail d'accumulation de capital et de pauvreté réduction et dans laquelle les dirigeants politiques recherchent des profits légitimes ainsi que le pouvoir en établissant et en maintenant de solides régimes de droits de propriété, l'État de droit et, si possible, la démocratie.

L'analyse de McGowan est importante parce qu'elle met en lumière la menace permanente que fait peser sur les démocraties africaines le renversement autoritaire. Le chapitre de Nicolas van de Walle étudie une menace similaire à la démocratie, mais d'un point de vue différent, soulignant les aspects autoritaires de nombreux régimes prétendument démocratiques du continent (chapitre 53). Dans sa classification des systèmes politiques africains, Van de Walle identifie les anciens systèmes autoritaires, les nouvelles démocraties et « une vingtaine de régimes hybrides, dans lesquels de véritables progrès vers la démocratie coexistent avec une teinture d'autoritarisme suffisamment forte pour soulever des doutes quant à l'avenir ». résultats démocratiques ». Au cours des années 1990, ces pays ont été qualifiés de « quasi-démocraties » ou d'États « électoraux autoritaires » ou « compétitifs-autoritaires » parce qu'ils organisaient des élections en l'absence de tout autre appareil de la démocratie.⁸

Les chapitres suivants de Blessing-Miles Tendi (Ch. 55) et Aili Mari Tripp (Ch. 54) fournissent des exemples de pourquoi et comment de tels systèmes politiques « hybrides » ont émergé. Pris ensemble, ces chapitres suggèrent que les États « autoritaires compétitifs » ont tendance à partager un certain nombre de caractéristiques distinctives, notamment une opposition faible ou divisée, des forces de sécurité puissantes et la capacité de résister à la pression internationale (voir Volume I). Tripp, par exemple, conclut que « la plupart des dirigeants ne sont allés aussi loin dans les réformes politiques qu'ils ont estimé qu'ils en avaient besoin pour satisfaire les pressions nationales et des donateurs. D'énormes contraintes sur les libertés civiles et politiques persistent. Elle fonde cette évaluation sur l'expérience de l'Ouganda sous le président Yoweri Museveni, qui a constamment réussi à isoler son régime du Mouvement de résistance nationale (NRM) des pressions pour se démocratiser.

Selon Tripp, la capacité de Museveni à conserver le contrôle de l'agenda politique repose sur sa capacité à manipuler l'engagement international en Ouganda pour sauvegarder ses propres intérêts. Plus précisément, le président a réussi à persuader les donateurs de ne pas exiger de réformes démocratiques en Ouganda en acceptant que son pays soit le « cobaye » des politiques économiques du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Lorsqu'il a affirmé que des restrictions à la démocratie étaient nécessaires pour promouvoir l'économie

le développement a commencé à s'épuiser, Museveni a adopté des stratégies alternatives.

Plus particulièrement, l'Ouganda a accepté de fournir le gros des troupes à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), en sous-effectif, qui était essentielle aux efforts américains pour vaincre l'extrémisme islamique dans la Corne de l'Afrique.

En plaçant son régime au cœur de la « guerre contre le terrorisme », Museveni s'est rendu une fois de plus indispensable aux donateurs occidentaux, qui ont à leur tour incité le Royaume-Uni et les États-Unis à limiter leurs critiques de ses dérives autoritaires.

Tripp soutient que l'incohérence des bailleurs de fonds et « leur préférence pour la réforme économique par rapport à la réforme politique » signifiaient que la tâche de demander des comptes au gouvernement et de défendre les normes et valeurs démocratiques était laissée « en grande partie entre les mains des Ougandais ». Bien qu'un certain nombre de dirigeants de l'opposition aient cherché à contester l'hégémonie du NRM, les avantages du mandat dont jouit Museveni, combinés à son contrôle étroit sur l'armée et la police, lui ont permis de remporter systématiquement les élections par de larges marges.

Robert Mugabe, du Zimbabwe, est un autre dirigeant qui s'est montré remarquablement habile à tourner l'intervention internationale à son avantage.

Au chapitre 55, Tendi place la longévité politique de Mugabe dans un contexte plus large et suggère que son contrôle sur le paysage politique zimbabwéen est enraciné dans un certain nombre de facteurs qui remontent à la lutte de libération du pays, lorsqu'il dirigeait le Zimbabwean African National Union (ZANU) contre le gouvernement minoritaire blanc de Ian Smith. Plus précisément, Tendi soutient que « le pouvoir de Mugabe découlait de son statut de commandant en chef des ZDF [Forces de défense du Zimbabwe] et de sa position élevée dans la hiérarchie nationaliste de la ZANU (PF) dans les années 1970 ; son utilisation judicieuse des prébendes pour maintenir la loyauté ; et l'engagement idéologique indéfectible de sections de l'élite militaire envers la ZANU(PF) ».

Dans le même temps, Mugabe s'est montré habile à manipuler le langage du nationalisme pour dépeindre l'opposition comme des « traîtres », et donc des cibles légitimes pour la violence. En revanche, ses propres alliés sont dépeints comme de vaillants défenseurs de la souveraineté zimbabwéenne. De cette façon, Mugabe a réussi à transformer ses luttes politiques contemporaines en une répétition de la guerre de libération, jetant l'opposition dans le rôle peu enviable d'opresseurs néo-coloniaux.

L'expérience zimbabwéenne sert donc de rappel important que le nationalisme reste une force puissante en Afrique aujourd'hui, et que l'unité nationale a souvent été manipulée afin de justifier la répression.

Partis, systèmes de partis et mobilisation politique

Les chapitres rassemblés dans la première partie mettent en lumière les nombreux défis auxquels sont confrontés les partis d'opposition dans des pays comme l'Ouganda, le Zimbabwe et au-delà. La deuxième partie du volume développe davantage ce point et examine les types de partis et de systèmes de partis⁹ qui ont émergé sur le continent.

Carrie Manning soutient que « les systèmes de partis dans la plupart des pays africains sont construits sur une base assez différente de celle qui sous-tend à la fois les démocraties industrielles avancées et les théories sur les systèmes de partis générées par leurs expériences » (Ch. 56). Les principales différences sont qu'« au lieu de clivages transversaux et d'un pluralisme flexible, il y a une polarisation politique et une certaine fixité des clivages [ethniques] ». En d'autres termes, l'importance politique de l'ethnicité, l'absence de terrain d'entente idéologique et la force des réseaux personnels signifient que les systèmes politiques africains peuvent être sujets à plus de continuité ou à plus de changements que la démocratie européenne moyenne, selon le contexte. Cela conduit Manning à conclure qu'une grande partie de la littérature comparative existante a peu à nous dire sur la manière dont les partis fonctionnent et se développent en Afrique.

Nous avons donc besoin d'approches nouvelles et innovantes pour étudier les partis sur le continent. L'analyse de Leonardo Arriola sur la formation des coalitions multiethniques représente un excellent pas dans cette direction (Ch. 57). Ce qui distingue la contribution d'Arriola, c'est qu'il cherche à expliquer les conditions dans lesquelles les alliances d'opposition sont les plus susceptibles d'émerger. Il s'agit d'une question importante, car les partis politiques dominants d'Afrique ne seront contestés dans les urnes et tenus pour responsables au sein de la législature que lorsque l'opposition à leur pouvoir se fusionnera en mouvements plus larges et plus unifiés.

S'appuyant sur une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives, Arriola démontre que l'émergence d'une opposition crédible est étroitement liée à la disponibilité du crédit, qui est essentiel pour financer les activités des partis. Plus précisément, « des coalitions d'opposition multiethniques sont plus susceptibles de se former là où les titulaires ont été contraints de dépolitiser l'accès au capital financier. Une fois que les entrepreneurs ne sont plus redevables au régime en place, les politiciens de l'opposition sont en mesure d'obtenir le financement nécessaire pour réussir à construire des coalitions électorales multiethniques. De cette façon, son travail met en évidence le lien étroit entre les élections compétitives et le financement des partis, et fournit un aperçu important des conditions qui rendent le changement politique possible. Cela soulève également des questions intéressantes : à quoi les partis politiques africains dépensent-ils leur argent, et pourraient-ils le dépenser mieux ? En d'autres termes, quelle est la manière la plus efficace de mobiliser les soutiens sur le continent ? L'achat de votes est-il efficace ? Ou les partis auraient-ils plus de succès à fournir des services publics et à faire fructifier leur bilan au pouvoir ?

Au chapitre 60, Leonard Wantchekon étudie ces questions en utilisant les preuves d'une expérience de terrain innovante au Bénin. Il constate que « le clientélisme fonctionne pour tous les types de candidats », mais aussi que « la crédibilité des appels clientélistes et l'accessibilité des biens clientélistes influent grandement le comportement électoral ». Ce résultat a des implications importantes, car il suggère que la stratégie de mobilisation politique la plus efficace dépend du candidat et du contexte. Par exemple, « les candidats sortants ont les moyens de crédibiliser les appels clientélistes en livrant une partie des biens promis avant l'élection. Les candidats de l'opposition peuvent profiter de la

a révélé l'incompétence du titulaire à fournir les biens publics au cours du cycle électoral précédent pour rendre ses promesses de type biens publics plus attrayantes et plus crédibles.

Une autre implication significative du travail de Wantchekon est que les appels clientélistes et programmatiques (c'est-à-dire basés sur les politiques) peuvent être efficaces pour mobiliser le soutien politique – s'ils sont bien menés. Une autre preuve à l'appui de cette proposition est fournie par Michael Bratton, Ravi Bhavnani et Tse-Hsin Chen¹⁰ (Ch. 58), qui utilisent les données d'Afrobaromètre pour déterminer si les intentions de vote des Africains sont « ethniques, économiques ou partisans ». Leurs conclusions suggèrent que « les élections en Afrique sont plus que de simples recensements ethniques ou de simples référendums économiques. Au lieu de cela, les Africains s'engagent à la fois dans le vote ethnique et économique. Les preuves de plus en plus nombreuses que les élections africaines ne sont pas simplement décidées par l'âge et l'ethnicité des patrons devraient inspirer une nouvelle approche de la manière dont elles sont étudiées et comprises. Cependant, au moment d'écrire ces lignes, ces nouvelles idées importantes n'ont pas encore pleinement pénétré le monde universitaire et médiatique, et restent perdues pour un nombre surprenant de politiciens africains eux-mêmes.

Le fait que tant de dirigeants africains hésitent à abandonner les anciennes stratégies politiques indique qu'ils ne sont peut-être pas toujours pleinement en phase avec leurs propres citoyens.¹¹ Il est donc important de se demander à la fois ce que veulent les citoyens et ce que leurs dirigeants pensent qu'ils veulent. Au chapitre 59, Staffan Lindberg fait exactement cela, en utilisant une enquête auprès des parlementaires pour déterminer si les élections en Afrique « alimentent le néo-patrimonialisme plutôt qu'elles ne le contrecarrent ». Contrairement aux désirs de certains électeurs, Lindberg trouve des preuves que les députés continuent de se concentrer presque exclusivement sur le clientélisme lorsqu'ils se lancent dans la mobilisation politique. Ainsi, « les députés sont impliqués dans des relations patron-client dans une large mesure pour reproduire leur pouvoir politique ». De manière inquiétante, il constate également que « la prévalence de la politique de clientélisme parmi les députés au Ghana a augmenté tout au long de la période de régime démocratique ». Sur cette base, Lindberg avertit que la persistance de la politique de favoritisme menace de saper la responsabilité verticale, et touche ainsi « au cœur même de la consolidation démocratique ».

Compte tenu de la discussion jusqu'à présent, les lecteurs pourraient être surpris d'apprendre qu'un certain nombre d'universitaires - y compris Lindberg - ont soutenu que la tenue d'élections avait également un certain nombre d'effets positifs. Dans le cas de Lindberg, une grande partie de ses recherches a été consacrée à montrer que malgré l'impact négatif que les élections peuvent avoir sur le clientélisme, la tenue répétée d'élections augmente la qualité des libertés civiles (Ch. 61)¹². En effet, les élections forment les électeurs aux arts démocratiques, créent des opportunités de coordination de l'opposition et inculquent la norme selon laquelle les dirigeants seront choisis par les urnes. Bien que Lindberg ait modifié par la suite son argumentation pour reconnaître que le pouvoir démocratisant des élections est plus susceptible de se réaliser lorsqu'elles atteignent un certain seuil de qualité,¹³ son analyse reste l'une des lectures les plus optimistes de la politique africaine et se présente comme un contre-pouvoir important. argument à l'affirmation selon laquelle le continent n'est pas prêt pour le multipartisme.

Ma propre contribution à cette interprétation plus positive de la politique africaine a été de montrer comment les élections, si souvent décrites comme de simples actes de théâtre politique, peuvent générer des changements dans de bonnes conditions (Ch. 62). En m'appuyant sur un ensemble de données de toutes les élections tenues entre 1990 et 2010, je soutiens que bien que les avantages de l'exercice du pouvoir signifient que les partis au pouvoir remportent la plupart des élections présidentielles auxquelles ils participent, cela varie selon qu'ils sont capables ou non de diriger le président sortant comme leur candidat. Lorsqu'ils le sont, cela accroît les avantages du titulaire et ils gagnent 85 % du temps. Lorsqu'ils ne le sont pas, soit à cause de la limitation des mandats présidentiels, soit à cause du décès du chef, les avantages du mandat sont moins puissants. En conséquence, les partis au pouvoir ne remportent qu'environ 50 % de ces élections « à siège ouvert », soit une différence d'environ 35 %. Les limites du nombre de mandats présidentiels génèrent ainsi des opportunités rares et importantes de changement politique.

Il est important de reconnaître que les points de vue plus optimistes et pessimistes présentés dans les parties 4 et 5 ne sont pas nécessairement incompatibles. Le multipartisme peut – et a – déclenché des processus positifs et négatifs en même temps. Par exemple, les élections peuvent à la fois offrir une opportunité de changement politique, promouvoir des tendances démocratiques positives et encourager le clientélisme. De même, la montée des tensions ethniques peut aller de pair avec des commissions électorales de plus en plus compétentes, tandis que les pays connus pour leur politique clientéliste et la domination d'un parti unique peuvent encore connaître des transferts de pouvoir - comme la défaite du gouvernement du Parti démocratique populaire (PDP) au Nigeria en 2015 le démontre. C'est la coexistence de ces tendances divergentes qui a rendu l'impact global de la démocratie sur l'Afrique si complexe et si controversé.

Élections, institutionnalisation et responsabilité

Un deuxième volet de recherche a mis en évidence une autre tendance positive, à savoir l'institutionnalisation de la politique en Afrique. Selon ce groupe d'universitaires¹⁴, la politique africaine est de plus en plus façonnée par les règles formelles du jeu. La déclaration la plus influente de cette position a été faite par Daniel Posner et Daniel Young, qui montrent que les dirigeants africains quittent de plus en plus leurs fonctions à la suite de processus constitutionnels (Ch. 63). En d'autres termes, alors que dans les années 1980, les dirigeants africains avaient tendance à ne pas quitter le pouvoir à moins d'être renversés ou de mourir en fonction, aujourd'hui, ils sont plus susceptibles de quitter la State House après avoir perdu une élection ou atteint la limite du nombre de mandats présidentiels. Cela suggère un changement fondamental dans la manière dont les dirigeants sont choisis et suggère une augmentation concomitante de la capacité du public à demander des comptes aux gouvernements.

Les résultats globaux de Posner et Young sont convaincants et encourageants, mais masquent également un certain nombre d'exemples moins positifs où les présidents ont réussi à éroder le pouvoir des élections et des constitutions multipartites en contournant les règles du jeu. Comme le démontre H. Kwasi Prempeh dans

Chapitre 64, les dirigeants aux penchants autoritaires et ayant une forte emprise sur le parlement ont pu modifier la loi pour supprimer les limites de mandats et autres contraintes légales. Sur cette base, il conclut que « les présidents actuels de l'Afrique ont peut-être un mandat limité, mais de toute évidence, ils n'ont pas encore été apprivoisés ».

En effet, résister à la limitation des mandats n'est qu'une des nombreuses choses controversées que les dirigeants ont faites pour rester au pouvoir. À travers le continent, la réintroduction du multipartisme a réduit les horizons temporels des gouvernements en place, les encourageant à se concentrer sur la survie à court terme. Dans des pays assez malchanceux pour être dirigés par des gouvernements peu scrupuleux, cela a conduit à l'adoption de stratégies politiques extrêmement risquées, telles que la corruption effrénée et le déploiement de milices pour intimider les partisans de l'opposition.¹⁵

Le récit percutant de Prempeh est un rappel important que des pays comme l'Angola, le Cameroun et l'Ouganda ont fait peu de progrès vers la consolidation démocratique, précisément parce que leurs dirigeants ont été capables de trouver des moyens de changer ou de contourner les institutions formelles. Lu parallèlement aux arguments de Lindberg et Posner et Young, l'analyse de Prempeh suggère que les tendances que les chercheurs choisissent de mettre en avant dépendent au moins en partie des pays sur lesquels ils ont tendance à se concentrer. En d'autres termes, les variations des bourses reflètent l'important clivage démocratique qui s'est ouvert sur le continent. D'une part, dans les États plus ouverts et soumis à des règles sur lesquels Posner et Young se concentrent, la politique devient de plus en plus institutionnalisée et démocratique. D'un autre côté, la consolidation démocratique est au point mort dans de nombreux États compétitifs et autoritaires mis en évidence par Prempeh, et certains pays ont connu des renversements autoritaires.

Comme je l'explique plus longuement dans la conclusion, l'écart entre ces deux ensembles d'États ne fera probablement que croître avec le temps.

Une autre implication du débat entre Posner et Young et Prempeh est que les législatures joueront un rôle essentiel dans le développement démocratique du continent. Lorsque les limites de mandat ont été défendues contre des présidents cherchant à prolonger leur mandat, c'est généralement parce que les législateurs ont refusé de soutenir les changements juridiques dont les dirigeants ont besoin pour prolonger leur mandat. Pourtant, malgré l'importance des législatures pour la représentation politique et la responsabilité, elles ont toujours été sous-étudiées.

Une exception importante a été le travail de Joel Barkan. Dans "Legislatures en hausse?" (Ch. 65), Barkan soutient que la réputation des parlements du continent en tant qu'institutions de simple « approbation » incapables d'exercer un contrôle n'est pas toujours méritée. De manière significative, il montre que dans des pays comme le Kenya, les « coalitions réformatrices » qui rassemblent une gamme de députés opportunistes et de principe se sont révélées capables de voter pour un plus grand contrôle sur leurs propres calendriers et budgets.

Ces mariages de convenance fonctionnent précisément parce qu'ils offrent quelque chose à tout le monde – sauf à l'exécutif, bien sûr. Pour les députés opportunistes, de telles réformes ouvrent des possibilités d'augmenter leur salaire et leurs avantages sociaux.

Pour les députés de principe, cela renforce l'indépendance de la législature vis-à-vis du

exécutive, et augmente donc le potentiel de contrôle. Là où de telles alliances interpartis ont émergé, le résultat final a été d'augmenter considérablement l'autonomie de la législature, ce qui a facilité l'adoption de nouvelles réformes.

La plupart des législatures, cependant, restent relativement faibles et souples. Il en va de même pour une autre source potentielle de responsabilité horizontale, le pouvoir judiciaire. Au chapitre 66, Peter VonDoepp et Rachel Ellett demandent quand et pourquoi « les gouvernements interfèrent avec les institutions judiciaires, plutôt que de simplement leur permettre d'exercer leur autorité sans entrave ». Conformément à d'autres articles de ce volume, ils documentent des variations remarquables dans les relations entre les systèmes judiciaires et les gouvernements à travers le continent. Selon VonDoepp et Ellett, ces expériences divergentes ne peuvent être prises en compte que si nous considérons à la fois les intérêts stratégiques des présidents et « la manière dont des facteurs systémiques plus larges affectent les approches de l'exécutif envers les tribunaux ». Plus précisément, ils suggèrent que le manque de respect de l'indépendance judiciaire dans des pays tels que le Malawi et l'Ouganda reflète le fait que les tribunaux de ces pays « présentent des menaces pour les dirigeants » dans des contextes où les gouvernements sont déjà « confrontés à de graves insécurités ».

Société civile et politique de représentation

Le succès ou l'échec des institutions politiques démocratiques telles que le système judiciaire a également été profondément façonné par la force et la disposition de la société civile. Cependant, la société civile est loin d'être un sujet simple à étudier ou à comprendre. Comme le soutient le chapitre d'Emmanuel Gyimah-Boadi (ch. 67), le concept même de « société civile » est controversé en Afrique, car de nombreuses organisations que l'on imagine indépendantes de l'État dépendent en fait des fonds publics pour leurs activités. , ou sont liés à l'élite politique par d'autres moyens (Volume II). La discussion de Jeff Haynes sur « la religion et la démocratisation en Afrique » illustre bien ce point (Ch. 68). Haynes constate que les chefs religieux ont souvent joué un rôle important dans les manifestations et les campagnes qui ont conduit à la réintroduction du multipartisme, mais que « les personnalités religieuses de haut rang ont généralement noué des relations étroites avec l'État, ce qui a eu tendance à les rendre ambivalents vis-à-vis du concept de politique fondamentale ». changement politique ». Il est donc important de s'engager de manière critique avec les organisations non gouvernementales en Afrique, car la réalité est souvent beaucoup plus complexe que la théorie ne le suggère.

La société civile africaine souffre également d'une deuxième limitation, à savoir que l'absence d'un secteur privé florissant, d'une grande classe moyenne et de syndicats forts signifie que de nombreuses sociétés manquent des éléments de base les plus efficaces pour résister aux abus de pouvoir. Il existe des exceptions évidentes, telles que l'influence politique du travail organisé en Afrique australe, où l'exploitation minière industrialisée a conduit à un double processus d'urbanisation et de syndicalisation,¹⁶ mais ces cas sont vraiment l'exception qui confirme la règle. Cependant, malgré les défis structurels que de nombreux acteurs non étatiques

ont été contraints d'opérer sous, ils ont néanmoins contribué à l'ouverture de l'espace politique et ont souvent mené des efforts pour obliger les gouvernements à rendre des comptes. Comme le montre Gyimah-Boadi, certaines des plus petites organisations qui ont tendance à être négligées ont en fait joué un rôle important dans la promotion de l'inclusion de groupes historiquement marginalisés.

Ce point est parfaitement illustré par la recherche d'Aili Mari Tripp (Ch. 69), qui documente l'augmentation exponentielle du nombre de mouvements de femmes en Afrique et leur impact croissant en raison d'un réseau continental efficace et d'une utilisation plus agressive des médias pour "réclamer leurs droits". L'impact cumulatif de ces développements, affirme Tripp, est que « les femmes contestent les lois et les constitutions qui ne respectent pas l'égalité des sexes. En outre, elles accèdent de plus en plus à des postes gouvernementaux, législatifs, de parti, d'ONG et autres postes de direction, qui étaient auparavant le domaine presque exclusif des hommes.

Les progrès soulignés par Tripp sont sans aucun doute de bonnes nouvelles et indiquent une autre tendance positive liée à la réintroduction du multipartisme : la présence croissante des femmes au gouvernement à la suite de l'adoption de quotas législatifs par sexe. Cependant, la relation entre la démocratie et les quotas n'est pas simple, car il n'y a pas de corrélation claire entre la qualité des libertés civiles dans un pays et les niveaux d'inclusion politique. Comme le soulignent Gretchen Bauer et Jennie Burnet (Ch. 70), dans le Botswana démocratique, « les campagnes de quotas de genre ont sensibilisé mais n'ont pas réussi à atteindre les quotas, et la représentation parlementaire des femmes est faible et continue de baisser ». En revanche, dans le Rwanda autoritaire, « un quota constitutionnel par sexe, y compris des sièges réservés combiné à des quotas volontaires de partis pour les femmes, a abouti à une chambre basse du parlement majoritairement féminine – le seul parlement de ce type au monde ». En ce qui concerne la représentation politique des femmes, le pays africain moyen est plus proche du Botswana que du Rwanda, et les progrès vers l'égalité politique ont donc encore du chemin à parcourir.

Bien entendu, la présence de femmes au sein de la législature ne signifie pas nécessairement que les gouvernements prendront plus au sérieux les questions de genre. Tripp, Bauer et Burnet reconnaissent que, dans certains cas, l'adoption de quotas a été symbolique et que peu de gouvernements africains ont consacré le temps et les ressources nécessaires pour lutter contre la violence sexiste ou pour promouvoir le droit des femmes à hériter des terres. En conséquence, la représentation politique n'a généralement pas réussi à générer un changement plus large. Une véritable réforme reste peu probable à moins que certains des obstacles qui empêchent les femmes de faire valoir leurs revendications au sein du système politique - tels que le patriarcat, des opportunités d'éducation plus restreintes et des salaires plus bas - ne puissent être surmontés.¹⁷ L'échec de la démocratie ou des quotas à améliorer la position des femmes dans un certain nombre de pays africains sert de rappel important que la politique multipartite peut exacerber les inégalités politiques et économiques, et peut faire peu pour promouvoir les intérêts des communautés historiquement marginalisées.

L'avenir de la démocratie en Afrique

Les tendances contradictoires concernant le sort des expériences démocratiques de l'Afrique identifiées dans ce volume signifient qu'il n'est pas possible de démontrer avec force que la politique africaine évolue dans une direction ou une autre. Il y a trop d'incertitudes et trop « d'inconnues » pour savoir avec certitude si le continent sera plus démocratique, ou plus autoritaire, dans une décennie. Cependant, cela ne veut pas dire que nous ne pouvons pas faire une supposition éclairée sur la façon dont certains de ces processus politiques se dérouleront.

Il est clair, par exemple, que des éléments d'autoritarisme perdurent sur tout le continent et que, dans de nombreux pays, la démocratie reste menacée par des coups d'État et des guerres civiles. Il est également clair que dans les pays où les dirigeants ont choisi de résister à la réforme par tous les moyens nécessaires, la menace de la politique électorale a incité les partis au pouvoir à poursuivre des stratégies violentes qui ont par la suite déstabilisé leurs pays. Bien que de telles tactiques aient souvent permis aux dirigeants de rester au pouvoir à court terme, elles ont eu des conséquences néfastes à long terme pour la croissance économique et l'unité nationale.¹⁸

Dans le même temps, nous savons également que des gains progressifs d'opposition ont été enregistrés dans des pays où les dirigeants ont soit voulu, soit été contraints de tenir des élections plus ouvertes. La tenue répétée d'élections semble également avoir favorisé la consolidation démocratique, du moins dans les pays où les scrutins atteignent un seuil minimum de qualité et de compétitivité.¹⁹ En effet, malgré tous les défis auxquels le continent a été confronté, le nombre de pays qui ont connu un transfert de pouvoir augmente progressivement.²⁰

Malheureusement, dans de nombreux pays, ces développements ne se sont pas encore traduits par une meilleure représentation des minorités et des femmes au sein du gouvernement. Pourtant, malgré cela, des élections compétitives sont allées de pair avec des processus politiques plus inclusifs dans des pays comme le Ghana et Maurice.²¹

Ces expériences variées suggèrent que la politique africaine est susceptible d'emprunter un certain nombre de voies différentes, plutôt que de s'appuyer sur une expérience commune. Autrement dit, il n'y a pas une « Afrique », mais trois (ou quatre, ou cinq) « Afriques ». Si nous laissons de côté les États sans gouvernement effectif,²²

une ventilation très simple pourrait être la suivante. Dans le premier groupe, on trouve les États qui ont établi des démocraties ouvertes et compétitives : Botswana, Bénin, Ghana, Maurice, Sénégal, Afrique du Sud, etc. Les conclusions de Lindberg et Posner and Young suggèrent que ces pays continueront probablement à faire de nouveaux progrès démocratiques au fil du temps. Cependant, il est important de se rappeler que si bon nombre de ces États jouissent d'une concurrence politique dynamique, ils restent institutionnellement faibles. Il ne faut donc pas s'étonner si certains pays de cette catégorie subissent des interruptions autoritaires brutales, comme le Mali en 2014.²³

Deuxièmement, il y a un groupe de pays dans lesquels des dirigeants aux velléités autoritaires tentent de tenir tête à des partis d'opposition véhéments : le Burundi, la RDC, le Kenya, l'Ouganda, le Zimbabwe, etc. Les chapitres de

Tendi et Tripp suggèrent que ces pays oscilleront probablement entre les avancées de l'opposition et la répression autoritaire jusqu'à ce que le gouvernement en place soit prêt à accepter la défaite. Si une confiance suffisante est établie entre les partis rivaux que les gouvernements sont prêts à céder le pouvoir, la trajectoire de ces pays commencera à converger avec celle du premier groupe décrit ci-dessus. Mais il est tout aussi probable que des niveaux élevés de méfiance et les avantages considérables du mandat encourageront les dirigeants à rester au pouvoir à tout prix. Les perspectives démocratiques des pays de ce groupe devront donc être réfléchies au cas par cas. Il faudra peut-être un certain nombre de cas de répression autoritaire avant que la percée démocratique soit faite, si tant est qu'elle soit faite²⁴.

Enfin, il y a les États dans lesquels, du moins pour le moment, les gouvernements autoritaires ont établi un contrôle fort sur leurs systèmes politiques et font face à peu d'opposition : le Cameroun, l'Éthiopie, le Rwanda, etc. L'analyse fournie par Prempeh et Van de Walle démontre la capacité des présidents de ces États à bafouer l'État de droit, et les perspectives limitées de consolidation démocratique. Il est donc tentant de penser ce groupe comme une catégorie autoritaire stable. Cependant, comme pour le premier groupe de pays, il est important de ne pas interpréter l'apparence superficielle de stabilité comme impliquant que le régime a des racines profondes. La quiétude populaire ne doit pas être confondue avec l'approbation. Bon nombre des changements de régime les plus importants de l'histoire – l'effondrement de l'Union soviétique et le printemps arabe – n'ont pas été annoncés. Il est beaucoup trop tôt pour conclure que des pays comme le Cameroun et le Rwanda ne seront pas soumis à des bouleversements similaires à l'avenir, surtout compte tenu de l'effondrement soudain de la dictature personnelle de Blaise Compaoré au Burkina Faso en octobre 2014.²⁵

La suggestion que les États africains pourraient suivre trois - ou plus - voies politiques soulève une question importante : qu'est-ce qui explique pourquoi certains pays effectuent une transition raisonnablement douce vers un régime démocratique, tandis que d'autres se retrouvent piégés dans des cycles répétés d'inter-élites et d'inter-élites ? -conflit ethnique? La faiblesse des institutions politiques en Afrique signifie qu'il est peu probable que la réponse s'explique uniquement par des variations dans la force institutionnelle, bien que cela ait sans aucun doute joué un rôle important dans le processus relativement réussi de démocratisation en Afrique du Sud après 1994.²⁶ Nous devons donc examiner d'autres facteurs possibles, tels que le rôle joué par l'éducation, la composition des réseaux d'élite et la structure de l'économie. La recherche dans ces domaines a le plus grand potentiel pour générer de nouvelles perspectives sur les transitions divergentes de l'Afrique.

Un bon exemple de la forme que pourrait prendre cette recherche est fourni par le récent article d'Anja Osei sur les relations entre les élites au Ghana, malheureusement publié trop tard pour être inclus ici²⁷. déterminer si leurs réseaux sont étroits et exclusifs ou larges et inclusifs. L'hypothèse de base qui sous-tend cette approche est que des réseaux plus larges impliquent une

une élite plus cohésive, et donc de meilleures perspectives de consolidation démocratique. Sur la base d'une analyse minutieuse d'une enquête sur les habitudes sociales et politiques des députés, Osei constate que les législateurs ghanéens s'engagent régulièrement au-delà des partis et des lignes ethniques, et sur cette base fait un cas convaincant que des niveaux élevés de cohésion inter-élite ont facilité l'acquis démocratiques du pays.

L'analyse d'Osei suggère également une conclusion plus large : si nous voulons comprendre comment la démocratie émerge dans des pays où la plupart des facteurs qui ont été trouvés pour soutenir la consolidation démocratique dans d'autres parties du monde sont absents - un processus que j'ai décrit ailleurs comme « démocratisation » contre vents et marées »²⁸ – il faudra alors porter notre attention sur de nouveaux facteurs explicatifs qui apparaissent moins fréquemment dans la littérature de science politique comparée. Il s'agit là d'un point important qui fait écho aux travaux antérieurs de Claude Ake²⁹ et qui suggère sûrement la voie à suivre pour l'étude de la démocratie africaine.

Remarques

- 1 L'Érythrée se présente toujours comme un exemple d'autoritarisme pur sur le continent.
- 2 Pour une discussion plus longue de ce processus qu'il n'est possible de donner ici, voir Nic Cheeseman. *La démocratie en Afrique : Succès, échecs et lutte pour la réforme politique*. Cambridge University Press, 2015.
- 3 Voir, par exemple, la tendance des classements de Freedom House pour les pays africains, <<https://freedomhouse.org/regions/sub-saharan-africa>> (16 juillet 2015). L'Afrobaromètre, qui fournit des données spécifiques à chaque pays sur les évaluations des citoyens de la qualité de la démocratie dans leur propre pays, permet d'identifier les cas où il y a le plus grand écart entre la « demande » de démocratie au sein d'une société et la « fourniture » de démocratie par le gouvernement. Voir <www.afrobarometer.org> (15 juillet 2015).
- 4 Pour une discussion plus longue de ce qui fait une démocratie, voir le travail classique de Robert Dahl, par exemple Robert A. Dahl. *La démocratie et ses détracteurs*. Presse universitaire de Yale, 1991.
- 5 Pour les débats récents autour de ce point, voir Thomas Carothers. "Le sophisme du "séquençage"". *Journal of Democracy* 18 (1), 2007, p. 12 à 27 ; Daniel Branch et Nic Cheeseman. « Démocratisation, séquençage et échec de l'État en Afrique : leçons du Kenya ». *Affaires africaines* 108 (430), 2009, pp. 1–26.
- 6 Ce point a été soulevé pour la première fois par Michael Bratton et Nicholas van de Walle. *Expériences démocratiques en Afrique : transitions de régime dans une perspective comparée*. Cambridge University Press, 1997, Introduction.
- 7 Pour plus d'informations sur ce point, voir l'Introduction au Volume I.
- 8 Steven Levitsky et Lucan Way. "La montée de l'autoritarisme concurrentiel". *Journal of Democracy* 13 (2), 2002, p. 51–65.
- 9 Le terme système de partis fait référence à l'ensemble des partis qui opèrent au sein d'un système politique donné et à la manière dont ils interagissent.
- 10 L'Afrobaromètre collecte des données d'enquêtes dans plus de 35 pays africains. Voir <www.afrobarometer.org> (15 juillet 2015).
- 11 Pour un aperçu plus général des formes de mobilisation politique utilisées par les dirigeants africains, voir Cheeseman. *La démocratie en Afrique*, Ch. 6.
- 12 Staffan I. Lindberg. *Démocratie et élections en Afrique*. Université John Hopkins Presse, 2006.

- 13 Carolien van Ham et Staffan I. Lindberg. « Le pouvoir des élections en Afrique multipartite ». Dans Nic Cheeseman (éd.). *Institutions politiques en Afrique*. Cambridge University Press, à paraître.
- 14 Un nombre croissant de politologues africanistes s'intéressent au rôle des institutions politiques, et un recueil de ces travaux sera bientôt publié dans Cheeseman (dir.). *Institutions politiques en Afrique*.
- 15 Branche et fromager. « Démocratisation, séquençage et échec de l'État en Afrique : leçons du Kenya ».
- 16 Pour une discussion des cas dans lesquels les syndicats ont joué un rôle significatif, voir Glenn Adler et Eddie Webster (eds). *Syndicats et démocratisation en Afrique du Sud, 1985 - 97*. St Martin's Press, 2000.
- 17 Pour un exemple où une combinaison spécifique de pressions nationales et internationales a abouti à une réforme progressive, voir Peace Medie. « Combattre la violence sexiste : le mouvement des femmes et l'application de la loi sur le viol au Libéria ». *Affaires africaines* 112 (448), 2013, pp. 377–397.
- 18 Fromager. *Démocratie en Afrique*.
- 19 Philip G. Roessler et Marc M. Howard. « Régimes politiques de l'après-guerre froide : quand les élections sont-elles importantes ? » Dans Staffan Lindberg (éd.). *Démocratisation par les élections*. Johns Hopkins University Press, 2009, p. 101–128.
- 20 Bien sûr pas tous. Voir Nic Cheeseman. "Nkurunziza doit partir avant qu'il n'ait plus de sang sur les mains". *Sunday Nation*, 17 mai 2015, disponible sur <www.democracyinafrica.org/nkurunziza-must-leave-before-he-gets-any-more-blood-on-his-hands> (15 juillet 2015).
- 21 Pour une évaluation critique de ce dernier cas, voir Deborah Brautigam. 'Maurice : Repenser le miracle'. *Histoire actuelle* 98 (628), 1999, pp. 228-231.
- 22 Par exemple, au moment de la rédaction, le Mali et la Somalie.
- 23 African Affairs a publié un trio de briefings expliquant les différents aspects de cette crise. Voir Caitriona Dowd et Clionadh Raleigh. « Le mythe du terrorisme islamique global et des conflits locaux au Mali et au Sahel ». *Affaires africaines* 112 (448), 2013, pp. 498–509 ; Roland Marchal. 'Les (més)aventures militaires au Mali'. *Affaires africaines* 112 (448), 2013, pp. 486–497 ; Susanna D. Wing. « Mali : politique d'une crise ». *Affaires africaines* 112 (448), 2013, pp. 476–485.
- 24 Fromager. *La démocratie en Afrique*, Ch. 6.
- 25 Marie-Soleil Frère et Pierre Englebert. "Briefing : Burkina Faso - la chute de Blaise Compaoré". *Affaires africaines* 114 (455), pp. 295-307.
- 26 Michael Bratton et Nicolas van de Walle soulignent qu'à ce stade, l'Afrique du Sud était l'un des rares États africains à ne pas adopter de politique néo-patrimoniale. Michael Bratton et Nicholas van de Walle. *Expériences démocratiques en Afrique : transitions de régime dans une perspective comparée*. Cambridge University Press, 1997, p. 97, 191.
- 27 Anja Osei. « Élitisme et démocratie au Ghana : une approche de réseau social ». *Affaires africaines* 114 (457), 2015, pp. 529–554.
- 28 Fromager. *Démocratie en Afrique*, Introduction.
- 29 Claude Aké. *Démocratie et développement en Afrique*. Presse de l'institution Brookings, 2001.